

---

# Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

---

Eighth Meeting

---

May 4-5, 1981

---

Ottawa, Canada

---

NOT FOR LOAN  
NE S'EMPRUNTE PAS



10F0011E  
1981

C-1

STATISTICS STATISTIQUE  
CANADA CANADA  
FEB 18 1992  
LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE

## INTRODUCTION

The Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy was constituted to achieve a more effective and co-ordinated statistical system in Canada. The Council discusses and reviews the general aspects of federal-provincial statistical activity, while a number of Federal-Provincial Committees with specific terms of reference discuss and review technical subject-matter aspects of federal-provincial statistical activity.

The Council reviews and recommends priorities in statistical programs by considering federal and provincial requirements; identifies responsibilities for the production and dissemination of statistics to meet those requirements by categorizing specific work programs as either joint or separate; determines the outlines of contractual arrangements to facilitate the operation of joint programs; evaluates the progress of joint statistical work and receives reports on other identified priority programs; specifies action and formulates guidelines pertaining to common problems in carrying out statistical work such as confidentiality, statistical standards, training and computer compatibility; reviews results and conclusions of the activities of statistical Committees and Work Groups, and makes recommendations, if necessary; approves the establishment and dissolution of statistical Committees; sets up ad hoc Work Groups, comprised of appropriate expertise, responsible to the Council on such matters as legislation, methodology and technology; ensures adequate federal-provincial consultation by establishing a central secretariat which is responsible for (a) acting as a channel of communication between and for the Council and Committees, (b) providing logistical and technical support for the Council, Committees and Work Groups.

The Council is composed of the Chief Statistician of Canada, Statistics Canada, as Chairman, one senior official appointed by the Government of each Province, one senior representative of the Commissioner of the Northwest Territories and one senior representative of the Commissioner of the Yukon Territory. The Council meets at least once every year and as frequently as necessary. The Council reports annually on its activities to the specialized Committees and the Committees report annually on their activities to the Council.

This report contains summary as well as detailed minutes of the eighth meeting.



R. Ellis Drover  
Council Secretary

TABLE OF CONTENTS

	<u>Page</u>
AGENDA .....	v
LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS	
Members .....	vii
Observers .....	viii
Secretariat .....	ix
ABSTRACT .....	1
DETAILED REPORT .....	7
Agenda Item 1 - Opening Remarks	
(a) Chairman .....	7
(b) Council Members .....	8
Agenda Item 2 - Approval of the Agenda .....	8
Agenda Item 3 - Secretary's Report .....	8
Agenda Item 4 - Committee Proposals	
(a) Collection of Occupational Data Between Censuses .....	10
(b) Additional Delegates to Federal-Provincial Committee on Labour Statistics .....	11
(c) New Federal-Provincial Committee on Public Finance Statistics .....	12
Agenda Item 5 - Presentation on Census Under-Enumeration .....	13
Agenda Item 6 - Statistics Canada Pricing Policies and Practices .....	16
Agenda Item 7 - CANSIM - Proposed Marketing Arrangements .....	17
Agenda Item 8 - Provincial Access to Income Tax Records .....	17
Agenda Item 9 - Strategic Planning Overview .....	19
Agenda Item 10 - Federal/Provincial Arrangements .....	23
Agenda Item 11 - Other Business .....	25
<hr/>	
APPENDIX A - Secretary's Report .....	27
APPENDIX B - Report on Pricing Policy and Practices .....	59
APPENDIX C - Strategic Planning Overview .....	63
APPENDIX D - Suggested Discussion Topics on Federal-Provincial Consultative Arrangements .....	87

A G E N D A

FEDERAL/PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL ON STATISTICAL POLICY

CENTENNIAL ROOM, GOVERNMENT CONFERENCE CENTRE

MAY 4, 5, 1981; 9:00 a.m.

MAY 4, 1981

- 9:00 a.m. - Opening Remarks:  
9:30 a.m. (a) Chairman  
(b) Council Members
- 9:30 a.m. - Approval of the Agenda  
9:40 a.m.
- 9:40 a.m. - Secretary's Report  
10:15 a.m.
- 10:15 a.m. - Committee Proposals:  
10:30 a.m. (a) Resolution from the Federal/Provincial  
Committee on Labour Statistics re  
Working Group to develop options for  
collecting occupational data between  
Censuses;  
(b) Proposal from the Federal/Provincial  
Committee on Labour Statistics to  
change its terms of reference so as to  
permit additional delegates;  
(c) Proposal to establish a new Federal/  
Provincial Committee on Public Finance  
Statistics.
- 10:30 a.m. - COFFEE BREAK  
11:00 a.m.
- 11:00 a.m. - Statistics Canada Pricing Policies and Practices:  
11:20 a.m. By: D.A. Worton
- 11:20 a.m. - CANSIM - Proposed New Marketing Arrangements:  
11:40 a.m. By: P.N. Triandafillou
- 11:40 a.m. - Provincial Access to Income Tax Records:  
12:15 p.m. By: L.E. Rowebottom

MAY 4, 1981

12:15 p.m. -  
1:45 p.m.

LUNCHEON

1:45 p.m. -  
3:30 p.m.

Presentation on Census Under-Enumeration:

By: I.P. Fellegi et al

3:30 p.m. -  
3:50 p.m.

COFFEE BREAK

3:50 p.m. -  
5:15 p.m.

Continuation of Census Under-Enumeration

5:15 p.m. -  
7:00 p.m.

RECEPTION

7:00 p.m.

DINNER

MAY 5, 1981

9:00 a.m. -  
10:15 a.m.

Statistics Canada Strategic Planning Overview,  
1982-1986:

- (a) Presentation by Chairman;
- (b) Lead-off comments by O. Schnick,  
Central Statistical Services, Ontario;
- (c) Other comments and discussion.

10:15 a.m. -  
10:45 a.m.

COFFEE BREAK

10:45 a.m. -  
11:45 a.m.

Federal/Provincial Consultative Arrangements:

- (a) Presentation by D.A. Worton;
- (b) Lead-off comments by Y. Fortin,  
Quebec Bureau of Statistics;
- (c) Other comments and discussion.

11:45 a.m. -  
12:30 p.m.

Any Other Business

12:30 p.m.

Adjournment

LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS

Members

Statistics Canada

Mr. Martin B. Wilk (Chairman)  
Chief Statistician of Canada

Mr. R. Ellis Drover (Secretary)  
Director  
User Services Division

Newfoundland

Mr. George Courage  
Director  
Newfoundland Statistics Agency

Prince Edward Island

Mr. John Palmer  
Director of Planning and Statistics  
Department of Finance

Nova Scotia

Ms. Carol Conrad  
Director, Statistical Services  
Department of Development

New Brunswick

Mr. Cliff R. Marks  
Director, Economic Research  
Office of the Economic Advisor

Quebec

Mr. Yvon Fortin  
Director General  
Quebec Bureau of Statistics

Ontario

Mr. Orville M. Schnick  
Executive Director  
Central Statistical Services

Manitoba

Mr. Wilf Falk  
Director  
Manitoba Bureau of Statistics

Saskatchewan

Mr. Ron C. McMahon  
Director  
Saskatchewan Bureau of Statistics

Alberta

Mr. Harvey Ford  
Director  
Alberta Bureau of Statistics

British Columbia

Dr. William P. McReynolds  
Assistant Deputy Minister and  
Provincial Statistician  
Central Statistics Bureau  
Ministry of Industry and  
Small Business Development

Yukon

Mr. Colin Heartwell (absent)  
Director  
Economic Research and Planning  
Department of Tourism and  
Economic Development

Northwest Territories

Dr. Ralph Joyce  
Territorial Statistician  
Bureau of Statistics  
Executive Committee Secretariat

Participants and Observers

Statistics Canada

Mr. K. Basavarajappa  
Associate Director  
Demography Division

Mr. David Dodds  
Director  
Labour Division

Mr. Richard Burgess  
Senior Methodologist  
Census and Household Survey  
Methods Division

Dr. Ivan P. Fellegi  
Assistant Chief Statistician  
Social Statistics Field

Mr. Terry Gigantes  
Director General  
Special Projects

Mr. Jean-François Gosselin  
Senior Methodologist  
Census and Household Survey  
Methods Division

Mr. Joe Konzuk  
Director  
Regional Operations Division

Mr. Guy Leclerc  
Assistant Chief Statistician  
Economic Statistics Field

Ms. M. March  
Senior Methodologist  
Census and Household Survey  
Methods Division

Mr. Alex Martin  
Director  
Census Operations Division

Mr. Bruce Petrie  
Director General, Operations  
Social Statistics Field

Mr. Dick Platek  
Director  
Census and Household Survey  
Methods Division

Miss Jenny R. Podoluk  
Director General  
Content and Analysis  
Social Statistics Field

Mr. Bela Prigly  
Director  
Office of International Relations

Mr. Ed Pryor  
Census Manager  
Social Statistics Field

Ms. Susan Radu  
TELIDON Project Officer  
User Services Division

Mr. Anatole Romaniuc  
Director  
Demography Division

Mr. Lorne E. Rowebottom  
Assistant Chief Statistician  
Institutions and  
Agriculture Statistics Branch

Mr. Brian Salley  
Director General, Operations  
Economic Statistics Field

Mr. J. Benny Smith  
Director  
Public Finance Division

Mr. Danny Triandafillou  
Director  
CANSIM Division

Mr. Jean-Paul Trudel  
Director General  
Systems and Data Processing Branch

Mr. Stu Wells  
Director General  
System of National Accounts and  
Analysis Branch

Mr. D.A. Worton  
Assistant Chief Statistician  
Regional Operations and Marketing



Participants and Observers

Nova Scotia

Ms. Marilyn Gaudet  
Department of Finance

Quebec

Mr. Willy Bisreth  
Coordinator  
General Operations  
Quebec Bureau of Statistics

Ontario

Dr. Ken Cheng  
Senior Technical Advisor  
Central Statistical Services

Mr. Ed P. McCoy  
Manager  
Liaison and Client Services  
Central Statistical Services

Mr. Ron McGinley  
Fiscal Policy Division  
Central Statistical Services

Mr. Arch W. Noseworthy  
Liaison Officer  
Central Statistical Services

Secretariat

Mr. Gary W. Brenton  
Chief  
User Relations  
User Services Division

Mr. E. Merv McCamon  
Co-ordinator  
Conference Secretariat  
User Services Division

Mr. Gerald G. Potter  
Research Officer  
User Services Division

Ms. Agnes Thompson  
User Relations  
User Services Division

ABSTRACT

AGENDA ITEM 1 Opening Remarks

(a) Chairman

In his opening remarks, the Chairman stated that the Members of Council met as colleagues with a similar basic purpose to serve the public interest, and as colleagues having a common professional environment and concern with techniques and activities for objective information development. He mentioned that there were some areas where constraints exist which are vexing and very irritating, but in any of those circumstances he would encourage everyone to look behind the apparent problem to see if it could be overcome or ameliorated by some reformulation. He concluded by saying that in the broad spectrum of Statistics Canada's constituencies and responsibilities, the relationships with the Provinces and Territories and with Council were special and especially important, and that he would take every opportunity to make their mutual association both productive and effective.

(b) Council Members

On behalf of the Provincial and Territorial Delegates, Mr. Orville Schnick (Ontario) welcomed Mr. Wilk to his new position as Council Chairman and expressed his hope that their association would be long and fruitful.

AGENDA ITEM 3 Secretary's Report

(a) Presentation

In reviewing his report (see Appendix A) the Secretary mentioned that lists of agreements would soon be available and in the area of general consultation it would be desirable to have more regional meetings. In reviewing committee activities he mentioned there had been a minor change in the Census Memorandum of Understanding and brought to the attention of Members that the Energy Statistics Committee had not met since 1977.

(b) Discussion

There was considerable discussion on the results of the work done by the Provincial Census Task Force in that Statistics Canada felt that the Task Force had not provided a very clear indication of provincial priorities. The Provincial consensus was that in not knowing the details of the 1981 Census output package, they were concerned over a lack of compatibility with 1971 and 1976 and a lack of small area data. Members were assured that within a month they would have the output package and then the Provinces and Territories would be asked to outline their priorities.

The Chairman of the Data Development Committee advised Council that the Committee had agreed to continue to address broad issues and that he had received input from all provinces and territories on the future structure and agenda topics for future meetings. With regard to the Energy Statistics Committee, it was felt that it should meet again and the Secretary agreed to pursue the matter.

AGENDA ITEM 4 Committee Proposals

(a) Collection of Occupational Data Between Censuses

Dr. McReynolds stated that the British Columbia Central Statistics Bureau had been given the task of developing comprehensive manpower forecasts for British Columbia on an urgent basis. Following some discussion, the Chairman suggested that the basic problem was figuring out what data were wanted, if reliable

information was available and how to go about obtaining it. Dr. McReynolds invited the Chairman to participate in further discussions and suggested that some pilot projects be carried out in British Columbia which could then be transferred to Canada as a whole.

(b) Additional Delegates to Federal-Provincial Committee on Labour Statistics

A resolution put forth by the Executive Committee of the Committee on Labour Statistics for the inclusion of official delegates on the Committee from Labour Canada and Canada Employment and Immigration Commission was discussed and it was decided that rather than having official delegates from other Federal Departments, they would be given the status of invited participants.

(c) New Federal-Provincial Committee on Public Finance Statistics

There was general agreement that there was a need for a committee to deal with government statistics. However, it was felt that the proposed terms of reference were too vague. As a result of considerable discussion, the Chairman requested Mr. Rowbottom to take the comments and discussions under consideration and give Council Members the benefit of a proposal or put forward one or two options that might then be considered for discussion. The Chairman pointed out that there was no need to wait until the next formal meeting and that consultation could take place by phone or letter.

AGENDA ITEM 5 Presentation on Census Under-Enumeration

Members of Council were given a thorough briefing on the very difficult and vexing political problems from a professional and technical point of view. Examples of the complexity of this topic were given: a brief description of the Census collection and verification process in its various stages where errors could be made and related control checks; and the 1981 Census processing program with its checks and control mechanisms. The reverse record check program methodology, which had been refined to its present version over the past twenty years, was explained as well as its applicability to the provinces but not to the territories. Ongoing experimental studies of methodology applicable to the territories were also covered.

Council was advised that studies had revealed that the rate of overcoverage had been very small relative to the rate of undercoverage. The options and arguments for and against adjustments to population counts were covered and it was pointed out that the "Electoral Boundaries Readjustment Act" and the "Federal/Provincial Fiscal Arrangements and Established Programs Financing Act" both required provincial population figures. In addition, the "Electoral Boundaries Act" required population figures by electoral districts and enumeration areas, but Statistics Canada could not provide adjustments to such a detailed level.

Mr. Falk (Manitoba) advised that Manitoba's position was that Statistics Canada should not adjust the 1981 Census for undercoverage. This position was supported by Ontario while Quebec suggested that users should be given the choice of selecting adjusted or unadjusted figures. It was explained that Statistics Canada would continue to publish estimates of under-enumeration.

The Chairman summed up the discussion by saying that from the point of view of its scientific ingredients there did not appear to be a dominantly persuasive means of perceiving this set of issues. From a legal point of view he said the topic remains unresolved. From a moral point of view in terms of equity or what is fair or right he suggested that this issue was also ambiguous.

AGENDA ITEM 6 Statistics Canada Pricing Policies and Practices

Mr. Worton introduced Statistics Canada's report on Pricing Policies and Practices (see Appendix B). Mr. Ford said that because some provincial departments have direct dealings with Statistics Canada, the Focal Points were not always aware

of dealings between them and Statistics Canada. Both Saskatchewan, Ontario and Quebec supported Mr. Ford and British Columbia added that if requests for data were filtered through the Focal Points it might be beneficial provincially.

Mr. Fortin said he did not feel the report reflected the privileges of the Provincial Statistical Agencies in comparison to other provincial departments. Mr. Worton said he was prepared to reword the policy to cover this point and Mr. Rowebottom suggested that when Assistant Chief Statisticians made agreements to serve provincial groups other than the Focal Points, they should inform User Services Division who could in turn advise the Focal Points of any such arrangements.

#### AGENDA ITEM 7 CANSIM - Proposed New Marketing Arrangements

See closing remarks by Mr. Wilk.

#### AGENDA ITEM 8 Provincial Access to Income Tax Records

Mr. Rowebottom advised Council Members that access to income tax records was governed by the Income Tax Act and that Revenue Canada had concluded that access within the provinces would only be brought about by changes in the collection agreements and the provincial and federal tax laws.

Mr. Salley said he felt that a combined effort to enumerate all small businesses on a rotational basis would be very beneficial and that this information could be shared with the provinces. This subject he said would be discussed at the next Business Statistics meeting.

Mr. Fortin pointed out that statistical information on small businesses was of vital importance to Quebec and that Quebec would collaborate with Statistics Canada if the bureau took further initiatives in this area.

Mr. Wilk suggested that in future this matter be discussed under the appropriate committee. He also stated that there was a high level continuing Steering Committee to oversee the interface between Statistics Canada and Revenue Canada and that Mr. Salley was the Statistics Canada representative on that Committee.

#### AGENDA ITEM 9 Strategic Planning Overview

Mr. Wilk referred to Statistics Canada's Strategic Planning Overview (see Appendix C) and stated that most strategic plans needed continuing reconsideration and appropriate revisions as unexpected events transpired.

Mr. Wilk then outlined the five major components of the overview. Firstly, the present cadre of programs and operational processes were fundamentally sound and should be maintained. Secondly, there was a need for a significant attempt to enhance the communications process. Thirdly, a regionalization process might present very significant opportunities in a cost/beneficial way where selected operations could be taken over by Regional Offices. The fourth component was in the area of research, development and analysis, and here he indicated that he was looking for some deep thinking regarding the nature of existing information, the relationships that exist amongst them, and what sort of theoretical framework could be developed both in the accumulation of pertinent information and in the exploitation of that information. The final component involved further exploitation of micro-electronics and computer processing.

Mr. Schnick, in response to Mr. Wilk's presentation, stated that Ontario agreed with the broad thrusts proposed but was concerned by the lack of reference to the relationship or role of the statistical focal points. He suggested that Council once again reaffirm the consultative or partnership role of the provincial focal points.

Mr. Schnick said he felt two more components should be added to this list, first, that the Provinces are partners in the federal/provincial statistical system and secondly, that the increasing scarcity of human and financial resources requires that more be done with less. He went on to say the specific reference to priority setting and ranking is welcome and he was pleased to see new data requirements incorporated which are of great provincial concern. With regard to marketing activities, recognition should be given to the role of the provincial statistical agencies in the marketing of statistical products.

In discussing regionalization, Mr. Schnick said that the gains anticipated from increased regionalization of operations should be accomplished in cooperation with the provincial statistical offices. In addition he said that Ontario had experienced difficulty in having the province fragmented in terms of jurisdictional or administrative areas between the Toronto, Ottawa and Winnipeg Regional Offices and that representation had been made to have all provincial statistical concerns lodged with the Toronto Office. (Subsequently, Mr. McMahon confirmed that Saskatchewan had experienced difficulty in dealing with two Regional Offices.)

Finally, Mr. Schnick said that since research, development and analysis activities are of growing concern the emphasis given them was welcomed as was the reference to TELIDON since Statistical Focal Points are continually searching and exploring methods for a more interactive process for accessing statistical data bases.

Mr. Wilk in response said that no reference to the relationship or role of the provinces had been made because the partnership was so well established and that he was committed to a full interactive partnership with the provinces. Referring to the partition of the country according to the responsibilities of the Regional Offices, he stressed that he had been troubled by the arbitrary geographic splits and believed there was an opportunity for replanning and reformulating the regional operations. He went on to say that as a result of research and development, information should become more readily available.

Dr. Joyce said he would have liked to see included in the overview paper provision for the north of the basic statistical series enjoyed by the provinces.

Mr. Falk requested that Statistics Canada take a hard look at the geography of data, particularly small area data.

Mr. Marks said his specific concern was the absence of any new thrusts in developing data for the commercial services sector.

Mr. Wilk concluded that he expected that good partnership and collaboration would dominate despite the inevitable tension and disagreement resulting from pressure of priorities on resources.

#### AGENDA ITEM 10 Federal/Provincial Consultative Arrangements

Mr. Worton briefly reviewed his paper on consultative arrangements (see Appendix D) and said he was concerned with the structure of the committees, their method of operation and the frequency and location of meetings.

Mr. Fortin said that the relationship between Statistics Canada and Quebec was fruitful and positive. In addition, he felt Council should have a dual mandate to co-ordinate statistical activities and to promote professional development. He also said that functional committees should have working groups.

Mr. Worton said he was very interested in work groups and even the logical extreme of bilateral relations, however, he pointed out there was some danger in becoming too flexible and ending up with fragmented groups.

Mr. Wilk proposed that Council authorize him to set up a program committee for the next Council meeting consisting of two members from Statistics Canada, three provincial representatives and the Secretary as an ex-officio member.

Mr. Ford suggested that each committee should have a program committee.

Dr. McReynolds said there was a need for more deliberation on statistical policy questions and more discussions on strategy issues. He said he felt Council would benefit from longer meetings outside of Ottawa in a more informal atmosphere.

Dr. Joyce supported having less formal meetings outside of Ottawa.

Mr. Wilk stated that a program committee would be established and charged with developing proposals, recommendations, location, duration and content for the next meeting.

#### AGENDA ITEM 11 Other Business

Mr. Falk stated that Statistics Canada had recently decided not to give his Province early release of labour force survey statistics and he was trying to find a way to provide the Provincial Minister sufficient lead time so he could react to the events of the day.

Mr. Worton asked if an analysis or summary of labour force data related to Manitoba released simultaneously with the general release would be useful. Mr. Falk responded by saying that an analysis of some key economic series with special emphasis on the provincial dimension would be a possible option.

Mr. Wilk said such a process should not involve any major continuing effort to effect the necessary transformations and interpretations for Manitoba. He added that he was not optimistic that the Federal Government would significantly change the general policy on pre-release of information.

Dr. McReynolds asked Mr. Wilk to seriously consider a change in the release time with pre-release to the regional offices and the Statistical Focal Points on a confidential basis to allow time for analysis. Mr. Wilk promised to give the matter serious consideration.

Dr. McReynolds asked if the provision of information on international conferences could be re-instated, to which Mr. Wilk replied that he would ask Mr. Prigly to develop a procedure to keep Council Members informed.

Dr. McReynolds then identified some additional provincial concerns including the legislative changes under CALURA and the discontinuance of the Census of Merchandising and Services.

Mr. Wilk closed the meeting, saying it was too late to discuss CANSIM and that it would continue in its present modality. He added that Statistics Canada would be seeking consultation with the provinces for suggestions on how to improve the effectiveness of CANSIM.

DETAILED REPORT

AGENDA ITEM 1 Opening Remarks:

(a) Chairman

In opening the eighth meeting of the Council, the Chairman, Mr. Wilk (Statistics Canada), welcomed the Provincial and Territorial Members with the following opening statement:

*"It is my privilege to open this eighth meeting of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy. We meet as colleagues with a similar basic purpose - namely to serve the public interest - and as colleagues having a common professional environment and concern with techniques and activities for objective information development.*

*We have a natural basis for productive collaboration and symbiosis. Statistics Canada has the role and the responsibility of providing for the national information needs of all constituencies to the fullest extent possible. Each provincial statistical group has the job of focussing and exploiting available information for particular provincial needs, and where necessary, obtaining additional specifically pertinent information to meet unique provincial requirements.*

*Thus our joint relationship is not at root competitive. Naturally, we will have tensions and conflicts because of differing judgements or different perceptions of priorities. But, in principle, we can and should function as a mutually beneficial partnership.*

*We need to serve your needs as users and as representatives of users in your provinces. And we need your support and help in our data collection activities. We also need your feedback and constructive advice on our programs and our processes.*

*There are some areas where, for various kinds of reasons, constraints exist which seem to interfere with our being able to meet demands which otherwise seem fully reasonable and such circumstances are vexing and very irritating. In some cases the issue is one of timing and making information available. In other cases we may not be able directly to share certain data with you. And in still other cases we may not be able to satisfy your exact data requests. In any of these circumstances, I would like to encourage all of us to try to look behind the apparent problem and see whether it can be overcome, or at least ameliorated by some reformulation. It may be that we could satisfy the need for which you want the data by executing some statistical analysis on your behalf and transmitting those results rather than the data - or perhaps in addition to the data. Such an approach might help overcome barriers of timing or of confidentiality or perhaps even apparent deficiencies in the kind of data we can make available.*

*I have no illusions that I have a magic power to discern and overcome all frictions in our federal-provincial relations. But I do feel that in the broad spectrum of Statistics Canada's constituencies and responsibilities, the relationships with the provinces and with this group are special and especially important, and I want to look for every opportunity to make our mutual association both productive and effective.*

*It is my desire and intention to have the personal benefit and pleasure of visiting with each of you on your home territory. My initial experiences in such visits have been both enjoyable and profitable and I am looking forward to making visits to each of the Provinces and also to each of the Territories.*

*Before moving to a formal consideration of the Agenda and a formal opening of this consultative session, I welcome any preliminary comments which any of the Council Members might wish to make."*

(b) Council Members

On behalf of the Provincial and Territorial Delegates, Mr. Orville Schnick (Ontario) welcomed Mr. Wilk to his new position as Council Chairman and expressed his hope that their association would be long and fruitful.

AGENDA ITEM 2 Approval of the Agenda

Mr. Wilk told the delegates that the agenda would be modified if any significant issues developed in the course of the session. He also brought to their attention the fact that the entire afternoon had been set aside for a discussion of the statistical and technical issues related to estimating Census under-enumeration.

Mr. Wilf Falk (Manitoba) suggested the addition of two items to the agenda, one being discussion on an April 29th letter from Statistics Canada to the members of the Task Force on the 1981 Census, and the second being the issue of pre-release.

In response, Mr. Wilk said that the first item should be raised during the discussion of the report on the committee activities and the second should be brought up under other business.

AGENDA ITEM 3 Secretary's Report (See Appendix A)

Mr. Ellis Drover (Statistics Canada) told the Delegates that staff problems one year earlier had affected the work on joint agreements, but that delegates had been provided with lists of agreements during late Summer 1980. He said that new lists would soon be available.

In the area of general consultation, Mr. Drover said that it would be desirable to have more regional meetings and he hoped that this item would be discussed during the Council Meeting.

In reviewing the activities of the committees, Mr. Drover told delegates that the Business Statistics Committee had adopted a new format including workshop sessions, and that no specific resolutions came out of the last meeting.

With regard to the Census of Population and Housing Committee, Mr. Drover said that a minor change had been made to the Memorandum of Understanding.

Mr. Falk raised the issue relating to a letter received from Dr. Ed Pryor (Statistics Canada) regarding the last submission of the Provincial Census Task Force. Mr. Falk felt that the letter implied criticism of the work done by the Task Force and that the Task Force had not followed its guidelines. Mr. Falk said that one of the problems was that the Task Force did not receive the documentation from Statistics Canada until mid-January and that Statistics Canada still expected the Task Force to meet its original deadline.

In response to Mr. Falk's concerns, Dr. Ivan Fellegi (Statistics Canada) replied that the intent of the letter was not to imply any failings or shortcomings on the part of the Provincial Task Force, but rather to share the uneasiness Dr. Pryor felt concerning the priority of the output planning. It was felt that the Task Force had not provided a very clear indication of the provincial priorities. He added that Statistics Canada was planning to have a fair amount of flexibility for the so-called unplanned.

Mr. Falk said that once the output was sent they would review and provide whatever comment was appropriate.



Mr. George Courage (Newfoundland) said that there were two main problems with the package, one was a problem of compatibility over time and the other was that tables from the microfiche and summary tapes program did not relate to small areas.

Dr. Fellegi said that Mr. Courage's concerns were reasonable and that steps would be taken to comply. He added it was not a case of Statistics Canada not wishing to produce small area data, but a problem related to sampling errors associated with the 20 percent sample adopted for the 1981 Census.

Ms. Podoluk (Statistics Canada) said that the 2A and 2B output program had been finalized and some subject matter people had already summarized which tables were compatible with 1971 and 1976. She added that there would be no problem in going through the output and recognizing 1971 and 1976 subject-matter areas and that this would be sent to the Provinces within the next month or two.

Ms. Podoluk told the delegates that for the summary information for all municipalities and subdivisions on microfiche, the stub was finalized and could be made available. She added that the package would have to be trimmed down and the Provinces would be asked to give their priorities. She said that copies of the submissions would be available by the end of May and that the Provinces would be able to comment on them.

Mr. Schnick said that he had found Dr. Pryor's letter confusing and suggested that there should be a clear indication from Statistics Canada of what the Provinces could expect.

Mr. McCoy (Ontario) said that Dr. Pryor's letter had indicated that something was deficient in terms of the Task Force's understanding of what was required and thus its ability to carry out its role.

Mr. Yvon Fortin (Quebec) said that Quebec had many internal discussions on 1981 Census products and that his Province would submit to Statistics Canada before the Census, a list of needed Census output. He indicated that they would like Statistics Canada's response on the availability, importance and cost of producing such Census data. He added that Quebec had undertaken to explain to the various government departments the data that would or would not be available from the 1981 Census and that this could not be done until they receive a reply from Statistics Canada.

Dr. Fellegi stressed that, considering time and budget constraints, Statistics Canada would make every effort to accommodate the need for 1981 information corresponding to 1971 and 1976 tables and output.

Mr. Palmer (Prince Edward Island) raised two points, one concerning the status of the Memorandum of Understanding and the other related to the one in five sample size. He asked why Statistics Canada was devoting considerable resources to major advertising prior to the Census when these resources might have been better used to move back to the one in three sample.

Dr. Fellegi replied that Statistics Canada had to use the money for advertising or it would not have been available at all. On the matter of the Memorandum of Understanding, he stated that there were a few minor changes to be made to up-date this item and this would be done shortly.

Mr. Schnick asked if Statistics Canada was contemplating actions with regard to the recent amendment to the Statistics Act permitting voluntary surveys.

In response, Dr. Fellegi said that there were no plans in the near future for voluntary surveys, but that may change.

With regard to the Data Development Committee, Mr. Lorne Rowebottom (Statistics Canada) told the delegates that there had been agreement by all committee members that the Data Development Committee should continue to address broad issues and that the representation by the two Assistant Chief Statisticians for the Economic and Social Statistics Fields should continue. He said that he had

received input on the future of the Committee from all delegates and gave a few of the suggestions he had received: 1) in relation to the format of the committee, there should be a move in the direction of workshops; 2) reduce the formal nature of the committee and switch to a seminar type of format; 3) broad support for participation of professionals concerned with policy from the Federal and Provincial Governments; and 4) participation in such seminars should not be restricted to those involved directly in federal-provincial statistical matters.

Mr. Rowebottom also gave a list of subjects proposed for workshops or seminars (various aspects of health care, including the uses of medicare records and environmental health, sub provincial estimates of population, projections of the labour force, the use of family allowance records, energy and social security statistics). He concluded by saying that the Provinces had devoted considerable thought towards the production of the list of subjects and proposed that the suggestions be assembled and distributed to the Provinces in the coming six weeks with a proposal for a meeting in the early months of 1982. He also added that priority should be given to a seminar on environmental and resource statistics.

Mr. Guy Leclerc (Statistics Canada) told the Delegates that the Energy Statistics Committee had been set up with the intention of looking at questionnaires. He said that the goals of the Committee had been met. He added that there had been enough new items in the past few months to possibly call for a special meeting on energy and to possibly have seminars within Mr. Rowebottom's committee. He concluded his remarks by asking for the views of the Provinces.

Mr. Wilk concurred with Mr. Leclerc and added that the important underlying question was what should be the role and the continued function of this committee.

Dr. McReynolds (British Columbia) said that he felt a meeting on energy statistics would be in order and that the policy importance of energy to all provincial governments had taken on a much greater significance since the Committee ceased meeting. He added that the difficulties with the Committee related to its terms of reference and suggested that the Committee meet on an ad hoc basis to decide if there was a continuing need for such a Committee.

Mr. Leclerc agreed that the issue was important and that something should be done. There was general agreement with Mr. Drovers' suggestion to look into the matter and have discussions with the Provinces and Mr. Leclerc.

#### AGENDA ITEM 4 Committee Proposals

##### (a) Collection of Occupational Data Between Censuses

Dr. McReynolds opened this discussion by saying that the British Columbia Central Statistics Bureau had been given the task of developing comprehensive manpower forecasts for British Columbia and, in view of the sense of urgency, they would like some direct and specific proposals that could be extended to the national scene.

He told the Delegates that a workshop had been convened in Victoria with the purpose of learning as much as possible about the state of manpower forecasting. He said that the workshop was very useful and quite a lot was learned about the state of the art in the various Provinces and in the Federal Government. He added that a meeting had been arranged with Messrs. Leclerc and Dodds (Statistics Canada) to discuss specific bilateral arrangements that could be undertaken and that British Columbia was prepared to bring a considerable sum of money into a work sharing arrangement. He concluded by advising Council Members that British Columbia was attempting to move more rapidly than the recommendation of the Labour Statistics Committee indicated.

Mr. Wilk asked Dr. McReynolds if he was proposing a substantial acceleration in the plans of the Committee on Labour Statistics and, based on his experience, if a national analog of the Victoria Workshop would be productive.

Dr. McReynolds replied that he was suggesting an acceleration and substitution for what the Committee was proposing, but that he was not suggesting that the Committee's recommendations necessarily be changed at this time. On the question of the workshop, Dr. McReynolds said that a national analog would be a good idea, but it would be necessary to be very selective in the choice of participants.

Mr. Dodds thanked Dr. McReynolds and the Province of British Columbia for organizing the workshop on Manpower Forecasting.

The Chairman told the Delegates that he believed this area of Manpower Forecasting to be terribly important not only for Canada but also internationally as well. However, he cautioned against thinking that the basic problem was obtaining a few million dollars to run a survey. He suggested that the basic problem was figuring out what data were wanted, if reliable information was available, and how to go about obtaining it.

Dr. McReynolds invited the Chairman to participate in further discussions on this subject. He said that his Agency did have unique ideas to obtain employment data and suggested that some pilot projects be carried out in British Columbia which could then be transferred to Canada as a whole.

(b) Additional Delegates to Federal-Provincial Committee on Labour Statistics

With regard to a resolution from the Executive Committee of the Federal-Provincial Committee on Labour Statistics to change its terms of reference so as to permit additional members, Mr. Drover said he would prepare a list of the committees who have similar terms of reference and have it distributed to the Council Members.

Mr. Dodds added that there was no effort on the part of Statistics Canada to bring in extra people other than the Canadian Employment and Immigration Commission and Labour Canada, and that Statistics Canada would like to have a formal resolution that these two Federal Departments can be regarded as participants at Labour Statistics Committee meetings.

Mr. Fortin and Mr. Ford (Alberta) agreed that, by accepting members other than statistical officers from Statistics Canada and the Provinces, there was a risk of duplication.

Mr. Drover told the Delegates that the Federal-Provincial Committee on Transportation Statistics had in its terms of reference specific provision for the Federal Department of Transport and the Canadian Transport Commission.

With regard to the addition of the Canadian Employment and Immigration Commission and Labour Canada as full members of the Federal-Provincial Committee on Labour Statistics, Mr. Drover recommended that Council defer its decision on this matter until the whole Labour Committee met (May 27-29) as the resolution before Council was put forth by the Executive Committee of the Labour Committee.

Mr. Wilk suggested that it did not seem appropriate to leave in the hands of the Labour Committee a decision which might then be interpreted as a precedent on the policy of committee formation. He asked if the Council could not suggest that the membership of identified Federal Departments be given the status of invited participants, which could be an extendable principle with regard to all committees. Mr. Salley (Statistics Canada) said that he did not believe the label invited participants would create a problem.

Mr. Falk said that he did not wish to have the two Federal Departments become official delegates to the Labour Statistics Committee. Mr. Ford added that Alberta's position was to limit the membership to Statistics Canada and the Focal Points who could bring along appropriate people to ensure the best delegation.

Mr. Salley told the Delegates that he would be happy to inform the Committee Chairman of the Council's decision. He pointed out that Labour Canada produced statistics which were of interest to the Provinces and that was why they attended the Committee meetings.

(c) New Federal-Provincial Committee on Public Finance Statistics

With regard to the proposal to establish a new Federal-Provincial Committee on Public Finance Statistics, Mr. Smith (Statistics Canada) told the delegates that, if the Council approved the new Committee, he proposed to try and establish the date of the first meeting during the forthcoming meeting on Provincial Government Employment.

Dr. McReynolds suggested that, to make the terms of reference of the Committee refer only to provincial government finance, would be too restrictive to be worth having a technical committee. He supported the idea of a committee to deal with government statistics and proposed that the terms of reference of the Committee be broadened to deal with all aspects of government statistics.

In response, Mr. Smith said he had no objections to British Columbia's suggestion but added that to accomplish any work the Committee would have to be kept within certain limits. He said that since the provincial municipal representatives had suggested they would like to branch out, Statistics Canada was anxious to give them free rein to discuss other matters which could assist towards better information, particularly on the financial side.

Mr. Smith said that it would not be productive to marry the local government statistics work with provincial government statistics activities as interested provincial representatives would include two different kinds of people. He pointed out that the prime function of the new proposal was to look at government financial and related statistics.

Mr. Fortin said that the concerns stated by Dr. McReynolds and Mr. Smith could easily be met by including in the terms of reference specific reference to the responsibility for financial statistics.

Mr. Noseworthy (Ontario) told the Council that the Province of Ontario supported the establishment of a new Federal-Provincial Committee on Government Finance Statistics. He said that he anticipated the committee would be dealing with employment statistics as this was an area of concern. He added that he felt there was a vagueness in the definitions and concepts being used; he questioned whether there was consistent reporting enabling reliable provincial comparisons; and he was concerned about tardiness in the reporting system. He said Ontario was looking forward to the new Committee to provide continuity in the employment data.

Mr. Worton said that things should be looked at in the context of the total committee load as far as the Focal Points were concerned. He suggested a discussion between Messrs. Rowebottom, Leclerc, Drover, one or two delegates and himself, and that they possibly could come back with a proposal for consideration during the second day of this Council meeting.

In opening the discussion on this agenda item during the second day of the Council Meeting, Mr. Rowebottom pointed out that it was intended that a Public Finance Committee would embrace all the problems, the principles, concepts and definitions relating to government finance statistics related to the three levels of government. He said that this Committee would not dominate the Local Government Information Committee which addressed a wide variety of matters relating to the collection of data.

Mr. Rowebottom pointed out that the proposed terms of reference would ensure that the type of overview British Columbia was anxious to have was, in fact, realised. He said that the issue of employment statistics for government would be addressed at a special meeting in June 1981 and that, in the future, matters related to government employment would find an appropriate slot on the Labour Statistics Committee. He added that the new Committee might address from time to time matters relating to government employment statistics, but would be primarily concerned with an overall approach to government finance statistics. Mr. Rowebottom concluded that the delegates to the new Committee would have to be professional experts in the subject-matter being addressed and the question of provincial delegations to the Committee should be left to the provinces.

Mr. Falk asked if it would be possible to amalgamate the proposed Committee with the Local Government Committee, to expand the frame of reference and have one committee with a large mandate. Mr. Rowebottom replied that it was possible but not productive because of the question of representation.

Mr. Schnick asked if the proposed Committee would include local authorities. Mr. Rowebottom replied that it would concern itself with the subject matter of government finance statistics, embracing all the issues of statistical methodology, definitions and concepts relating to all levels of government. This would leave the present Local Government Committee to concern itself with the practical problems of collecting municipal financial statistics.

Mr. Palmer said that the ad hoc meeting in June was to concern itself solely with provincial government employment. He added that it would be inappropriate to leave provincial government employment in the context of labour statistics.

Mr. Wilk pointed out that there seemed to be a considerable amount of uncertainty as to the most appropriate form and forum for proceeding further on the subject and that a relatively explicit proposal should be developed for the formulation of the Committee. He asked the Secretary to circulate a proposal to the Members of the Council and solicit their reaction, and either their agreement or disagreement to the proposal.

Mr. Schnick said that Ontario would be prepared to participate in the proposed new Committee, but that it would be desirable to have some flexibility as to membership.

Mr. Ford suggested that the answer to the problem may be to set up a working group of appropriate people rather than a formal committee. He stressed that representation should be arranged through the Focal Point and involve provincial statistical people along with appropriate finance people.

Mrs. Conrad (Nova Scotia) asked if there was not a danger of ending up with a finance committee and an employment committee. Mr. Wilk agreed and said he would not want to have two separate committees established without some clear understanding of what they were responsible for and how they would relate to one another.

Mr. Wilk asked Mr. Rowebottom to take the comments and discussions under consideration and give Council Members the benefit of a proposal, if appropriate, or put forward one or two options that might then be considered for discussion.

Mr. Fortin asked that, if a consensus was reached in the next few months, would they have to wait for the next Council meeting before there would be a meeting of this new Committee.

Mr. Wilk replied that there was no need to wait until the next formal meeting, and that consultation with regard to the proposals could take place either by telephone and confirmed in writing, or by an ad hoc meeting.

Mr. Gigantes (Statistics Canada) said that there was a need to address the question of the linkage between financial and employment statistics.

#### AGENDA ITEM 5 Presentation on Census Under-Enumeration

Mr. Wilk told the Delegates that the objective of devoting substantial time to this agenda item was to enable the Provinces to have a good and complete understanding of this very difficult and vexing political problem from a professional and technical point of view.

Dr. Fellegi provided the Delegates with what he considered to be examples of the complexities of this topic. First, in 1976, the adjusted figures would have been better than the unadjusted ones for certain purposes. Second, Statistics

Canada does not know how to create adjusted estimates at the subprovincial level. Third, decisions on this subject will be made based on 1976 Census results without any knowledge about the 1981 Census results. Fourth, the Census count is normally adjusted on the margin with some statistical procedures.

Dr. Fellegi said that indications are that the 1980 United States Census was better than any United States Census taken before with a substantially low undercount compared to the 1970 results. Thus, he suggested that it would not be very safe to base decisions to adjust on earlier Census data.

Dr. Fellegi told the Council that he could not see that the 1976 scale of undercounting would affect any statistical use of the Census one way or another. He said that the undercount was fairly uniform affecting every group more or less in the same way.

Mr. Gosselin (Statistics Canada) provided the Council with a brief description of the Census collection and verification processes. He reviewed stages where errors can occur and related control checks.

Dr. Fellegi pointed out that, for the 1976 Census, a vacancy check was done in an evaluation mode, but an adjustment was not made on the basis of it. However, temporary residence adjustments were made.

Ms. March (Statistics Canada) gave the Council an overview of the 1981 Census processing program. She described the checks and control mechanisms employed.

In response to a question from Mr. Palmer, Ms. March said that the temporary residence adjustment was made at the provincial level only for Prince Edward Island and the Northwest Territories.

Mr. Burgess (Statistics Canada) gave a presentation on the reverse record check program which he introduced as having a primary objective of providing estimates of population undercoverage for the provinces. He told the Delegates that the methodology was applicable for all ten provinces but, for practical reasons, was not applicable to the two territories. However, Statistics Canada was conducting experimental studies in an attempt to develop a methodology which would be applicable to the territories.

Mr. Burgess advised the Council that past undercoverage and overcoverage studies have revealed that the rate of overcoverage has been very small relative to the rate of undercoverage.

Mr. Schnick expressed concern about the reverse record check, particularly where missing persons could not be found. In response, Dr. Fellegi described the kinds of people and reasons why people were missed during Censuses.

Mr. McGinley (Ontario) told the Council that he had great difficulty explaining Ontario's low undercoverage rate of 1.52% in comparison with Quebec and British Columbia's much higher rates. He stressed that an explanation of this situation is made very difficult when one considers the large urban and ethnic populations in Ontario.

Dr. Fellegi stated that he shared the same concerns as Mr. McGinley and that Statistics Canada had been very discouraged in its attempts to explain this situation.

Mr. Palmer advised that, in Prince Edward Island, everyone had a Social Insurance Number under their health care program which he felt provided a complete tally of everyone. He suggested that Statistics Canada should look into this. Dr. Fellegi agreed that this might afford a special opportunity for Prince Edward Island.

Dr. Romaniuc (Statistics Canada) described the options and presented arguments for and against certain adjustments to population counts. Dr. Fellegi pointed out that the "Electoral Boundaries Readjustment Act" and the "Federal/Provincial Fiscal Arrangements and Established Programs Financing Act" both require the Chief Statistician to provide provincial population figures, with the Electoral Boundaries Act also requiring population by electoral districts and enumeration areas as ascertained by the Census. He added that Statistics Canada could not provide adjustment to such a detailed level that would be consistent with the totals.

Mr. Falk advised that it was Manitoba's position that Statistics Canada should not adjust the 1981 Census for undercoverage. He explained that their decision was based on technical concerns, as well as the Census data user community needs and the needs under the Fiscal Arrangements Act. With regard to the reverse record check procedure for adjusting underenumeration, he said that he felt this method was not appropriate for this useage.

Mr. Falk suggested that Statistics Canada produce unadjusted population counts and provide estimates of undercoverage from an improved reverse record check which could be used, if desired, by individual data users.

Mr. Fortin suggested that arguments on this subject should be based on statistical techniques which might or might not be used. He added that he felt the user should be given the choice of selecting adjusted or unadjusted figures.

Mr. Palmer asked what means the bureau would be employing to tell the provinces and others of the final decision on this issue, and when would the decision be made known. In response, Dr. Fellegi said that the bureau did not have a final position on this issue.

Mr. Wilk told the Delegates that, in looking at this problem from the point of view of its scientific ingredients, there did not appear to be a dominantly persuasive means of perceiving this set of issues. From a legal point of view, it also remains substantially unresolved in both Canada and the United States. From a moral point of view in terms of equity or what is fair or right, he suggested that the issue was also ambiguous.

With regard to the United States, Mr. Wilk said that, prior to the taking of the 1980 Census, there was pretty much a consensus that adjustment would be employed on the 1980 Census data. However, when the results came in they found that they had actually counted as many people as they figured they would end up with after adjustment. Mr. Wilk told the Delegates that, considering the United States experience, he was not prepared to articulate a firm position with regard to the appropriateness of adjustment and that Statistics Canada would be studying the situation further, as well as seeking reactions from a variety of people.

With regard to the reverse record check methodology, Dr. Fellegi told the Council that it had been refined to its present version in Canada over the past twenty years as a means of improving the Census. The objective was learning about errors without reference to adjustment.

Mr. Wilk stressed that people at the United States Bureau of the Census considered the reverse record check as an excellent tool for assessment of the completeness of the Census.

Dr. McReynolds suggested that everyone should work towards maximizing the return on the Census.

Mr. McGinley said that Ontario would support withholding a decision on this matter and would agree with the procedure suggested by Manitoba.

Mr. Ford expressed concern about producing two sets of 1981 Census figures, one adjusted and the other unadjusted.

Dr. Fellegi stated that he believed major improvements in the undercount was not going to be made without a very substantial investment. He pointed out that a large amount of money was made available in the United States for this purpose, however, the geographical nature of Canada would cause similar improvements to cost much more. In concluding his remarks, Dr. Fellegi stressed that there were many variables which may or may not affect the 1981 Census, such as a postal strike, political and social factors, and so on, as well as the positive effects of the support given by the provinces and business communities.

Mr. Palmer expressed concern that an adjustment to the 1981 figures would trigger a reversion of monies paid to Prince Edward Island for 1981/82 under the Fiscal Arrangements Act.

Mr. Fortin asked if Statistics Canada planned to publish the estimates of under-enumeration. In reply, Dr. Fellegi said that Statistics Canada had published estimates of the under-enumeration from the reverse record check since 1961, and this would again be done for the 1981 Census.

Mr. McGinley asked whether, if the 1981 Census yielded results similar to the recent United States experience, Statistics Canada would be providing any information on the possible overcount. In response, Dr. Fellegi said that Statistics Canada did not have a budget for this. Dr. Wilk added that he did not think that the United States experience in 1980 was being interpreted as representing an overcount, and that their view of the results was that the accuracy was exceptionally good by historical standards.

Mr. Basavarajappa (Statistics Canada) told the Council that, in the United States, they still believed there was undercount. For example in 1970, blacks were undercounted by seven percent, whereas, for the 1980 Census, they believed that this dropped to five percent. He said that netting of illegal aliens had affected the United States methods to evaluate the completeness of their Census, as well as their ability to make adjustments.

#### AGENDA ITEM 6 Statistics Canada Pricing Policies and Practices

Mr. Worton briefly introduced Statistics Canada's report on Pricing Policies and Practices (see Appendix B).

He told the Council that the report was a confirmation of the discussions of the Dissemination Committee meeting held on November 25th and 26th, 1980. He said that the proposals presented at the meeting had subsequently been looked at by the Statistics Canada Executive Committee and approved with very minor modifications and clarifications.

Mr. Ford suggested that preferred status be given to provincial government departments only when the request comes from the Focal Points.

Mr. Worton replied that some departments have direct dealings with Statistics Canada and this is where the discretion of the Assistant Chief Statisticians comes in. He said that telling provincial departments to go through the Focal Points would be meddling with the provincial governments and this would not be proper.

Mr. Ford said that the Focal Points were often not aware of dealings between provincial departments and Statistics Canada. He said he would like to see this problem resolved.

Messrs. McMahon (Saskatchewan) and Fortin supported Mr. Ford's point of view.



Mr. Schnick said they would not insist that departments who have long standing relationships with Statistics Canada channel their work through the Focal Points, but that it would be desirable to have his office informed of any such communications.

Mr. Wilk pointed out that Statistics Canada was not in a position to insist that provincial departments go through the Focal Points. He suggested that a satisfactory compromise regarding this issue would be that the discretion in providing some economic privilege to other than the Focal Points be vested in the Chief Statistician, as opposed to the Assistant Chief Statisticians.

Dr. McReynolds said that Mr. Wilk's gesture was appreciated but he was concerned with the burden on his time. He stressed that the concern was that the Focal Points would like to know what was being requested so that the request might be amended to serve a large number of uses rather than a single function. He added that by filtering the requests, it would minimize the costs to both the provincial governments and Statistics Canada.

Mr. Wilk replied that he sympathized with the desire of the Focal Points to be kept aware of requests for statistical data. He said that he did not know how this could be formalized in a way that would be binding.

Mr. Fortin pointed out that the Focal Points had a mandate to coordinate statistical activities and that it was important that the Provincial Statistical Agencies be informed or involved if Statistics Canada accepts to do non-repetitive work for a provincial government department. He added that he felt the report on pricing policies did not clearly indicate the privileges of the Provincial Statistical Agencies in comparison with the other provincial departments.

Mr. Worton advised that he was prepared to reword the policy to spell out the desirability of consultation between the provincial departments and the Focal Points.

Mr. Rowebottom said that he appreciated the Provinces' need to know what was going on. He suggested that it would not be unreasonable that when Assistant Chief Statisticians made agreements to serve provincial groups other than the Focal Points that they inform Mr. Drover's Staff to ensure that the Focal Points are informed of any such agreements.

#### AGENDA ITEM 7 CANSIM - Proposed Marketing Arrangements

See closing remarks by Mr. Wilk.

#### AGENDA ITEM 8 Provincial Access to Income Tax Records

Mr. Rowebottom told the Council Members that access to income tax records was governed by the Income Tax Act and that, under the collection agreements between the Provincial and Federal Governments, the provinces could use the tax data only for purposes directly related to the payment of taxes. He reported that Revenue Canada had come to the conclusion that access within the provinces for statistical purposes would only be brought about as a result of changes to the existing collection agreements and the provincial and federal tax laws. He added that Revenue Canada had said that it was up to the provinces to decide if their governments wished to use the tax returns for statistical purposes and to the Federal Minister of Finance to make the necessary changes in collection agreements and tax laws.

Mr. Salley told the Council that there was a matter of contention between Statistics Canada and Revenue Canada regarding this information and that meetings were being held between the two Departments to resolve this problem. He said that he felt a combined effort to enumerate all small businesses, not just in the retail and wholesale services sectors, but also in the manufacturing, construction and transportation sectors, would provide a unique opportunity to identify and record all such business activity and to share the information with the provinces.

Mr. Salley said that representatives of the small business community were coming around from their position of outright hostility to government requests for information. He added that he believed such improvements would allow Statistics Canada to undertake a large-scale enumeration of small businesses and that, if the collection was done by means of a survey program, the information could then be shared with the provinces. He added that the advantage for the business community was that, instead of seeking data annually from all manufacturers, Statistics Canada would be seeking information less frequently from all businesses. He said that specific proposals regarding the frequency of the program would be discussed at the next meeting of the Business Statistics Committee and these proposals would have as their general objective a complete enumeration of all businesses which are not routinely surveyed by Statistics Canada or the provinces.

Mr. Fortin pointed out that Quebec was well aware of the problems of access and that statistical information on small business was of vital importance. He said that Quebec had, in the past two years, done a survey on small manufacturing firms and they had shared the completed questionnaires with Statistics Canada. He added that Quebec had started a comparative study of the statistical information from the questionnaires and the corrected statistical information taken from income tax records. He proposed that this study be tabled when ready and discussions on the matter be continued at some later date. Mr. Fortin said that Quebec Department of Revenue had its own income tax files for businesses and the question of compatibility of data may eventually cause a problem.

In response, Mr. Salley said that there was always a great danger when you have such results obtained by one province from tax records. He added that he was concerned that Quebec needed to have statistical data for all businesses and for every year.

Mr. Fortin said that Quebec had a real need for small business data and would collaborate with Statistics Canada if the bureau takes further initiatives in this area. He also stressed that Quebec needed annual data on small businesses because of the economic policies of its Government. For example, the Quebec Government tries to influence the structure, area, creation and development of small businesses.

With regard to access to taxation records, Mr. Falk asked about the possibility of changing the Statistics Act to allow the provincial agencies access to the records. Mr. Rowbottom replied that Revenue Canada would not be at all convinced by any legislation other than its own.

Mr. Wilk added that it would be a very lengthy process to amend the Statistics Act by comparison with the more routine way in which amendments are introduced into the "Income Tax Act".

Mr. Falk advised that Manitoba would prefer to have annual data for some sectors like manufacturing and for other sectors they could rely on less frequent data.

Mr. Salley proposed to resume the discussion in more detail at the next meeting of the Business Statistics Committee.

Mr. Bisreth (Quebec) asked whether, if the survey on small businesses was done every two or three years, it would be possible for Statistics Canada to provide forecasts on small businesses.

Mr. Salley replied that it would be possible for Statistics Canada to share the data with the provinces under the Statistics Act.

Mr. Bisreth said that Quebec would accept estimates for small businesses, but if they would have to wait five years this would be too long.

Mr. Wilk suggested that a revolving survey process might be considered whereby, every year, two provinces would be surveyed on a rotational basis and, thus, a continuity of information might be obtained which would provide some statistical support for a forecasting process. Mr. Salley said that he was rather attracted to this idea and he felt that this proposal was certainly feasible.

Mr. Wilk suggested that this matter be pursued in the future under the appropriate committee.

Mr. Ken Cheng (Ontario) told the Council that Ontario strongly supported the efforts of Statistics Canada to obtain data from income tax files.

Mr. Wilk pointed out that, with regard to activities concerning Statistics Canada and Revenue Canada, Mr. Rowebottom recently co-chaired a Task Force which helped to articulate some of the outstanding issues, problems and requirements in the relationship between the two Departments. He said that he thought Mr. Rowebottom and the Task Force had done a first-class job on everyone's behalf. He added that there was a high-level continuing Steering Committee to oversee the interface between the two Departments and Statistics Canada's representative on this Committee was Mr. Salley.

#### AGENDA ITEM 9 Strategic Planning Overview

Mr. Wilk told Council Members that copies of the report on Statistics Canada's Strategic Planning Overview (see Appendix C) were sent to the appropriate central agencies in Ottawa and a response or feedback had not been received from Treasury Board or the Privy Council Office.

Mr. Wilk stated that most strategic plans needed continuing reconsideration and appropriate revisions as unexpected events transpired. He stressed that five major components had been identified in this strategic planning overview. The first was the notion that the present cadre of programs and operational processes were fundamentally sound and should be maintained subject to a continuing pattern of change and evolution of these programs. Secondly, it had become increasingly clear that there was a need for a significant attempt to enhance the communications processes of Statistics Canada to its various constituencies. He said that this included marketing products and services, identifying users needs, relations with news media, as well as liaison with sophisticated communities, such as professional and trade associations. The third area for attention was a process of regionalization. Mr. Wilk said that a variety of circumstances have suggested that there may be very significant opportunities for gain by identifying those of our operations that could, in a cost/beneficial way, be taken over by the Regional Offices and he felt that this would lead to a more effective liaison with the Provincial Governments. Fourth on the list was the area of research, development and analysis. Mr. Wilk indicated that what he was looking for was some deep thinking regarding the nature of existing information, the relationships that exist amongst them, what sort of theoretical framework can be developed to help both in the accumulation of pertinent information and in the exploration of that information which is now available. He said that Statistics Canada was going to make some serious attempts to identify important social, political and economic issues that were facing the Country and ascertain what sort of information would be needed to help illuminate some of those issues. He stressed that Statistics Canada would be very careful not to cross the boundary between the production of objective and scientific information pertinent to important questions, on to the other side which was the area of policy judgement and political decision. The fifth and last area covered in the strategic planning overview involved further exploitation of micro-electronics and computer processing. Mr. Wilk told the delegates that he felt there was enormous potential for more graphical representation.

Mr. Schnick presented the following paper in response to Statistics Canada's Strategic Planning Overview:

COMMENTARY ON STRATEGIC PLANNING OVERVIEW

1. Introduction

Central Statistical Services, as the statistical focal point for the Province of Ontario, welcomes an opportunity to review the strategic planning program contemplated by Statistics Canada for the next four years, as such knowledge assists us to more effectively plan our own activities.

Although we agree with the broad thrusts proposed, and are pleased to see Statistics Canada providing leadership, we are nevertheless disturbed by the lack of reference to the relationship or role of the provinces, and particularly of the statistical focal points to Statistics Canada. Understandably this creates confusion and doubt in our minds, since we have for some time considered the Federal/Provincial Statistical Consultative process to be a viable reality in the statistical system. It seems to us that the Council, in its review of the "strategic planning overview", should once again reaffirm the consultative or partnership role of the provinces in working with Statistics Canada to achieve the objectives of a national statistical system, as referenced in the Overview.

We believe that it is more important than ever to have a well-defined line of effective and ongoing communication and consultation between Statistics Canada and the provincial statistical offices if our mutual objectives and interests are to be realized. Having stated our general impression of the Overview, there are a few specific issues we wish to raise for comment and clarification.

2. Basic Axioms

In our view, two additional axioms should be added to the list given, namely:

- the provinces are partners in the federal/provincial statistical system, and
- the increasing scarcity of human and financial resources requires that more be done with less.

Specific reference to priority setting and ranking is welcome and, although not new, we recognize the benefits of a priority setting mechanism which will provide maximum benefit to a service-wide statistical system. Perhaps subsequent meetings will more fully address the elements and components of priority setting, as well as the procedures for implementation, taking into account the simultaneous needs of the partners in the statistical system and the user areas for which they speak.

3. Current Environmental Considerations and Opportunities

Although we agree with the thrusts needed to meet the environmental considerations confronting the statistical system, we are not sure whether planning includes harnessing all collective resources available to the system. It seems to us, major steps can only be accomplished where there is effective integration or coordination of federal, provincial and private resources.

4. Strategic Plans and Initiatives

a) *Evolutionary Momentum of Programs*

*Under strategic plans and initiatives, we are pleased to see new data requirements incorporated which are of great provincial concern, especially small area and small business data, as well as energy, resource and environmental statistics. We anticipate that provincial input would form a substantive and necessary part of these or other future programs related to new data development.*

b) *Marketing and Information Services*

*As for marketing activities, it is our view that recognition should be given to the role of the provincial statistical agencies in the marketing of statistical products. Without an integration of resources, there could be a substantial duplication of effort. Past experience has shown that the cooperative efforts of the provinces and Statistics Canada have proven to be highly effective. Currently, we can reference our collective efforts in the marketing of the 1981 Census of Population.*

c) *Regionalization*

*Considering the importance of achieving the gains anticipated from increased "regionalization" of operations, we would expect this initiative to be accomplished in cooperation with the provincial statistical offices. We believe that our mutual interests are best served through a joint approach.*

*In Ontario, we have experienced difficulty in having the Province fragmented in terms of jurisdictional or administrative areas between the Toronto, Ottawa and Winnipeg regional offices. Representation has been made to have all Provincial statistical concerns lodged with the Toronto office, and we trust this can and will be resolved. One regional field contact for Statistics Canada activities related to the Province of Ontario would prove more efficient and effective in the consultation dissemination process.*

*We in Ontario have had - and continue to have - very close cooperation and liaison with the Toronto Regional Office. Our future plans anticipate even further development of this liaison and coordination. Subsequent discussions would prove helpful in further defining this area or span of responsibility and accountability.*

d) *Research, Development and Analysis*

*As research, development and analysis activities are of growing concern to us, we welcome the emphasis given to them. Although increasing demands on the statistical system make the plan for improved accessing of existing data files most timely, we would hope that future development does not lead to a reduction in information available to the provinces, as has occurred with the utilization of Revenue Canada files for Census of Manufactures purposes.*

*Realizing the strong potential which exists for utilizing existing data files, we would hope to be an active participant with Statistics Canada. Current federal/provincial involvement in the development of administrative records for statistical purposes hold great promise for the future in achieving this objective.*

e) *Information Processing and Presentation*

*We find the reference to TELIDON very intriguing. The statistical focal points have continually been searching and exploring methods for a more interactive process for accessing statistical data bases.*

*We would hope that Statistics Canada will expedite further development in this new technology and, where possible, utilize more fully the resources which exist in the federal/provincial statistical system.*

Mr. Wilk responded by saying that there was a lack of reference to the relationship or role of the provinces because the partnership was so established that he felt there was no need to say anything about it in the development of a strategic planning overview. He said that he was committed to a full interactive partnership with the provinces in the development and operation of the National Statistical System. He added that, in identifying marketing and information services as an area for strategic attention, it was felt that opportunities would be found for improving Statistics Canada's interactive liaison with the provincial governments and, in particular, the provincial statistical focal points.

Mr. Wilk indicated that he really had no quarrel with either of the two major items raised by Mr. Schnick. With regard to the marketing of statistical products and the relationship between Statistics Canada and the provinces, he said that he did not understand well enough how this operated or should operate. However, with reference to the partition of the Country according to the responsibilities of the regional offices, he stressed that he had been troubled by the arbitrary geographic splits and believed that there was an opportunity for replanning and reformulating the regional operations.

On the subject of TELIDON, Mr. Wilk pointed out that Statistics Canada was not involved in TELIDON technology, but that the bureau was concerned with TELIDON as an instrument to more effectively make information available to public groups.

With reference to Mr. Schnick's concern that research and development might make less information available to the provinces, Mr. Wilk said that the information should become more readily available, rather than less so.

Mr. McMahon said that with regard to regionalization his Province found it difficult to deal with two regional offices. Mr. Wilk replied that he would take note of Mr. McMahon's problem.

Dr. McReynolds stated that he was very pleased with the paper presented by Ontario and with the Chairman's response. He said that the National Statistical System was extremely loose and that he felt the Council should devote more of its time towards defining the National Statistical System. He said that there had been and continued to be concern that Statistics Canada was a Federal Government Department and that it would be nice if the bureau was free of the responsibility and applications of a Federal Government Department, whereby federal interests are usually sustained when programs are cut or curtailed. He added that municipalities were creatures of the provincial governments and they constituted a very large portion of the population who were concerned with the entire range of Statistics Canada's products, services and activities.

Dr. Joyce (Northwest Territories) said that he would like to have seen included in the overview paper the provision for the North of the basic statistical series that were available for the rest of the provinces. He stressed that good basic data on the North was needed to provide necessary programs. He told the Council that there were rapid political and resource developments in the Northwest Territories and the Yukon and that they would have the same claims on the National Statistical System as Prince Edward Island for example. He added that Statistics Canada had recently given better attention to the Territories with regard to the Census, the Consumer Price Index and the Labour Force Survey. Unfortunately however, the Labour Force Survey had not been extended to the Northwest Territories.

Mr. Falk requested that, in reviewing its strategic thrusts for the next several years, Statistics Canada should take a hard look at the geography of the data being provided, and particularly small area data which are extremely important.

Mr. Palmer said that he did not share the sentiments of many of the people around the table about the positive effects of regionalization. He indicated that he did not see this as being particularly beneficial and hoped that it would not detract from the efforts that were being made in Ottawa in such areas as the development of administrative records. Mr. Wilk replied that the regionalization activity was not only for the provision of information to users, but also the collection from respondents.

Mr. Marks (New Brunswick) told the Council that his specific concern with the strategic planning overview paper was the absence of any new thrusts in the development of data for the commercial services sector. He pointed out that the weakness of the statistical information in this area had been discussed in the past and what he felt was necessary was a strengthened program for the commercial service industries similar to the program established for the commodity producing industries.

Mr. Wilk replied that he had learned firsthand of the sensitivity of the provinces with regard to the roles and relationships within the National Statistical System, and the position of Statistics Canada in particular. He said he expected that a good partnership and collaboration should dominate despite the inevitable existence of tension and disagreement as a result of the pressure of priorities on resources.

#### AGENDA ITEM 10 Federal/Provincial Arrangements

Mr. Worton told the delegates that the Council and its committees had, for many years, been one of the most important mechanisms through which Statistics Canada and the provinces had endeavoured to fulfill part of its legal mandate which required it to develop with the provinces and other Federal Departments an integrated statistical system.

Mr. Worton briefly reviewed items in his paper on the subject of consultative arrangements (see Appendix D). He said that he was mainly concerned with the structure of the committees and whether the committees operated in such a way as to best permit both sides to make meaningful input, as well as the question of location and frequency of meetings. He stated that he believed the structure of the committees should not be drastically changed, but that some meetings could perhaps be less formal and perhaps held in different locations. He added that he was not proposing any solutions, but that his topic did merit the views of Council Members.

Mr. Fortin suggested that, with regard to the Council's responsibility for giving general direction in statistics and orienting the work of the committees, this Council Meeting had not really achieved this. He pointed out that the relationship between Statistics Canada and the Quebec Bureau of Statistics was fruitful and very positive.

Mr. Fortin said that he felt the goal of the two levels of government was efficiency. However, the structures were somewhat confused because each provincial government had adopted a very different approach in organizing its statistical information. He pointed out that, professionally, the system had been successful.

Mr. Fortin indicated that he felt the Council should have a dual mandate to coordinate statistical activities and to promote professional development. He also suggested that the Council have an ongoing orientation committee to plan the activities of the Council. He said that functional committees could deal with the question of delegation and representation and each committee would have a number of working groups to deal with matters presently dealt with by specialized committees.

Mr. Worton replied that he was very interested in the notion of work groups and that there could be quite a lot of scope for having consultation and discussions in areas that were not necessarily of universal concern. He said that the logical extreme would be bilateral relations with particular provinces.

Mr. Worton pointed out that there was some danger in becoming too flexible in that it might not be too long before there would be a lot of fragmented groups as was the case a number of years ago.

Mr. Wilk proposed that the Council authorize the Chairman to establish a program committee for the next meeting of the Council. He said that the proposed Committee would be set up to take care of the housekeeping necessary to set up the Council meeting. He suggested that the membership of this Committee consist of two members from Statistics Canada, three provincial representatives, with the Secretary of the Council acting as an ex-officio member of the Program Committee to assist in the arrangements and communication processes. He said that the Program Committee would attempt to formulate a program by internal agreement where the provincial representatives would have the responsibility of representing the views of the Provincial Statistical Focal Points and the Statistics Canada representatives would carry the equivalent responsibility for Statistics Canada.

Mr. Ford said that he believed each committee should consider having a program committee for its operations.

Mr. Falk said that having the agenda well ahead of the meeting was required so that all delegates could be adequately prepared. He supported a Program Committee for the Council and, for committee meetings, he suggested that there should be a rule that the agenda be finalized by some arbitrary time prior to the meeting.

Mr. Schnick said that the proposed Program Committee for the Council would be worth trying, but hoped that there would not be a substantial overhaul of the committee structure.

Dr. McReynolds said that there was a need for more deliberation on true statistical policy questions, more discussions on the strategy issues and more work towards the articulation of what the National Statistical System is. He suggested that this be done in forums which are less confining than the proceedings of the Council and that productive discussions could take place without the benefit of minutes and formal organization and the attendance of large numbers of staff.

With regard to Mr. Worton's paper, Dr. McReynolds said that he felt the duration of the Council Meetings were too short and suggested longer meetings with time for less formal kinds of discussion, that the agenda needed careful planning and, that there was a need for a sub-committee of the Council to prepare issues where questions could be raised and resolved before the formal meeting. He said that there should be more time to have discussions on papers brought forward by the provincial delegates to the meeting. He said he believed the Council would benefit from having meetings held outside of Ottawa or even outside the Conference Centre. He said that some of the committees that were recently established were intended to take the workload off the Council and events have shown they are starting to approach that objective. He encouraged the Council Members to not make any drastic changes to the committee structure at this point in time. He said that work groups were required from time to time and that a program committee would be worthwhile, presuming delegates could change their minds if it did not work.

Dr. Joyce said he supported the idea of having the meeting outside of Ottawa and having a less formal agenda and meeting. He suggested the possibility of a Fall meeting prior to a more formal meeting of the Council.

Mr. Palmer and Mr. Wilk agreed that the three provincial delegates to the Program Committee should be rotated. Mr. Wilk added that a Program Committee would be established on an experimental basis and the group would be charged with the responsibility for developing proposals and recommendations regarding the next meeting, as well as its location, duration, and content.

In response to Mr. McMahan's proposal to pick the three representatives to the proposed Program Committee, Mr. Wilk suggested that the Council Members advise him with regard to any suggestions, recommendations or consensus that would



emerge from any discussions that might be held after this Council Meeting. He added that he would pay close attention to such recommendations when selecting the program committee members.

AGENDA ITEM 11 Other Business

Mr. Falk opened the discussion on this agenda item by advising that Statistics Canada had recently decided not to give his Province early release of Labour Force Survey statistics. He said that he would like to have a formal resolution that the Council should appraise the Minister responsible for Statistics Canada of the concern of the provincial agencies to have access to selected key data series in advance of their official release by Statistics Canada. He added that the Focal Points were part of the National Statistical System and that the Provincial Ministers should get the same release treatment as the Federal Ministers. He proposed that a resolution be made to the Minister responsible for Statistics Canada to take to Cabinet to amend current government policy.

Mr Falk said that certain Provincial Ministers should have a very short period of lead time to be able to go through briefing notes and be made aware of certain situations. Mr. McMahon pointed out that he would be in breach of his Act if he revealed data received from Statistics Canada.

Mr. Falk suggested that to overcome that particular problem in the Manitoba Act, other members can be sworn in under the Act, but that this was not a very good suggestion. He said that he was trying to find a way to provide the Provincial Ministers sufficient lead time so that they could react to the events of the day.

Mr. Worton asked if it would be useful if Statistics Canada were to provide an analysis or summary of labour force data as it related to Manitoba and supply it simultaneously with the general release of the data. Mr. Falk said that, if Statistics Canada was willing to do an analysis of some of the key economic series with special emphasis on the provincial dimension, it would be considered as a possible option. He said that the optimal position would be to provide the Focal Points with sufficient lead time to prepare the documentation.

Mr. Wilk asked if serious thought had been given to the general notion outlined by Mr. Worton. He added that the process should not involve any major continuing effort on Statistics Canada's part to effect the necessary transformations and interpretations for Manitoba. He added that he was not optimistic that the Federal Government would be inclined to make significant changes in the general policy of pre-release of information.

Dr. McReynolds stressed that Provincial Cabinet Ministers do not have a chance for preparation before they are questioned by the media because of differing time zones and the rigid release policy. He said that, in past years, a number of suggestions were made, such as changing the release time so that it fell during the working day of all Canadians, pre-release to Statistics Canada Regional Offices so that informed local insights could be applied to the analysis, and pre-release to the Provincial Statistical Focal Points on a confidential basis which would allow time for analysis. He added that the extreme proposal would be to give equal pre-release to the Ministers themselves to do with as they wished.

Dr. McReynolds urged Mr. Wilk to seriously consider the Provinces' problem in this regard and to give particular consideration to the idea of release during the working day of all Canadians. In response, Mr. Wilk promised to give this matter serious consideration.

Dr. McReynolds asked if informing of the Provinces on international conferences could be reinstated if possible. Mr. Wilk responded that he would look to Mr. Prigly (Statistics Canada) to develop a procedure for keeping Council Members informed on international activities.

Dr. McReynolds identified some additional concerns which he said were felt by the Provinces involving such things as the reliance on taxation data which had seriously eroded the provincial access to information which was previously collected by surveys, the ongoing shift of responsibilities from Statistics Canada to other Federal Departments, the legislative changes under CALURA and the discontinuance of the Census of Merchandising and Services.

Mr. Wilk said it was too late to open discussions on the subject of CANSIM, and he reported that CANSIM would continue in its present modality for a period of time of up to a year during which time a concerted and creative effort would be made to reconsider the basic concept, purpose and operation of CANSIM as a system. He added that Statistics Canada would be seeking consultation with the Provinces for suggestions on how to improve the effectiveness of CANSIM.

Mr. Wilk closed the meeting by thanking everyone for their active participation. He concluded by saying that he found the meeting to be instructive, interesting and provocative in several respects and that he looked forward to a productive collaboration and friendship with all of the Council Members.

SECRETARY'S REPORT

TO THE

FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL

ON

STATISTICAL POLICY

May 4-5, 1981

SECRETARY'S REPORT

This report provides information since the last meeting of the Council on federal-provincial consultation and committee activities and highlights of developments at Statistics Canada.

Highlights of Developments at Statistics Canada

The period since the seventh meeting of the Council has been a transitional one for Statistics Canada, covering as it did the departure of Dr. Kirkham, the interim appointment of Mr. J.L. Fry, and finally the appointment of Mr. Martin B. Wilk, as Chief Statistician effective from December 1, 1981.

A good deal of time was spent by senior management during Mr. Fry's tenure in evaluating the findings of the Moser and Price Waterhouse reports, dealing respectively with the statistical methodology used in key economic series, and with the bureau's management, organization, personnel and communication processes. This was an extremely useful exercise, and delegates are already aware of some of the initiatives taken in response to the recommendations. At this time, it is perhaps only necessary to indicate that the bureau's three major priorities for the next few years - strengthening the research, development and analytical capability, improving the quality and extending the scope of communications with our various user and supplier clienteles, and building a stronger and more effective regional presence - are all, to a considerable extent, supportive of the major substantive recommendations of the two reports.

Following the earlier development of a management information system that could identify and analyze the costs of Statistics Canada's program activities, work began during 1980 on the development of a more rigorous system for managerial control and accountability within the framework of the new Government Expenditures Management System and also the program of the Office of the Comptroller-General known as IMPAC (Improved Management Practices and Control).

1980 saw bureau management heavily involved in major classification conversion exercises. While these might be thought to be matters of purely internal concern, one of them at least - the ES conversion - has important implications for the provincial and territorial statistical offices. This is because any widespread downgrading of the levels of positions presently responsible for federal-provincial relations would have a detrimental effect on the bureau's ability to provide service and maintain the quality of our consultative processes. The bureau is, needless to say, striving very hard to ensure that this does not happen. Also in the area of its human resources, the bureau has now adopted specific targets and is taking appropriate steps to ensure more equitable participation of female and francophone employees in its various occupational categories - particularly the Scientific and Professional category as far as francophone employees are concerned.

In the area of legislation, the most significant development of the year was the amendment of the Statistics Act which now permits the Minister to authorize voluntary surveys by exception to the general rule that replies are mandatory for all surveys. In the wider context of impending Access to Information legislation, the bureau is currently compiling its entries for the required "Access Register" describing government information holdings, and developing procedures for the implementation of its responsibilities under the legislation.

## FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATION

Your Secretariat staff continued its daily consultation and liaison with the Provincial and Territorial Governments, including scheduled telephone contacts which have been set up with some Provinces, as well as the regular relay of pre-determined lists of advance information (prior to publication), the provision of unpublished data, special reports and articles, and so on. The Priority Post System continued to be a valuable asset in the distribution of information and materials.

During 1980-81, the Secretariat was involved in the organization of 12 formal federal-provincial committee meetings and 14 additional meetings, two of which were large Conferences with the public sector. The activities of the Committees are summarized below.

In addition, there was a large number of less formal meetings, including special meetings of various groups on selected subjects such as: meetings of the Task Force on 1981 Census Output; a meeting held in Winnipeg to discuss the Business Register and the development of statistical information from tax files; a meeting held in Victoria to discuss spatial price indexes; and another held in Victoria to discuss occupational data and manpower forecasting. The Secretary hopes that even more informal regional meetings can be held in the months and years ahead.

A number of Statistics Canada staff travelled to the Provincial and Territorial Statistical Agencies during 1980-81 for bilateral discussions, including a first visit to the offices of the Yukon and Northwest Territories Focal Points by the chief of the Secretariat staff. Provincial and Territorial staff visited Statistics Canada on a regular basis.

In addition to the cooperative efforts on the 1981 Census, significant progress was made during the past year with the expansion of the City Average Retail Food Prices Survey to include Whitehorse and Yellowknife and the pilot study to extend the Labour Force Survey to the Yukon.

With regard to joint collection agreements, work on a masterfile was completed and sent to the Provinces and Territories and progress was made on the formalization program. Recently, agreement was reached between Statistics Canada and the Government of Ontario on conditions whereby Ontario Central Statistical Services now can sign Section 10 agreements with the bureau.

## REVIEW OF COMMITTEE ACTIVITIES

This report on committee activities incorporates all committee resolutions, recommendations and conclusions as requested at last year's Council meeting.

A report on the new Canadian Centre for Justice Statistics is provided and a proposal is presented for a new Committee on Public Finance Statistics.

## AGRICULTURE STATISTICS

Both the 1980 and 1981 meetings of the committee were extremely well prepared and the results were highly successful. It is of interest to note that the Ontario Ministry of Agriculture and Food has invited the Federal-Provincial Committee on Agriculture Statistics to hold its 1982 meeting in Toronto to honor the "Centennial" of statistical and economic work in the Ministry.

RESOLUTIONS - RECOMMENDATIONS - CONCLUSIONS

1. MARCH 1979 MEETING

Recommendation No. 9

It was recommended by G. St-Cyr, Quebec Bureau of Statistics, that, despite budgetary cutbacks, provision be made for:

- (a) linkage between the 1981 Census of Agriculture and the Census of Population to provide socio-economic information on the basis of the personal factors, such as age and education, which were deleted from the Census of Agriculture questionnaire.
- (b) generation of SAS (Semi-Annual Survey) estimates at the regional level.

Action Reported (1979)

- (a) Planning is still in progress on the assumption that funds will be available to do the linkage.
- (b) The generation of sample estimates will be continued at the regional and in some cases at the county level.

Action Reported (1980)

- (a) Resources have been allocated to do an Agriculture - Population Linkage for the 1981 Census.

Recommendation No. 11

It was recommended by M. Bursa, Canadian Federation of Agriculture, that income statistics on:

- (a) the farming enterprise as a business, that is, cash receipts, expenses, and net income data by enterprise, size of enterprise and province, and
- (b) the farmer, that is, data on income from farming by enterprise, size of enterprise and province and from sources other than farming by enterprise, size of enterprise and province be compiled and made available.

Action Reported (1979)

Discussion paper on possible approaches to measuring total incomes of farmers was distributed to interested federal and provincial economists and the Canadian Federation of Agriculture.

Action Reported (1980)

The objective of an official estimate of off-farm income of farmers is still being pursued. A comparison of the total money incomes of farmers and non-farmers at the Canada level was published in the Proceedings issue of the

Canadian Journal of Agriculture Economics and an interprovincial comparison was presented with the Division's paper to the Agriculture Outlook Conference.

Recommendation No. 13

It was recommended by C. Sterling, Alberta, that the income tax data collection project be funded permanently.

Action Reported (1979)

- (a) Provision made in 1979/80 budget for the continuation of existing taxation data bases such as the 10% longitudinal file.
- (b) Research project initiated in September 1979 from Income and Prices Section on the substitutability of Income and Expense statement data for regular aggregate expenditure series. (This recommendation is closely related to No. 11 by M. Bursa as the income tax data collection project could provide disaggregate financial information).

Action Reported (1980)

- (a) A publication, Selected Farm Taxfiler Statistics, Canada, 1967-1976 (Catalogue No. 21-517), was published in 1980.
- (b) Research on the substitutability of taxation data for survey data for preparing provincial aggregate expenditure estimates was undertaken. Preliminary results will be available in the forthcoming Agriculture Statistics Division Working Paper.

2. MARCH 1980 MEETING

Recommendation No. 1

It was recommended by N. Roller, Ontario, that Ontario receive a final draft of the questionnaires before printing.

Action Reported (1980)

In order to ensure that the code for a given commodity is the same on all Divisional questionnaires and to standardize questionnaire numbers, all Divisional questionnaires will be passed to the Systems Co-ordination and Production Section before printing. This section will send to Ontario (and other interested provinces) copies of each questionnaire before printing.

Recommendation No. 2

It was recommended by H. Bryce, British Columbia, that the federal government should clearly state its intentions regarding metric conversion at an early date.

Action Reported (1980)

The Agriculture Statistics Division forwarded this recommendation to Mr. Jack MacKinnon, Metric Co-ordinator for Statistics Canada and noted,

"statisticians in general are concerned with the progress, or lack thereof, of metric conversion and the impact this is having on our task force of collecting and disseminating information"

Mr. MacKinnon forwarded the recommendation to the Executive Director of the Metric Commission but as Mr. MacKinnon noted in a letter to Mr. Bryce on February 2, 1981,

"The Metric Commission is caught between the attitude of the farmers and that of the federal government ... (it is) a very explosive issue."

Recommendation No.3

It was recommended by M. Issa, British Columbia Ministry of Industry and Small Business Development, that the British Columbia Central Statistics Bureau be provided with complete 1981 unrounded Census of Agriculture data by enumeration area to enable the greater use of Census results while retaining confidentiality.

Action Reported (1980)

The random rounding procedure will not be applied to the Census of Agriculture for the purposes of producing EA tapes. If there is a provincial demand for EA tapes, they will be produced using the combine and suppress technique. Provincial input may be sought to work produced using the combine and suppress technique. Provincial input may be sought to work out the geographic combinations. The production of an EA tape for general distribution is an expensive activity and it is our belief that it would be much more efficient to respond to user specified requests for enumeration area data from the Statpak data base. During the last two and one-half years, 112 such requests were serviced at an average cost of \$114 per request. We would appreciate an early indication from the provinces as to their needs for enumeration area data and their willingness to provide inputs to the process.

Recommendation No. 4

It was recommended by G. St-Cyr, Québec: whereas Census of Agriculture is the main data base on agriculture, whereas the Federal Government is late in voting the budget allocations required, whereas the agriculture community is very concerned about this situation, the provincial delegates unanimously recommend that the Chief Statistician makes representations to the minister responsible for Statistics Canada to express our desire to have the Cabinet provide as soon as possible the budgetary appropriations necessary for the holding of the 1981 Census of Agriculture.

Action Reported (1980)

The 1981 Census of Agriculture received the necessary budgetary appropriations.



Recommendation No. 5

It was recommended by G. St-Cyr, Québec, that the residual error of estimate of the balance sheet of the estimated agriculture manpower and production be used to review the output or production as well as the total supply; the positive residual to be subtracted from these elements and the negative residual to be added to the same elements.

Action Reported (1980)

Every effort has been made in recent years to keep residuals (both positive and negative) to a minimum in all provinces. Maintaining zero residuals is very difficult in that when balance sheets are drawn up, administrative data on imports, exports, interprovincial movements etc. are not available for the entire period. Estimates must be made and adjusted when accurate data becomes available. Maintaining a zero residual would require an adjustment to other supply or disposition items, thus confusing users. Using unrounded figures for inventory, births and large interprovincial movement when no administrative data is available (e.g. 8,102,100) gives users a false impression of accuracy in estimating.

Insisting on a zero residual at the provincial level could require frequent small revisions which are immaterial to most users and would only serve to confuse them.

No further emphasis is planned by the Livestock Estimating Unit to eliminate positive or negative residuals at least until after 1981 census figures become available.

Recommendation No. 6

It was recommended by J. Furness, Prince Edward Island, that a committee consisting of Census personnel (Census of Agriculture personnel), Statistics Canada personnel (Agriculture Statistics Division personnel) and provincial representatives be established to discuss the question of a regional approach to the Census. (The question of regionalization was also raised by G. St-Cyr, Québec, R. Hayman, Nova Scotia, H. Zilm, Saskatchewan and N. Roller, Ontario.)

Action Reported (1980)

The 1981 Census of Agriculture questionnaire content and format had already been finalized at the time of the 1980 meeting. However, it is planned to address this issue for the 1986 Census of Agriculture (see proposed action for 1981, below).

Recommendation No. 7

It was recommended by C. Sterling, Alberta, that discussions be held on area frame versus the holding basis for the Census.

Action Reported (1980)

It was decided to await the results of the 1981 Census of Agriculture. If coverage problems exist, new methods will need to be investigated to assure acceptable data at the provincial level.

Recommendation No. 8

It was recommended by M. Daciw, Manitoba, that a survey like their planned cattle-on-feed become a continuous survey to be carried on in conjunction with Statistics Canada and this is a case where a representative from the Agriculture Statistics Division in Winnipeg could be of a mutual benefit.

Action Reported (1980)

We do not intend to pursue a cattle-on-feed survey at present. However, we are interested in working with provinces such as Manitoba who wish to take their own survey.

Recommendation No. 9

It was recommended by M. Daciw, Manitoba, that an Agriculture Statistics Division representative be permanently located in Winnipeg.

Action Reported (1980)

The Agriculture Statistics Division agrees in principle with this recommendation and one of our objectives is to establish a representative in Winnipeg. (see response to 1981 recommendation 5, below).

Recommendation No. 10

It was recommended by all Atlantic delegates that the Truro Office and its service be maintained and that V. Redmond's replacement be named before he leaves.

Action Taken (1980)

Classification and staffing of this position was undertaken to meet this objective, but as of March, 1981, the appointment has still not been made. An appointment is expected in April, 1981.

Recommendation No. 11

It was indicated by J. Furness, Prince Edward Island, that there is a need for more data on farm cash receipts for grains, especially oats in Prince Edward Island.

Action Taken (1980)

The Truro office of the Agriculture Statistics Division looked into this situation and improved the cash receipt estimates for oats and developed a methodology for cash receipt estimates for wheat and barley for each of the Maritime provinces. These estimates are now published monthly in Farm Cash Receipts (Catalogue No. 21-001).

Recommendation No. 12

It was indicated by R. Hayman, Nova Scotia, that there is a need for more data on the consumption of fruit and vegetables as well as on labour input.

Action Taken (1980)

There is considerable interest by users in these data. However, the collection of these data is expensive and it is not possible to envisage with the present budget that we will be able to respond to these requests.

Recommendation No. 13

It was indicated by G. St-Cyr, Québec, that there is a need to develop methods to estimate on-farm consumption and interprovincial trade of food commodities.

Action Taken (1980)

The present system of farm accounts includes an estimate of income-in-kind and interested individuals can contact the Farm Income and Prices Section for the methodology and estimated consumption of food commodities. No further action was taken to improve these estimates.

Data on the interprovincial trade of food commodities is a perennial request. Agriculture Canada has undertaken a study on the availability of such data - individuals requiring further information are referred to Ralph Lattimore. No action has been taken to further develop these data due to the difficulty and cost of developing estimates.

Recommendation No. 14

It was recommended by W. Darcovich, Agriculture Canada, that three joint Agriculture Canada - Statistics Canada committees (farm input, econometric modelling and stabilization) be set up, preferably with a representative from the agency which produces the series (if it is not Statistics Canada) as it is at the production level that many data supply problems originate and can be resolved. Each of the committees would examine and articulate data needs and availability and data quality in its statistical area. Each would also examine suitable proxies and the conduct of special surveys to obtain high priority series. The committees should have the mandate to make proposals to the Senior Liaison Group (Maasland/Rowebottom).

Action Taken (1980)

The Agriculture Statistics Division felt capable of participating in only one committee at a time. Agriculture Canada chose stabilization as the priority issue. One meeting was held (April 1980) but further meetings did not materialize due mainly to a re-organization and change of personnel in Agriculture Canada.

Recommendation No. 15

It was recommended by W. Darcovich, Agriculture Canada, that work be done using Income Tax Statistics. (Income Tax Statistics was discussed by several delegates).

Action Taken (1980)

(see response to recommendation no. 13 from the 1979 conference, above.)

Recommendation No. 16

It was recommended by E. Boyko, Agriculture Statistics Division, that Agriculture Canada support the developmental work being proposed by the Agriculture Statistics Division regarding Income Tax Statistics by making staff members available to work on the project.

Action Taken (1980)

The research discussed above proceeded without the input of staff members from Agriculture Canada.

Recommendation No. 17

It was recommended by P.J. McCarthy, Newfoundland, that Statistics Canada move in the direction of publishing more statistics on Newfoundland agriculture either by including them in the appropriate tables or, if not possible due to time constraints, publish a separate book on Newfoundland agricultural statistics.

Action Taken (1980)

A compendium of Newfoundland agriculture statistics, entitled Newfoundland Agriculture Statistics, 1971-1980 (Catalogue 21-418), will be published in 1981.

Recommendation No. 18

It was recommended by K. Wardley, Agriculture Statistics Division, that the Potato Intentions Survey conducted by the Crops Section in Mid-March each year, be dropped (and the results of the 1980 survey not be published). The recommendation followed discussions with grower groups in the main potato producing provinces.

Action Taken (1980)

This was done.

Recommendation No. 19

G. St-Cyr, Québec, submitted the following recommendation and would like to see included in the minutes of the meeting: "I would like to express our thanks to Mr. Vince Redmond for the number of years of service that he has given to statistics and the participation at a number of these committee meetings. I would like to thank Mr. Murray Riach who will also be retiring very soon. I would like to thank both of these people for their devotion to agriculture statistics in Canada."

Action Taken (1980)

This was done.

Recommendation No. 20

It was recommended by C. Sterling, Alberta, that a write-up on their careers be in the formal proceedings in the 1980 official publication (this recommendation was to follow-up on G. St-Cyr's recommendation).

Action Taken (1980)

This was done.

3. MARCH 1981 MEETING

Recommendation No. 1

It was recommended by C. Sterling, Alberta, that the provinces have greater involvement in the planning and development of our present statistics system.

Proposed Action (1981)

The Agriculture Statistics Division has been and continues to be open to suggestions and recommendations from the provinces which can be accommodated by existing budgets.

We attempt discussions and negotiations multilaterally (e.g. the annual Federal-Provincial conference and the western agriculture statisticians conference, where the agenda of the latter is determined solely by the provinces) and bilaterally (via written and verbal communications and personal visits throughout the year). Greater provincial involvement is invited; it is our view that if additional forums or meetings are deemed desirable, they should be organized by a provincial representative (or group of provinces).

Recommendation No. 2

It was recommended by N. Roller, Ontario, that the Cold Storage Survey (CS-151) be transferred from the Agriculture Statistics Division to the province of Ontario.

Proposed Action (1981)

The cold storage survey forms CS-151 is a survey dealing with the storage of butter and cheese. The Agriculture Statistics Division agrees and approves of the transfer of the collection, data processing and estimation functions to the province of Ontario.

We are arranging an opportune time for the transfer with Nick Roller of Ontario. At this point we are merely awaiting for Nick Roller to set the date that would be convenient to him. He believes this will not be before June 1981.

Recommendation No. 3

It was recommended by N. Roller, Ontario that the Agriculture Statistics Division clearly distinguish between plans and decisions in its communications regarding changes in survey methodology.

Proposed Action (1981)

We agreed with this recommendation. The survey planning steering committee will develop a suitable distinction between plans and decisions and communicate this to the provinces prior to the regional and provincial meetings to discuss our survey plans.

Recommendation No. 4

It was recommended by H. Zilm, Saskatchewan, that an information newsletter be developed for the Canadian agriculture statistics community.

Proposed Action (1981)

This is a good idea. We will attempt to circulate a few this year.

Recommendation No. 5

It was recommended by H. Bryce, British Columbia, that a regional office be established in British Columbia.

Proposed Action (1981)

We agree in principle with the idea of regional offices. Statistics Canada is in the process of developing a longer term strategy for regionalization and the Agriculture Statistics Division intends to pursue this matter strongly. It

is important to realize that regionalization of activities entails certain costs (at least, initially) and these costs must be accommodated with existing budgets.

Recommendation No. 6

Whereas the surveys of farm machinery sales, fertilizer and pesticide use formerly conducted by Statistics Canada have not been replaced by comparable industry-supported surveys (or not at all), and whereas statistical information in these areas is a requirement of a wide number of users in Canada, including governments, for policy and market analysis purposes, Agriculture Canada recommends that Statistics Canada develop a proposal, in consultation with principal users, to replace these surveys with comparable information within a two-year time frame.

Proposed Action (1981)

This recommendation will be referred to the appropriate senior managers in Statistics Canada and to the Agriculture Canada - Statistics Canada Interdepartmental Liaison Committee.

Recommendation No. 7

It was recommended by I. Furniss, Agriculture Canada, that, further to W. Darcovich's recommendation of last year (recommendation no. 14) for the establishment of three interdepartmental (joint Agriculture Canada/Statistics Canada) working groups, two more interdepartmental groups be established, namely: (1) food processing, distribution and retailing statistics and (2) regional outlook data by province and type of farm.

Proposed Action (1981)

We are in agreement in principle. This recommendation will be forwarded to the Agriculture Canada - Statistics Canada Interdepartmental Liaison Committee.

Recommendation No. 8 and 9

- (8) It was recommended by Guy St-Cyr, Quebec, that a Committee of provincial representatives be established to cooperate with Statistics Canada in preparing the 1986 census questionnaire.
- (9) It was recommended by C. Sterling, Alberta, that we develop a technique as provinces and the federal counterparts and openly discuss the preparation for the 1986 Census with respect to regional questionnaires and the type of questions that could be on the questionnaire.

Proposed Action (1981)

We accept these recommendations. Statistics Canada is most anxious to ensure a 1986 Census that is acceptable to all parties, including the farmers who must complete the questionnaire. We would suggest a committee with representation from Atlantic Canada, Quebec, Ontario, the Prairies, British

Columbia and the Census of Agriculture should examine the need for a census, the type of census required, and existing procedures and methodology and proposed questionnaire content, means to accommodate regional differences, desired output, and modes of dissemination. This is a major task and should start later in 1981.

Recommendation No. 10

The letter from Ken Lantz, respecting the 1982 Federal-Provincial Committee meeting, was accepted by the Chairman.

Proposed Action (1981)

The invitation to hold the 1982 meeting of the Federal-Provincial Committee on Agriculture Statistics in Toronto was discussed and accepted by the meeting, provided that Ontario can provide simultaneous translation of the proceedings. Since some delegates expressed the view that they would not like to see all meetings being held outside Ottawa, it is suggested locations outside Ottawa be approved by the committee. The dates of March 9 and 10, 1982, have been reserved for next year's meeting.

BUSINESS STATISTICS

The 1981 meeting of this committee took place in January and a new meeting format was introduced. Following a plenary session on the first morning, a workshop on the "Business Register" was held in the afternoon. The following morning a workshop on "Small Business Statistics" was held, followed by a wrap-up plenary session in the afternoon.

The meeting was considered highly successful and it is intended to follow a similar format for the next meeting.

No formal resolutions, etc., evolved from the meeting.

CENSUS OF POPULATION AND HOUSING

This committee met in February 1981 and as a result of the meeting, a minor change to the "Memorandum of Understanding - Appendix "A"" was recommended.

Appendix "A" presently reads:

For purposes of this memorandum of understanding "provincial agencies" include:

- (a) Municipal government
- (b) Provincial Welfare Organization
- (c) Provincial Health Institution
- (d) Education: School Boards, communities, colleges.



The memorandum will expand the definition of "Provincial Agencies" as follows:

"provincial agencies shall include any body or group established by an enactment of a provincial legislature or regulations or orders pursuant thereto".

#### DATA DEVELOPMENT

This committee met in February 1981, and as a result of presentations made on small area data, it was agreed that all provinces and territories would submit proposals not only for agenda items for the next meeting, but also for seminars or workshops which could be held before the next meeting.

The Chairman will be available to discuss the Committee's activities at the Council meeting.

#### DATA DISSEMINATION

A very informative meeting of this committee was held in November 1980. Numerous topics including cost recovery and dissemination policy were discussed however, there were no recommendations from the meeting.

#### SOCIAL STATISTICS

This committee has not met since its first meeting in February 1980.

#### ENERGY STATISTICS

This committee has not met since November 1977 and it is questionable if there is a continuing need for it. The energy area could report under the umbrella of the Business Statistics Committee, however, the members of that committee for the most part are not energy orientated.

#### LABOUR STATISTICS

This committee held a very successful meeting in May 1980 during which they held not only two plenary sessions, but also four workshop sessions. The workshop sessions were found to be very productive and a similar agenda format is being followed for the 1981 meeting.

The committee adopted one resolution (no. 5) which they wished to be brought to the attention of the Consultative Council, i.e.

"Whereas the Committee found the OES evaluation report informative and appreciates that Statistics Canada is planning to undertake further work to examine the methodological, statistical and operational problems associated with establishment surveys and will be attempting to develop feasible, costed options for collecting occupational data between censuses, be it resolved that this Committee establish a working group to work with Statistics Canada

in the development of these options. This working group shall be constituted of representatives of Statistics Canada, CRIC, and up to three representatives from the provinces and territories and the group shall report at the next meeting of the Committee."

In addition, as a result of considerable discussion regarding formal membership on the committee, the committee's executive sub-committee has proposed a revised "Terms of Reference" for Council approval. The basic changes are underlined in the following:

FEDERAL-PROVINCIAL COMMITTEE ON

LABOUR STATISTICS

TERMS OF REFERENCE

1. There shall be a committee called the Federal-Provincial Committee on Labour Statistics.
2. It concerns itself with discussing improvements and continuous communications in the diverse and complicated fields of labour statistics between Statistics Canada, Labour Canada, the Canada Employment and Immigration Commission, and the Provinces and Territories.
3. The Committee shall be composed of the Director of the Labour Division, Statistics Canada, as Chairman; one Principal Delegate from each Province and Territory in Canada, and one delegate each from Labour Canada and the Canada Employment and Immigration Commission. Advice or representation shall be provided by the Standards Division of Statistics Canada and other Federal Government Departments, as appropriate.
4. The Committee shall normally meet once every year, preferably immediately prior to or following the meeting of the CAALL meeting on Statistics Research, but may, by agreement between the Chairman and a majority of the Provincial and Territorial delegates, meet more or less frequently. The location and date of future meetings shall be determined at each meeting of the Committee or by the Chairman and the Central Secretariat. The agenda for such meetings shall be prepared and distributed as far as possible in advance of their planned dates, and in consultation with the Provincial, Territorial and Federal Department delegates.
5. The Committee shall report annually on its activities and resolutions to the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy through the Central Secretariat of the Council.
6. The members of the Committee may present resolutions to various agencies, at the annual meeting, for discussion and consideration. The Chairman of the Committee shall report back to the members, as soon as possible but no later than the next meeting, on action taken on the resolutions.
7. Minutes of each meeting should record major points of discussion, decisions and recommendations and are to be prepared within one month of each meeting.

GENERAL

1. The host of each meeting shall provide suitable meeting accommodation. Normally, Statistics Canada will be responsible for the provision of the Secretariat staff, simultaneous interpretation equipment and interpreters. In addition, when meetings are held in Ottawa, Statistics Canada will be responsible for the transportation expenses of one delegate from each Province or Territory, for one meeting in each calendar year.
2. Members of the Committee may, at their own discretion, be accompanied to meetings with such support personnel as they deem necessary.

RESOLUTIONS - RECOMMENDATIONS - CONCLUSIONS

NOVEMBER 1979 MEETING

Resolution No. 4

Whereas the Committee has constantly urged development of occupational employment data, and does now reaffirm this as a matter of high priority, resolved that Statistics Canada undertake to develop methods for providing occupational employment data for intercensal periods.

Action Reported (1979)

A meeting was held on February 1 with Peter Miles from CEIC on this matter. Much more research is required before definitive plans can be formulated.

Action Reported (1980)

This resolution ties in with Resolution No. 5 (1979) and Resolution 5 and 6 (1980). Up-dated action is reported under 1980 Resolutions.

Resolution No. 7

Resolved that in view of the importance of acquiring complete, consistent and timely employment, earnings and hours of work information on a monthly basis for the entire economy, that the Statistics Canada divisions responsible for the health and government sectors provide such information according to the format and schedule specified by the Employment Statistics Development Project Team or assign responsibility for the Collection of such information to the Labour Division which collects it for other sectors. Further resolved that the Project Team or the responsible divisions make every effort to ensure that the health and government sectors are properly profiled, that reporting structures are incorporated in the Business Register and that vigorous collection and follow-up procedures are established to acquire the requisite information.

Action Reported (1979)

The Employment Statistics Development Project Team has established a group to examine the data collection procedures planned for these areas.

Action Reported (1980)

Following an extensive study, a report was prepared in December 1980 embodying recommendations for the collection of Government and Institutional data for the Survey of Employment, Payrolls and Hours (SEPH).

The recommendations have been reviewed and accepted by the divisions concerned, i.e. Labour Division, Public Finance Division and the Business Register.

An interdivisional committee is now in the process of determining the resources required to implement the recommendations. When the resources have been made available work will begin towards integrating the activities of the Labour and Public Finance Divisions with regard to the publication of employment, payrolls and hours data for establishments in the "governments" sector.

Establishments in the health sectors will be surveyed by the SEPH when the survey begins.

Resolution No. 8

Resolved that the Employment Statistics Development Project endeavour to provide more detailed employment and wage data than currently available and specifically that reliable quarterly employment and wage data at the 3-digit SIC and sub-provincial level be made available.

Action Reported (1979)

Every attempt will be made to provide reliable data at the lowest levels possible.

Action Reported (1980)

This ties in with Resolution No. 1 - 1980. Update is reported under 1980 Resolutions.

Resolution No. 9

In recognition of the requirement by the provinces and territories to utilize and, if necessary, develop statistics to respond to the continuing series of reductions in labour data collected, be it resolved that Statistics Canada inform this committee's membership as early as possible regarding its plans to modify or cut back on the data it provides. Statistics Canada is requested to provide this membership with an outline of options and trade-offs being considered in response to budgetary constraints.

Action Reported (1979)

The members of the Federal-Provincial Committee on Labour Statistics will be informed as early as possible of any plans Statistics Canada may have to modify or cut back on the data it provides.

Action Reported (1980)

There is no change since action reported in 1979.

Resolution No. 10

Whereas there is an urgent need for consistency and currency in the production and use of occupational employment data, be it resolved that the Executive Group approach Statistics Canada and CEIC to urge that work proceed on the ongoing revisions of the CCDO and that a report on this progress be made at the next committee meeting.

Action Reported (1979)

Action on this resolution will be discussed when meetings with the provincial representative are conducted - see item 5.

Action Reported (1980)

The only change from action reported in 1979 is that the English and French versions of the revised Standard Occupational Classification went to print in January 1981 and were available for distribution in March 1981.

MAY 1980 MEETING

Resolution No. 1

The Committee members were informed during the current meetings that Statistics Canada intends to tabulate data from the Employment, Earnings and Hours of Work survey for only those urban areas with a population of 25,000 and over; this would yield no urban area data from the Yukon and Northwest Territories and very little urban area data for the smaller provinces. Therefore be it resolved that Statistics Canada review with the provinces involved, the possibility of providing these provinces and territories with data on urban areas under 25,000 population so that each province or territory would have at least one subprovincial or territorial breakdown. Due to pressures exerted by the current ESDP program, the provincial and territorial requirements must be communicated to the Labour Division by June 15, 1980.

Action Reported (1980)

There were no requirements communicated from the provinces by the date required, i.e. June 15, 1980 concerning their desires for data on urban areas under 25,000 population.

The Project Manager, Rick Baxter, did, however, communicate with the Statistical Focal Points on September 8th as follows: "Although we cannot state specifically what the quality of the estimates at the industry level will be, a number of estimates can be produced for smaller geographical areas than the province. As well, at the provincial level there may be some more detailed data of sufficient quality for smaller than industry division levels; that is, the 3-digit S.I.C. levels. Again the co-efficient of variation of these types of estimates cannot be determined until the survey is in place".

Resolution No. 2

Resolved that the Unemployment Insurance beneficiary counts by Census division and county be released in June 1980 to the provinces and other agencies.

Action Reported (1980)

Data on beneficiary counts by census division and county, commencing with May 1980 data, are now available in CANSIM or from the Labour Division, Statistics Canada.

Resolution No. 3

With the completion of the Guide to Federal Government Labour Statistics, be it resolved that the Labour Division of Statistics Canada adopt a policy of listing related federal or government statistics and data sources in their publications.

Action Reported (1980)

Labour Division incorporated a listing of related services in the Labour Compensation publication and has also raised the matter, in general, with the Publications Board.

Resolution No. 4

The Committee recommends to Statistics Canada that provincial Workmen's Compensation Board files be investigated as potential sources of payroll information and as checks on the coverage and quality of industrial and geographic coding of the Business Register.

Action Reported (1980)

A plan is now being developed for the maintenance of the quality of information on the Business Register. The quality assurance development will include an investigation of other sources of data such as the Workmen's Compensation Board files that could be used to improve (or evaluate) the quality of the Business Register data.

Resolution No. 5

Be it resolved that this Committee reaffirms in the strongest terms its support of Resolution No. 5 from the November 1979 Labour Statistics Committee meeting and that this resolution be brought to the direct attention of the Chief Statistician and the Consultative Council, and that a detailed project plan for the implementation of the resolution be provided to the members of this Committee by Statistics Canada and the CEIC prior to June 30, 1980. Resolution No. 5 from the 1979 Federal-Provincial Committee on Labour Statistics is shown below:

"Whereas the Committee found the OES evaluation report informative and appreciates that Statistics Canada is planning to undertake further work to examine the methodological, statistical and operational problems associated with establishment surveys and will be attempting to develop feasible, costed options for collecting occupational data between censuses, be it resolved that this Committee establish a working group to work with Statistics Canada

in the development of these options. This working group shall be constituted of representatives of Statistics Canada, CEIC, and up to three representatives from the provinces and territories and the group shall report at the next meeting of the Committee."

Resolution No. 6

The Committee wishes to commend Statistics Canada on the way the Labour Force Survey and the Employment Statistics Development projects were administered and the way in which the provinces were involved in the establishment of objectives and informed of the progress and development of these projects, and suggest that similar procedures be put into place regarding the design and implementation of the creation of a Manpower Data Base with specific reference to occupational data.

Action Reported No. 5 and No. 6 (1980)

Among the recommendations from the Moser report, relating to occupational data, were two that advised a closer examination of the United States experience and advised proceeding with caution.

Statistics Canada has followed both recommendations.

In late 1980 a trip was made to Washington to discuss evaluation and uses of the U.S. data. In addition, a recent workshop, organized and held in Victoria, B.C. provided an opportunity to discuss needs with users in some detail. A workshop is planned for the Federal-Provincial conference in late May which will provide another forum for discussion of supply and demand needs between users and suppliers such as Census, Education and Labour.

Resolution No. 7

Given the importance of productivity statistics in the development of industrial strategy and manpower planning at the national and provincial levels, it is strongly recommended that the Input/Output Division of Statistics Canada expand its current data base and provide more extensive data on productivity at a higher level of disaggregation.

Action Reported (1980)

Currently productivity data are published for all of manufacturing only. Work is underway to produce this data for manufacturing by major industrial group.

Productivity measurement is only part of the whole picture and this measure cannot be used in isolation.

MINERAL STATISTICS

This committee once again held a very successful meeting, due to good preparation, in October 1980 in Halifax. No resolutions, etc., came out of the meeting.

LOCAL GOVERNMENT INFORMATION DEVELOPMENT

This committee held a very successful meeting in Winnipeg in May 1980 and as a result of extensive pre-preparation, there was a high degree of participation at the meeting. Numerous commitments were made as follows:

RESOLUTIONS - RECOMMENDATIONS - CONCLUSIONS

MAY 1980 MEETING

Commitment No. 1

All delegates agreed that in future the term "Reserve" will not be used to describe asset valuation accounts but that such accounts will be known as "allowances". Delegates are to report to next year's meeting on the impact of this change in terminology on legislation or regulations in force in their provinces.

Action Reported (1980)

Commitment No. 1 concerning the use of the term "Reserve" will be discussed at this Year's meeting when delegates will be asked to report on the situation in their jurisdictions.

Commitment No. 2

Amendments or corrections to the present content of Conference Document 6, "The Organizational Structure of Local Governments in Urban Regions" are to be provided to Statistics Canada as soon as possible.

Action Reported (1980)

Amendments or corrections were received from delegates covering the content of the 1980 Conference document on the Organizational Structure of Local Governments in Urban Regions. Revised sections of the paper will be issued in March '81.

Commitment No. 3

Provincial and Territorial delegates are to contact other departments or agencies regarding information contained in the publication "Statistical Information on Municipalities Available from Provincial and Territorial Governments" and to submit additional or revised material to Statistics Canada (deadline July 30, 1980).

Action Reported (1980)

Revisions to the publication "Statistical Information on Municipalities Available from Provincial and Territorial Governments" were received from a number of provinces and have been published and distributed to holders of the catalogue.



Commitment No. 4

The Provinces of Quebec, Ontario, Alberta and British Columbia are to prepare papers on depreciation for presentation next year.

Commitment No. 6

Ontario is to provide a draft of their proposed municipal handbook to Statistics Canada for distribution to delegates by the Fall of 1980 outlining the principles, definitions and concepts involved in financial reporting by municipalities. Comments are to be made to Statistics Canada early in the new year for discussion at the 1981 meeting.

Commitment No. 10

Ontario is to prepare a discussion paper on performance measurement and unit service costs utilizing a consultant's study on the subject conducted in the Thunder Bay area.

Commitment No. 11

Papers are to be submitted by all chief delegates outlining the criteria used by provincial lending authorities or debt approval organizations in assessing the financial health of municipalities for credit purposes. The papers should indicate the nature of the financial information required by such authorities and the content of financial statements considered essential for their analysis. Delegates should review papers included in the report of the 1976 Conference on the subject of capital borrowing limits.

Commitment No. 12

Statistics Canada is to conduct a review of past Conference papers on the subject of capital expenditures and fixed assets and to prepare a paper on the definition of fixed assets, what assets should be recorded, and guidelines on the criteria to be used in distinguishing between capital and current expenditures.

Action Reported (1980)

A number of papers on various subjects which were to be submitted by delegates have been received to date and will be forwarded to delegates.

Other submissions are expected to be completed in advance of the 1981 meeting and will also be made available to delegates.

Commitment No. 5

An Ontario paper on the difficulties involved in interprovincial comparisons of local government financial statistics is to be submitted to Statistics Canada for transmission to delegates prior to the 1981 Conference.

Commitment No. 7

The City of Calgary will present a paper at the 1981 meeting on the cost recovery system recently implemented in a number of its civic departments.

Action Reported (1980)

Papers are to be presented in 1981 by the City of Calgary and the Province of Ontario as described in commitments 7 and 5 respectively.

Commitment No. 8

Provinces and territories are to revise or update the list of municipal enterprises tabled at the Conference.

Commitment No. 9

Each province or territory is to provide to Statistics Canada an inventory of the municipal and joint entities providing local government services which are not presently reported on in Municipal Affairs Annual Reports or their equivalent and is to suggest how Statistics Canada might go about acquiring financial data on these organizations.

Action Reported (1980)

Commitments relating to the updating of lists of enterprises and the provision of inventories of municipal and joint service entities have been met by most delegates.

PROVINCIAL ECONOMIC ACCOUNTS

This committee met in January 1981 and the results of the meeting were considered beneficial by all delegates. No recommendations, etc., resulted from the meeting.

TRANSPORTATION STATISTICS

This is a very active committee as a result of the excellent results of its Working Groups. At present the working group on supply chaired by Ontario has completed its task with the production of its report on "Statistical Information on Transportation Available from Federal and Provincial Governments 1980".

A second working group chaired by New Brunswick has completed a draft report on "Requirements for Transportation Statistics in Canada". The final report should be completed in the fall of this year.

The third working group was formed as a result of Resolution No. 1 of the November 1980 meeting and its "Terms of Reference" are included in that resolution.

RESOLUTIONS - RECOMMENDATIONS - CONCLUSIONS

NOVEMBER 1980 MEETING

Resolution No. 1

"That a Working Group, headed by Dr. J. Rea of Manitoba Department of Economic Development and Tourism, be established. Its terms of reference would be

- to confront supply and demand catalogues
- to identify and prioritize statistical gaps
- to determine constraints on supply which may not preclude further action.

Membership will include representatives from the other western provinces.

That the development of an integrated framework for transportation statistics projects will follow the completion of the work by this Working Group."

Action Reported (1980)

The Supply/Demand Working Group, headed by Dr. J. Rea, held its first meeting March 2, 1981. It discussed a draft report on unsatisfied demand. A second draft, showing, for each unsatisfied demand, ratings on priority and ease of implementation, will be prepared and circulated to all provincial representatives and alternates for review.

Resolution No. 2

"Be it resolved that Question 42 in the 1981 Census be processed to the same level as it was in 1971 and, that any additional requirements by the provinces be identified and the means explored by the Statistics bureaus to provide that information."

Action Reported (1981)

The Census Information press release of March 5, 1981, has been distributed to all statistical focal points and their transportation representatives on the Committee.

VITAL STATISTICS COUNCIL FOR CANADA

The Council held a very successful meeting in Ottawa in May 1980. To date the minutes have not been published, however, they will be forwarded to members when received.

ADVISORY COMMITTEE ON JUSTICE INFORMATION AND STATISTICS

JUSTICE STATISTICS: A NEW APPROACH

Since October 1979 Statistics Canada and the justice community across Canada have been engaged in an intensive collaborative effort to construct an effective system of national justice statistics.

The first major milestone in this process was the presentation in June 1980 of a report entitled "The Future of National Justice Statistics and Information in Canada" to the Deputy Ministers responsible for justice and the Chief Statistician. This report was the product of the National Project on Resource Coordination for Justice Statistics and Information (NPRC), a federal-provincial work group set up in 1979 to assess problems, information needs and options for future action. The NPRC report recommended a new approach to the production of justice statistics which would give effect to both the individual and joint responsibilities of all the jurisdictions upon which national justice statistics depend.

It recommended that at the centre of the partnership a national justice statistics centre be established to operate as a more distinct unit of Statistics Canada in working with the community in the development and operation of national programs.

Following ratification of this proposal by the Deputy Ministers, Statistics Canada has, together with a federal-provincial working group, been developing such a Centre to replace the Justice Statistics Division.

The Canadian Centre for Justice Statistics will come into effect this spring and its key features can be summarized as follows:

1. Headed by an Executive Director reporting to the Assistant Chief Statistician for Social Statistics, the organization will have two main operational components:
  - A statistics and information programs directorate responsible for the development and operation of national statistics programs.
  - A technical assistance directorate which will provide assistance to justice jurisdictions, in the form of supportive technical expertise and selecting funding, for the development and enhancement of operational systems from which national statistics can be drawn.
2. The programs which the Centre will develop and operate are the result of extensive federal and provincial consultation, and will cover
  - law enforcement
  - adult courts
  - non-criminal courts
  - legal aid
  - juvenile services
  - corrections

Two of the programs operated by the Justice Statistics Division will be continued, with enhancements, in the Centre: the Law Enforcement and Juvenile Courts Programs.

Future publications of the Centre will provide not only statistical information, but descriptive information on the structure and operation of the justice services to which the statistics related.

3. Additional resources for the Centre have been approved by the federal government, resulting in a substantial increase in both dollars and man-years phased in over the next three years.
4. In order to respond to the unique problems of establishing a sound justice statistics system in Canada at this time, the Centre's management will have increased operational flexibility.

While the Centre is responsible for the development and operation of the selected national statistical programs, it is but one component of the total system. The other key components of the system are:

1. The Justice Information Council (JIC), composed of all Deputy Ministers responsible for Justice and the Chief Statistician. This Council is responsible for advising on the establishment of priorities and providing general oversight to the development and operation of programs that will meet those priorities. An Executive Committee composed of seven Deputies will act on behalf of the Council between meetings. Both committees will be chaired by the Deputy Minister of Justice for Canada.
2. A National User Advisory Council will be appointed to represent the interests of the non-government community of users of justice information, and will provide advice to the JIC.
3. A network of working-level committees will ensure continued collaboration between all jurisdictions which both use and produce justice information, in the development and operation of the Centre's programs.
4. Individual justice jurisdictions will be responsible for participation in the development and enhancement of programs and the provision of data to them.

The federal and provincial efforts of the past months indicate a strong commitment to the new enterprise and we look forward to the continuing joint effort that is essential to success.

April 1981

ESTABLISHMENT OF A FEDERAL-PROVINCIAL COMMITTEE

ON PUBLIC FINANCE STATISTICS

The following proposal has been received from Mr. J.B. Smith, Director, Public Finance Division. Also included is a draft "Terms of Reference" for consideration.

"On June 8 and 9 of this year representatives of this and other Divisions will be meeting at the Conference Centre with Federal, Provincial and Territorial officials to consider how best to improve the Division's program of provincial and territorial government employment statistics and to accommodate the requirements of Labour Division's new Survey Employment, Payrolls and Hours.

You will note that the final item on this agenda proposes the establishment of a continuing committee on provincial and, possibly, federal government financial and related statistics. This committee would be counterpart for the senior levels of government of the Intergovernmental Conference on Local Government Information Development and, like that Conference, could best function under the auspices of the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy. While the two bodies might eventually merge, it would be preferable for the new Committee to maintain a separate identity until it is firmly established.

As we see it the role of the proposed committee would be to bring together suppliers, producers and users of financial and related statistics of the senior Canadian government to improve the flow of new data to Statistics Canada, to improve the quality and utility of our product and to seek the most effective and efficient ways of disseminating that product. Obviously, a more specific statement on its role and on the relative emphasis to be placed on each of the components must await establishment of the committee.

While we are aware of the problems that can be created by the proliferation of committees, we believe that establishment of this particular body is long overdue in view of the importance of its subject matter, the problems encountered by this Division in dealing with the provinces and territories on a one-on-one basis and our difficulties in identifying the forms of our product which will be most useful to our prime users who are these same governments and the government of Canada. In addition, establishment of such a body was one of the chief recommendations of the report on this Division's program which was prepared last year by Professor Richard Bird. There was also strong support for proposal for this committee which was put forward at the January meeting of the Business Statistics Committee.

I would be grateful therefore if you could secure approval to establish this committee from the Consultative Council at its meeting in May."

Mr. Smith will be available to discuss this proposal at the Council meeting.

Revised Agenda for a meeting of Federal and  
Provincial Officials on Statistics of  
Provincial Government Employment

1. Definition of the Universe - Who is to be counted?
2. What information is now required and why?
  - (a) The Survey of Employment, Payrolls and Hours by Labour Division.
  - (b) The 1981 Financial Management System.
3. Improvements in methods of data input to Statistics Canada.

4. "Provincial Government Employment" (Cat. No. 72-007) - how can it be improved?
5. Feedback - what are the provincial requirements for unpublished data?
6. Establishment of a continuing committee on provincial (and federal?) government financial and related statistics.

FEDERAL-PROVINCIAL COMMITTEE ON  
GOVERNMENT FINANCE STATISTICS

TERMS OF REFERENCE

A. SPECIFIC

1. The Federal-Provincial Committee on Government Finance Statistics shall concern itself with:
  - a. The identification of users of government financial and related statistics and of their specific needs;
  - b. The definition and description of concepts and classifications appropriate for these statistics;
  - c. The identification of sources for the necessary data and the development of efficient methods for their collection and transmission;
  - d. The periodic appraisal of the continuing statistical program to ensure its relevance to changing needs of users;
  - e. Liaison with national and international groups working in the subject area or in related areas of government accounting and financial reporting.
2. The Committee shall be composed of the Director of the Public Finance Division, Statistics Canada, as Chairman and one Principal Delegate from each Province and Territory in Canada. The Committee may invite the attendance of representatives of government and other organisations working in subject area as may appear appropriate to the topics under discussion. The Committee may call upon Provincial and Statistics Canada resource-persons in the subject or other relevant areas as appropriate.
3. The Committee shall normally meet once every year, but may, by agreement between the Chairman and a majority of the Provincial and Territorial members, meet more or less frequently. The location and date of future meetings shall be determined at each meeting of the Committee or by the Chairman and the Central Secretariat. Agenda for such meetings shall be prepared and distributed as far in advance as possible, and in full consultation with the Provincial and Territorial members.
4. The Committee shall report annually on its activities to the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy through the Central Secretariat of the Council; the Council shall also report annually on its activities to the Committee.

B. GENERAL

1. The host of each meeting shall provide suitable meeting accommodation. Normally, Statistics Canada will be responsible for the provision of the Secretariat staff, simultaneous interpretation equipment and interpreters. In addition, when meetings are held in Ottawa, Statistics Canada will be responsible for the transportation expenses of one Principal Delegate from each Province or Territory, for one meeting in each calendar year.
2. Provincial and Territorial Members of the Committee may, at their own discretion, be accompanied to meetings with such support personnel as they deem necessary.
3. Minutes of each meeting should record major points of discussion, decisions and recommendations and are to be prepared within one month of each meeting.



REPORT ON PRICING POLICY

AND PRACTICES

EIGHTH MEETING OF THE

FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL

ON

STATISTICAL POLICY

May 4-5, 1981

Report on Pricing Policy and Practices for Presentation to the  
Eighth Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy

Introduction

At the last meeting of the Federal-Provincial Committee on Dissemination, on November 25 and 26, 1980, the document "Discussion Paper on Revenue Generation Options" was presented and discussed. The same document was subsequently reviewed by the Statistics Canada Executive Committee on December 18, 1980, and its recommendations approved, subject to minor clarification and modification. In summary, these were as follows:

Policy

Statistics Canada's outputs are provided as a public good, available to all Canadians without discrimination, with the costs being underwritten by budgetary appropriation. The cost dimensions of this public good are those expenditures required to collect, compile and analyze, or otherwise assemble, statistics into potentially disseminable form, as well as those required to provide a threshold of free access to products and services by users, and to subsidize access beyond this free threshold in cases where some payment is deemed to be appropriate, but where the national service mandate would be unduly constrained by an insistence on full cost recovery.

Charging to recover the costs of dissemination becomes appropriate when resources would otherwise be diverted from applications serving the general good to the satisfaction of special interests. It is therefore based on a principle of equity which seeks to ensure that the costs of providing special services beyond the threshold of free service shall, in principle, be paid for by those who benefit from them and not by the generality of users.

Guidelines

Non-repetitive products and services, i.e. those which are unique to a particular client, should be priced to recover direct costs and appropriate overheads as elaborated in the "Financial Policy for Revenue and Cost Recovery for Statistics Canada".

Repetitive, or pre-planned, products and services, i.e. those which can be offered with identical format and content to a succession of clients, should be charged for on a fixed price basis, and the prices determined from time to time should apply to all clientele.

Charges for repetitive products and services should be based on one of two operating principles as applicable. First, if the product or service to be offered can be readily generated as the by-product of, or incidental to, some ongoing operation with an independent justification, charges should be based on the marginal costs of providing the product or service. Second, where any elements of continuing infrastructure have had to be developed in order to offer the product or service, charges should at least cover the marginal costs involved and should further seek to recover some of the infrastructure costs involved.

### Implementation

A schedule of repetitive products and services for which charges are to be made is to be drawn up and appropriate price lists established. (This work is nearly completed at the present time, and the results will be promulgated shortly.)

### Application to the Provinces and Territories

In recognition of the special status of the provinces and territories as co-partners in the national statistical system and the extensive reciprocity to which this gives rise, and taking particular account of the function of the provincial and territorial focal points as secondary distributors of Statistics Canada's products and services, certain exemptions from and special privileges within the application of the policy and guidelines shall apply.

Provincial and territorial focal points shall be entitled to receive without charge single copies of any or all repetitive products or services. At the discretion of the responsible Assistant Chief Statisticians, other provincial and territorial departments will be eligible to receive without charge repetitive products and services, which are directly related to their mandated subject-matter areas.

As prescribed under the financial policy referred to above, provincial and territorial focal points shall also be designated as "internal clients" for charging in respect of non-repetitive products and services, whether these are requested for their own use or on behalf of clients within their perceived service jurisdictions. Assistant Chief Statisticians may also extend such status directly to the provincial and territorial departments, but in exercising this discretion should consider whether the non-repetitive request in question could be more appropriately filled by or through the designated focal point. Prior consultation with the focal point will normally be helpful in making such a determination.

Provincial and territorial focal points will always be accorded "internal user" status with respect to cost recoverable surveys undertaken on their own behalf. A similar designation of other provincial and territorial departments will again be at the discretion of the responsible Assistant Chief Statisticians, but a necessary condition of such status in these cases will be prior consultation with the appropriate statistical focal points.

STRATEGIC PLANNING OVERVIEW

(For the period of 1981/82 - 1984/85)

March 31, 1981

FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL

ON

STATISTICAL POLICY

May 4-5, 1981

STRATEGIC PLANNING OVERVIEW

(For the period of 1981/82 - 1984/85)

March 31, 1981

TABLE OF CONTENTS

	PAGE
1. Introduction .....	67
2. Basic Axioms .....	67
3. Current Environmental Considerations and Opportunities .....	68
4. Strategic Plans and Initiatives .....	69
a) Sustain Evolutionary Momentum of Programs .....	69
b) Marketing and Information Services .....	70
c) Regionalization .....	70
d) Research, Development and Analysis .....	71
e) Information Processing and Presentation .....	72
5. Expenditures Estimates .....	72

Appendix

## STRATEGIC PLANNING OVERVIEW

### STATISTICS CANADA

#### 1. Introduction

This memorandum outlines the strategic thrusts currently contemplated by the management of Statistics Canada. These planned initiatives will, of course, be subject to refinement, revision and extension in the forthcoming months and years.

The intent of these strategic initiatives is to enhance the effectiveness and efficiency of Statistics Canada, in the light of environmental considerations and opportunities, in meeting the responsibilities of its mandate. That mandate is to develop and make available the necessary statistical data and information to undergird the functioning of public and private processes - administration, analyses, decision making and policy determination.

Fulfilling this mandate requires the identification of priority areas of information need and the development of concepts, statistical designs and operational mechanisms for data acquisition. These must be dovetailed with processes to edit, summarize and analyze the data, to assure its quality, focus its informational content and enable its particular utilization. Formal discharge of the mandate requires dissemination of findings, as well as of the availability of information, to the full spectrum of the nation's constituencies. In turn, the interactive feedback from constituencies contributes to the evolution of priorities and processes.

Contributions in scientific work - as in public policy - most often derive from recognizing and exploiting opportunities. Accordingly, Statistics Canada must maintain an awareness of national needs and interests and be alert for potential requirements which may be assisted by Statistics Canada initiatives. Such a forward-looking orientation, as well as the objective of achieving the full utilization of resources in the public interest, necessitate two other vectors of activity. First, Statistics Canada must sustain state-of-the-art professional expertise in statistical and related sciences and technologies, by research, development and innovation. Second, Statistics Canada must pursue conceptual and analytical research and investigation needed to develop integrating models and informational frameworks - such as the system of national accounts - to focus the meaningfulness and value of data, to aid data consistency, and to support data quality.

#### 2. Basic Axioms

The operation and evolution of a national statistical system rests on a large set of "axioms". A few of these are listed below:

- i) An essential responsibility in statistical information development is to make every reasonable scientific effort to assess and articulate the degree of uncertainty associated with the information.
- ii) A non-removable complexity in operation of a national statistical agency is that the uses and users are many and diverse - with no non-arbitrary way of ranking "importances", and no sure way of knowing the full extent of either the indirect or the direct uses of statistical information.

- iii) The greatest value of centralization and coordination of statistical activities within the national system is not the benefits of organizational efficiencies - though these are very important - but the consequences of information integration in concepts, designs, methods and data availability.
- iv) Social and economic monitoring requires consistent data series over time which are, furthermore, relatable to one another. Single measures which cannot be assessed as to temporal or structural changes are of limited use.
- v) The usefulness of information depends on: Its wide promulgation, convenient availability and clarity of description; its quality and timeliness; and the credibility and perceived integrity of its production.
- vi) Maintaining the relevance of statistical programs must be an anticipatory process to overcome the lead-time constraints.

### 3. Current Environmental Considerations and Opportunities

Information provision must be responsive, and anticipatory, to societal needs and circumstances. Following are some of the significant factors challenging Statistics Canada's functions.

#### a) Increasing Statistical Demands

Economic, social and environmental issues confronting Canada seem increasingly complex, leading to a demand for ever-more data, more detailed and more timely. Moreover, since socio-economic-political matters are increasingly perceived as interconnected and interactive, the need for relating information amongst many areas is sharply increasing.

These two facets of demand - more data and more linkage and relationship among data - interact to increase complexity more than proportionately.

The thrust then must be not simply to expand the coverage of statistical series but to develop structural frameworks within which to comprehend broad socio-economic policies and initiatives.

#### b) Socio-Political Factors

Statistics Canada exists to meet public interest needs, and its effective functioning depends on support and goodwill from persons, businesses, non-profit institutions and governmental agencies at all levels. It is increasingly important - and increasingly difficult - to coordinate the statistical activities of federal, provincial and municipal statistics gathering entities. Moreover, the increasing demands for data emanating from all levels of government induces resentment and resistance to "response burden".

The tension between the need for information and the resistance to response burden is inescapable. However, that tension demands development of arrangements, techniques and attitudes to lessen the tension. Absolutely necessary, but not of itself fully sufficient, is good two-way communications.

c) Formula Uses of Statistics

Statistics are widely used in decision making, and also have become a mechanism for conflict resolution through formula uses, to lend visible objectivity to decisions. This places exceptional weight on the quality of statistics as well as on the public availability of descriptions of their limitations, requiring a continuous program of methodological research and quality control.

d) Scarcity of Resources

Escalating needs for statistical information are currently coincident with scarcity of governmental funds. Thence it is evident that there must be especial emphasis on efforts to exploit fully all available resources - data bases, facilities and human (analytical) talent. Achieving such increased productivity in end-results may require, and would justify, initial "capital investment".

e) Technological Opportunities

Continuing trends in microelectronics development pose fascinating potentials for data capture, data processing, analysis and modelling work, convenience of access, enrichment of display, improvement of timeliness, betterment of communication and dissemination of results. Concomitantly, there is a promise of unit cost decreases, of economies of scale, and economies from improved analytical productivity.

Once again, exploring such possible gains may require initial "capital investment".

4. Strategic Plans and Initiatives

Over several decades, Statistics Canada has developed a foundation of programs and processes to develop and provide bodies of information which are of public value and cost-beneficial. In the nature of the product - information - continuing adaptation is necessary. Hence the "core" activities and "momentum" of Statistics Canada inevitably and implicitly subsume significant elements of evolution and innovation. It rests on creative professional and managerial judgement to select the strategic emphases or probes which are most needful or promising at given times. Current judgements on Statistics Canada's strategic emphases are outlined below.

a) Sustain Evolutionary Momentum of Programs

The foundation of Statistics Canada's strategic plan is continuance of the basic information programs in Economic, Social, Institutional and Environmental Statistics. (Short summaries of components of these programs are provided in an Appendix).



It is implicit, and important to understand, that "continuance" implies evolutionary modifications - both extensions and deletions - in content, form and methods. Specifically, new statistical products derived from current programs are continually under development as deeper insights or new requirements are recognized. Examples are in the areas of energy, resource and environmental statistics, as well as small area and small business data. Processes to maintain this program evolution are also in place, and themselves subject to evolution. Particular aspects of this are the interactive liaison with various communities of users.

The following identification of areas for particular current strategic emphasis implies efforts to be made over and beyond those associated with evolutionary momentum for which funding and personnel is already incorporated in current levels of allocated resources.

b) Marketing and Information Services

The public value of Statistics Canada's products is directly related to the extent of its dissemination.

The pertinence of its priorities depends upon close interactions with its very many constituencies of users.

The quality of its performance is importantly dependent on the goodwill and understanding of its respondents - persons, businesses and institutions.

Full public trust in the integrity of the bureau - in its scientific objectivity and its pledge of confidentiality - is essential.

Needs and opportunities exist for additional efforts to strive towards these desiderata. Accordingly coordinated probes are planned to: extend market research; deepen and broaden use of advisory bodies; establish fellowship and internship programs; improve liaison with academic, research and professional institutions; further consultation and collaboration with major users - federal departments, provincial agencies, businesses, etc.; further improve, and make more widely known, available user service; develop effective media relations; and communicate productively with respondents.

Experimentation and innovation with the possibilities of Telidon as a Statistics Canada dissemination vehicle will be continued. Other potentials of modern communications and computer technology - for remote interactive access to statistical data bases and for improved quality (including colour and graphics) and esthetics of publication - will be further emphasized.

c) Regionalization

Socio-political pressures and technological developments combine to indicate potential benefits from increased "regionalization" of operations. Expected gains include: better respondent acceptance; improved quality of data; more and better service to users; closer, more sensitive, contact with communities of constituencies, including provincial and municipal governments.

This strategic initiative would strengthen the role of Statistics Canada's regional offices in both data collection and information dissemination operations. And, in the process, it will also stimulate further the integration of operations of the bureau.

Particular components of further regionalization plans involve: the decentralization of selected business, institution and agriculture survey operations; more extensive use of telecommunications - computer links for enquiries and information dissemination; additional pre-processing and editing accomplishment at point of data capture.

This initiative will require additional technological facilities in regional offices, shift of staff strength from headquarters to regions, further training of regional staff, modified organization of regional offices, and possibly some short-term duplication of resources.

While this emphasis promises valuable returns, it implies some short-run turbulence, and increased costs to assure that production is not interrupted in the process of change.

The organizational concept to be exploited is that of establishing General Managers in regions, under integrated supervision by headquarters General Operations executives. Regional activities under the regional General Manager will be responsive to specifications and guidelines, developed by the various Statistics Canada program fields. A senior officer responsible for General Operations will spearhead and coordinate these developments.

### 8) Research, Development and Analysis

The medium of exchange for a scientific organization is research - to keep abreast of new developments elsewhere, to anticipate and determine future needs, to attract and hold high calibre professionals.

Development work is essential to capture the productivity and quality potentials of new technology and new techniques.

Analysis and modelling work is necessary to utilize fully Statistics Canada resources - extensive data bases, substantial data handling facilities, and expert professional analysts - in the public interest. Moreover, such analytic work to distill data and identify relationships, focused on public issues and problems of the Canadian socio-economy, is likely the most effective intrinsic mechanism to guide the evolution of Statistics Canada's priorities.

Accordingly, research, development and analysis work will receive substantial increase in emphasis and resources. Basic research work in appropriate areas will be encouraged, including academic and research institution liaison and collaboration through fellowships, internships and contracts. Development work will be increased in areas of statistical estimation, design, geographic and spatial representation, graphical analysis, text processing, as well as in substantive areas of economic and social indicators, environmental and resource indicators, and models of socio-economic relationships. Particular emphasis will be place on improved means of documenting, organizing and accessing existing data files, including both those of Statistics Canada and of other producers of information, for analytical purposes not envisaged when the information was collected. Analytical activities will be

increased in each major field, to bring to public utilization significant findings derived from available and new data bases. In addition, bureau-wide resources will be employed as needed, under senior management direction and leadership, to illuminate public issues of current or potential significance by statistical analysis using pertinent available information resources.

e) Information Processing and Presentation

Technological developments present Statistics Canada with continuing opportunities to achieve economies as well as to enhance the quality, timeliness and effectiveness of information collection, analysis, and dissemination processes. Faster and more flexible computers and more powerful networks, equipped with appropriate software, make the following kinds of developments both feasible and attractive:

- collection of administrative data in a machine readable format from major respondents;
- complex analysis of larger amounts of data at relatively low cost;
- storage of information in on-line and decentralized systems;
- dissemination in machine readable format;
- new methods of communication such as Telidon;
- techniques and technologies for graphical and colour representations of information.

State-of-the-art equipment and techniques for the processing of information is dominantly important to Statistics Canada, not only for collection and dissemination of data, but also as an analytic tool. It is essential that the bureau sustain a high level of expertise in the techniques and technology pertinent to information development and processing.

Given decreasing hardware costs, combined with large increases in performance, at a time when inflation will drive up manpower and material costs, further automation of statistical production and dissemination will likely prove to be one of the most important sources of productivity gain and data enhancement over the coming years.

5. Expenditure Estimates

It bears repetition that the strategic outlook articulated herein is preliminary. Correspondingly, expenditure requirements are tentative and uncertain - far less so, of course, for the largest component which is the support of current, continuing programs.

Estimates, developed through the bureau's operational planning process, of funds needed to maintain current programs in the face of anticipated workload increases are:

Current Programs

	(\$ Millions)			
	<u>1981-2</u>	<u>1982-3</u>	<u>1983-4</u>	<u>1984-5</u>
Current Program Reference Levels	222.6	155.0	150.9	150.9
Workload Increases	-	3.8	5.8	13.1
Totals	<u>222.6</u>	<u>158.8</u>	<u>156.7</u>	<u>164.0</u>

The projected decline of these estimates over time for current programs is associated, of course, with decreasing expenditures for the 1981 Census program.

In addition to the above requirements, resources will be required to pursue new initiatives and exploit desirable opportunities, as outlined above (and in the Appendix). To emphasize the still-preliminary nature of these plans, the additional funding requirements are shown below as a range, reflecting an estimated threshold minimum and an estimated cost/benefit maximum.

Estimated Cumulative Incremental Funding for New Initiatives

	(\$ Millions)			
	<u>1981-82</u>	<u>1982-83</u>	<u>1983-84</u>	<u>1984-85</u>
New Statistical Products	-	1.0-4.0	2.0-8.0	3.0-10.0
Mark'g & Inform. Serv.	.3	1.0-1.5	1.4-2.5	1.8-3.0
Regionalization	.3	.6-1.0	1.0-2.0	2.0-3.0
Research, Devl. & Analysis	.2	.5-1.0	1.0-2.0	1.0-3.0
Inform. Proc'g & Pres'n.	-	1.7-2.0	2.4-2.9	2.0-2.5
Total Incremental	<u>.8</u>	<u>4.8-9.5</u>	<u>7.8-17.4</u>	<u>9.8-21.5</u>

Thus, the proposed (preliminary) estimates of increases needed for contemplated new initiatives amount to increases ranging as follows:

Range of Estimated % Cumulated Increases over Current

Program Budgets for New Initiatives

<u>1981-82</u>	<u>1982-83</u>	<u>1983-84</u>	<u>1984-85</u>
.36%	3.0-6.0%	5.0-11.1%	6.3-13.8%

Implicit in these estimates of incremental funding needed for the identified initiatives is the expectation that the initiatives will generate productivity gains in ongoing processes and programs so as to reduce the net additional resources required for the new developments.

Presuming acceptance of these strategic proposals, firm and specific program applications will be developed for approval in the course of the coming months.

## APPENDIX TO STRATEGIC PLANNING OVERVIEW

### CORE PROGRAMS

This appendix provides brief descriptions of the current programs (listed below) which produce Statistics Canada's statistical output. It does not describe the extensive support systems which are in place to collect (e.g., regional offices), compile (e.g., computer software and hardware), analyze and abstract (e.g., the Canada Year Book and Perspective Canada), and disseminate that output (e.g., CANSIM, User Services). Neither does it portray necessary administrative services nor the essential scientific support involved in statistical methodology (e.g., sampling, survey design, estimation, quality control, record linkage, seasonal adjustment); statistical standards (e.g., systems of classification, central registers); or limited ongoing research and development (e.g., environmental statistics, energy statistics).

### SUBJECT LIST

#### I ECONOMIC STATISTICS

1. Prices
2. Industrial Statistics
3. Investment and Construction
4. Transportation and Communications
5. International Trade
6. Corporate Financial Statistics
7. Labour Statistics
8. Commerce and Services
9. System of National Accounts
10. Gross National Product
11. Industry Product
12. Input-Output
13. Balance of Payments
14. Financial Flows and Multinational Enterprises
15. Structural Analysis
16. Current Economic Analysis

#### II SOCIAL STATISTICS

1. Census of Population and Housing
2. Agriculture
3. Health
4. Education
5. Science
6. Culture
7. Travel, Tourism and Recreation
8. Justice Statistics
9. Public Finance
10. Consumer Finance
11. Family Expenditure
12. Household Facilities and Equipment
13. Labour Force
14. Special Surveys
15. Administrative Data Development
16. Population Estimates and Projections
17. Population Studies
18. Census Pension Searches
19. Methodological Research and Development

#### I ECONOMIC STATISTICS

##### 1. Prices:

The Consumer Price Index is used to index many government programs, private sector collective bargaining agreements and other forms of contractual agreements against retail price changes. It is an important element in the deflation process which permits measurement of real changes in GNP and of course is an important basis for economic analysis of the causes and effects of price inflation. The CPI is presently compiled using 1974 expenditure weights and in 1982 will be revised to reflect 1978 family expenditure patterns.

The Industrial Prices program produces measures of industrial selling prices which are used to deflate industrial output data and to analyze the industrial origins of inflation. Emphasis is now being given to measurement of price change for capital expenditures such as residential and non-residential construction and machinery and equipment, which are required for economic analysis and planning.

The Prices program also includes the measurement of price differentials at foreign and isolated posts to support the calculation of post allowances for government employees. This program is funded by and carried out for Treasury Board Canada.

## 2. Industrial Statistics:

The Industrial Statistics program includes a comprehensive annual survey of the forestry, mining, energy resource and manufacturing sectors which produces a full range of cost structure information, material input and commodity output data. These are used for the analysis of industrial structure and concentration, productivity and international competitiveness. The program produces a wealth of industrial and geographical detail of interest to the provinces, most of whom are major and active participants. The annual program supports a monthly survey of manufacturing shipments, inventories and orders which is an important indicator of recent changes in economic activity.

The Energy Statistics program is carried out in collaboration with regulatory agencies such as the National Energy Board and, most recently, the Petroleum Monitoring Agency.

## 3. Investment and Construction:

The Private and Public Investment program produces estimates of annual capital expenditure plans by business and governments. Availability of these estimates facilitates economic forecasting and fiscal policy decisions. Investment is a very volatile component of the expenditure measure of GNP.

The Construction Industry program produces annual measures of construction industry activity, including cost, input and output data by type of trade. These data are widely used for industrial analysis and planning. Current measures of construction activity are obtained from the analysis of municipal building permits and CMHC data.

## 4. Transportation and Communications:

Statistics on the transportation and communication industries are collected by agreement with federal regulatory bodies for these sectors, including Transport Canada, the Canadian Transport Commission and the Canadian Radio, Television and Telecommunications Commission. Statistics Canada in many cases collects returns required by these agencies under the relevant legislation. Air transport data are produced by a Statistics Canada satellite co-located with the C.T.C. Air Carrier reporting requirements have recently been reviewed and simplified by a working group representing the carriers and the federal agencies under Statistics Canada chairmanship.

The transportation statistics program produces a wide range of operating, financial, passenger and route data for all modes of national and international transport. A contract was signed in 1980 under which Transport Canada and C.T.C. will provide funding in excess of a million dollars for enhanced statistics in the priority areas of bus, truck and international water transport.

## 5. International Trade:

Export and import statistics are compiled monthly from customs documents in full commodity and trading partner detail. These data are the largest component of the balance of payments and are also used to analyze import replacement opportunities,

import competition and export performance, and to monitor tariff policy and other trade policy measures. In 1980/81 Revenue Canada, Customs and Excise was allocated an additional 90 person-years to improve the quality of commodity identification in import statistics. For its part, Statistics Canada is making technical improvements in its data processing systems to reduce errors in the data, which lead to revisions in the time series, and to help monitor data quality.

#### 6. Corporate Financial Statistics:

The corporation financial statistics program produces quarterly and annual estimates of profits and financial statement items for incorporated businesses in Canada. These of course are used in calculating the income measure of GNP but are also important to financial and investment analysts in assessing corporate performance and trends in the financial sector. The outputs include a reconciliation of book profits to taxable income, an important tool in the analysis of the impact of the tax system.

The Corporations and Labour Unions Returns Act is administered by Statistics Canada. The CALURA program publishes financial statistics on corporations by degree of foreign ownership and control and on labour unions by international affiliation.

#### 7. Labour Statistics:

The monthly employer survey program obtains data on numbers of employees, average hourly earnings and hours worked from nearly 100,000 employers every month. These data are used to calculate labour income in the income measure of GNP as well as to analyze trends in industrial activity and to index private sector contracts.

Other elements of the labour statistics program include a survey of total labour costs by industry and the publication of data on employee pension plans, unemployment insurance beneficiary statistics and occupational injury statistics.

#### 8. Commerce and Services:

Monthly surveys of retail and restaurant sales and annual surveys of other service industries measure consumer spending in support of the expenditure estimate of GNP. They are also important barometers of consumer demand behavior. Data are also published analyzing sales by department stores, chain stores and shopping centres which are widely used in the analysis of marketing and retailing strategy. Surveys are occasionally conducted of other service industries, such as the computer service or engineering industries, usually in cooperation with the subject industry.

#### 9. System of National Accounts:

The system of national accounts provides a conceptually integrated framework of statistics and analysis for studying the state and behaviour of the Canadian economy. It also provides an important mechanism for reconciling data and estimating methodologies in the component time series. The output of the system provides the primary basis for macro-economic analysis and economic monitoring in government policy departments, among such analysts in the private sector, and at universities across the country.

It has been said that the National Income and Expenditure Accounts represent an attempt to construct a statistical counterpart of the market or "money-exchange" economy. This is a reasonably good working description. Essentially, the Accounts

are centered around the measurement of market-based activity - activity associated with the production of goods and services, and the sale of these goods and services in final markets. Thus, the Accounts provide a basic statistical picture of the key economic processes of production, income generation, sales to major markets, consumption, and capital formation.

The uses and participations of a system such as this are of course very numerous. There follows a summary description of some current uses and applications:

Current economic analysis - This is the most general use of the Accounts. They provide a central organizing framework for monitoring the current performance of the economy - for measuring and keeping abreast of changes in the growth of output, in the pattern of the income flows, and in the strength and composition of demand. The quarterly estimates provide the basis for such evaluations at regular intervals during the course of each year.

Short-term forecasting - Governments and businesses periodically undertake assessments of future economic prospects for purposes of planning their activities in the year ahead. Such short-term forecasts are ordinarily cast up in the framework of the National Income and Expenditure Accounts. Within the federal government it is customary for the Minister of Finance to calculate the estimate of government revenue yields in the year ahead on the basis of the forecast level of Gross National Product. This combined with the estimates of spending commitments permits a judgement to be made of the prospective government surplus or deficit in the year ahead. Conferences to assess the short-term economic outlook are now a fairly regular occurrence among business, government and academic economists. The Organization for Economic Co-operation and Development carries out a major forecasting exercise twice each year in which the economic prospects of all member countries are appraised and evaluated.

Background to the budget - Each year in bringing down the federal budget, the Minister of Finance makes an official statement on the economic situation - both in terms of current developments and trends as they have been emerging in the recent past and in terms of future prospects. This budget statement is normally accompanied by an official White Paper in which the latest National Income and Expenditure statistics are reviewed and interpreted.

Medium-term projections - Assessments of medium-term potentials and prospects for the Canadian economy are regularly undertaken by the Economic Council of Canada, generally using the framework of the accounts. The Council's Sixth Annual Review (September 1969) set out the prospects for supply and demand, and saving and investment for the period 1967 to 1975. The Ninth Annual Review (November 1972) centered around an assessment of the economy's prospects and potentials through to the year 1980.

Studies of the sources of economic growth - Much new light has been shed in recent years on the sources of economic growth. Such studies have typically been carried out in the framework of the National Income and Expenditure Accounts. The growth in the productive capacity of the economy depends partly upon increases in the sheer physical quantity of resources used - increases in the number of people and in the volume of capital employed. But a very large part of economic growth also comes about from improvements in the quality of the resources used, such as higher levels of education in the work force and more technologically advanced capital equipment. In addition, growth is related to increases in the efficiency with which these resources are used - for example, as a result of shifts of men and capital from less productive to more productive lines of activity, and through economies of scale and specialization. Studies of the sources of economic growth, particularly those by E. Denison in the United States, and by Miss D. Walters in Canada, have made it possible to assess quantitatively the relative significance of each of these particular factors in the growth process.



Model-building - The National Accounts are now widely used in the construction of econometric models designed to simulate the behaviour of the economy and to take account of feedback effects from one part of the system to another. Examples are the large annual growth model (CANDIDE) developed by the Economic Council of Canada in collaboration with a number of other government departments and agencies; the RDX2 model developed by the Bank of Canada, which is a quarterly model designed for short-term forecasting; and the TRACE model of the University of Toronto, which is also used for short-term forecasting.

Structural analysis - A good deal of information on the structure of the economy is revealed in the Accounts, for example, information on the structure of income, on the composition of demand, and on the industrial composition of production. The geographical distribution of personal and disposable income by major regions is also a feature of the system, and regional breakdowns of National Accounts aggregates are in strong demand.

The potential output and GNP "gap" analysis - The National Accounts provide the basic material for developing estimates of "potential" GNP for measuring the "gap" between actual and potential GNP, and for calculating the high employment budget position. These analytical tools have played a prominent role in the work of the Economic Council of Canada, in connection with its annual reviews and performance reports. Potential output is that output which could be produced if the labour force were fully employed and industrial capacity fully utilized. The shortfall of "actual" GNP in relation to the level of "potential" GNP is a measure of the output gap, or GNP "gap". If total demand for goods and services from all of the major spending sectors is not adequate to purchase the output which a fully employed economy can produce, then "actual" output will decline below "potential" output, and unemployment will rise.

The system of national accounts comprises six divisions whose primary function is data estimation, with analysis as a secondary role; two divisions whose primary function is analysis; and a division responsible for standardized definitions and classifications of industries and commodities.

#### 10. Gross National Product:

The basic objective of this division is to produce and publish quarterly and annual estimates of Canadian output of goods and services by expenditure category and also by type of income generated in the production process. The data is accompanied by descriptive analysis of economic conditions.

A very extensive amount of detail underlying the main income and expenditure components is also published, particularly on an annual basis. This includes personal income, expenditure and saving; business income and outlay, profits and investment; government revenue, expenditure and surpluses or deficits by level of government; and external transactions. Data is also published in current and constant dollars, with associated implicit price indexes, and in an unadjusted and seasonally adjusted basis. Since 1977, the division has also published annual estimates of gross domestic product and its principal components, by province.

#### 11. Industry Product:

The basic objective of this division is to provide monthly, quarterly and annual index series of constant dollar output of goods and services, on a value-added basis, by industry. In aggregate these establishment-based accounts give a conceptually equivalent result, at factor cost, to gross national product estimates. Since 1977 the division has also published constant price values for all industries

and the current dollar value added series that underlie the indexes for 50 leading manufacturing industries. The division also prepares annual current and constant price value added by province and territory for total manufacturing and major industry groups.

12. Input-Output:

The basic objective of this division is to provide a synoptic view of the structure of the economy that is widely used in economic modelling. Since the tables encompass 602 commodities and primary inputs, 191 industries and 136 final demand categories, a second but important function of the division is to produce annual input-output tables which provide integrated final revisions to production accounts within the system of national accounts.

The division also produces output per manhour statistics (often referred to as labour productivity) in the commercial industries and some subsidiary industries.

13. Balance of Payments:

The basic objective of this division is to provide a detailed statement with analysis of the quarterly and annual balance of payments on current and capital account transactions between Canada and other countries. The division also produces annual statistics on Canada's international investment position.

The output of the division depends on a comprehensive survey program covering imports and exports of services, transfers, and long and short term capital transactions, by persons, business and government.

14. Financial Flows and Multinational Enterprises:

The basic objectives of this division are threefold:

- (i) to produce quarterly estimates in matrix form of the financial flows, time series of sector flows and financial instrument categories and a financial market summary table. Annual balance sheets are also published.
- (ii) A survey program covering the activities of Canadians travelling outside the country and of visitors to Canada.
- (iii) Data development relating to multinational enterprises and special studies relating to that part of the economy.

15. Structural Analysis:

The basic objective of this division is to develop and maintain structural economic models for economic analysts. The models are primarily derived from the input-output tables and are used to produce analytical information for users inside and outside Statistics Canada. As a consequence, the division directs a substantial part of its resources to developing specific data sets from available raw statistics. Recently, much of this work has focused on energy, resources and environmental-impact analysis.

16. Current Economic Analysis:

The basic objectives of this staff are:

- (i) Publication of current analysis of the Canadian economy including charts and data transformations on a monthly basis for analysts in other government departments and the private sector.
- (ii) Quarterly and annual backcasts and forecasts of macroeconomic developments to assist the estimation process in Gross National Product and Industry Product divisions. The work includes developments of a relatively large simultaneous equation model.
- (iii) Application of statistical and econometric techniques to problems in statistical estimation in Statistics Canada.

## II SOCIAL STATISTICS

### 1. Census of Population and Housing:

Census estimates are the most widely used body of data produced by Statistics Canada, and their importance is reflected in the explicit statutory provisions (in both the British North America Act and the Statistics Act) requiring the conduct of censuses of population and agriculture at prescribed intervals. Numerous federal statutes either explicitly prescribe the use of census data or the use of data which can only be generated from the census. The application of the census data to maintain proportional representation is specified in the Electoral Boundaries Readjustment Act. The Official Languages Act provides that census data on mother tongue be used to designate bilingual districts for purposes of administering federal programs. The Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Established Programs Financing Act (1977) identifies the census, and census-based intercensal population estimates, as the basis for determining the official population of each province, to be used in calculating federal transfer payments to the provinces. Other statutory obligations are found in a diversity of acts. The federal government uses census data in the policy developments, program planning and program evaluation phases of manpower training and mobility activities, local employment assistance programs, post-secondary education financing, multiculturalism and federal-provincial language education agreements. At the provincial level, applications of these estimates have ranged from the management of a small business incentives program, to travel demand management, to day-care planning, to forestry management, and to shelter aid for the elderly.

Because of the small area capabilities of the census, most Canadian municipalities are heavy users of census data. The data play a crucial role in the planning and development of urban transit systems, and in many cases census income data are the only source of information on the geographic distribution of wealth and poverty within a municipality's boundaries.

The bureau maintains a dissemination program of data derived from previous censuses designed to ensure that census products and services are made available to the wide range of data users described earlier, and to provide essential documentation and archival storage of historical data.

### 2. Agriculture:

The agriculture statistics program comprises a quinquennial census of agriculture which provides a base for an intercensal program of crop acreages, yield, and production estimates, estimates of livestock and poultry inventories on farms, and an integrated set of farm income and expenditure accounts.

The program is designed to help private and public decision-makers to pursue the agriculture sector objectives of efficient food production and an adequate income for farmers. In addition, all data feed directly or indirectly into the Canadian System of National Accounts.

1981-82 is the peak year in the quinquennial census program, and data will be collected from over 300,000 farms in June of 1981, with release of data scheduled to begin early in 1982.

### 3. Health:

The Health Division carries out several distinct statistical programs designed to meet federal, provincial and other user requirements. A major focus of the program is to monitor the health of Canadians of different socio-economic groups (patient data). Another focus is to monitor the services available to Canadians from health institutions and selected measures of the services actually delivered (e.g. hospital admissions, discharges and diagnosis of illness). A third focus is the provision of up-to-date information on major vital events (births, deaths, marriages, divorces) which are of importance themselves and which also serve as input to the production of current intercensal population estimates. The death register component of the vital statistics program is a unique source for a variety of fundamental epidemiological research studies. Finally, a social security statistics program portrays the changing magnitude and composition of Canada's social security programs.

All of these health, vital and social security statistics have been based largely on administrative record systems and have been developed in close co-operation with provincial authorities, federal departments and national and provincial voluntary associations.

### 4. Education:

The education statistics program has as its objective the provision of accurate, timely and relevant information on students, teaching staff and educational finance. The program, developed in close cooperation with the Council of Ministers of Education, is designed to assist various levels of government to plan education at all levels, to enable private agencies to monitor developments in education, and to facilitate research in problem areas of education. Included in the program are projects on elementary/secondary education, post-secondary education, education finance and projections and special studies.

### 5. Science:

The objective of the science statistics program is to provide statistical information on the nature, state and direction of science and technology in Canada to policy and operational departments of the federal government, provincial governments, high technology corporations, Canadian scientific institutions and associations, researchers and the general public.

The program is carried out by the Science Statistics Centre, a Statistics Canada satellite physically co-located with the Ministry of State for Science and Technology. Its specific objectives, established jointly by Statistics Canada and MOSST, are (1) to carry out a comprehensive program of statistical data collection on the resources devoted to science and technology in Canada, (2) to provide statistical support to departments in general, and to the Ministry of State for Science and Technology in particular, for studies relating to the resources

utilized on science and technology, and (3) in cooperation with other interested departments, to develop a system of statistical indicators appropriate for the analysis of the use and effect of science and technology in Canada.

#### 6. Culture:

The cultural statistics program is designed to provide data for those involved in policy and program planning and evaluation at the federal and provincial levels of government in activities related to Canadian culture, as well as for data users in the private sector. The current program was initiated following a Cabinet decision in 1972 to meet specific requirements of the Department of the Secretary of State, and significant funding of the program was initially provided by that department before being transferred to Statistics Canada's budget. The output of the program includes information on such aspects of culture as book publishing, film production, the creative performing arts, the recording industry as well as libraries, museums and participation by Canadians in cultural activities.

#### 7. Travel, Tourism and Recreation:

Associated with the cultural statistics program is a program of travel, tourism and recreation statistics designed to facilitate planning and decision-making by government agencies (federal and provincial) responsible for travel, tourism, passenger transportation and recreation programs, and by such private sector users as transportation companies, resort operators and recreation equipment manufacturers. The travel and tourism statistics program includes surveys carried out by Statistics Canada on behalf of such sponsors as the Canadian Government Office of Tourism and Transport Canada, and funded by them.

#### 8. Justice Statistics:

The justice statistics program underwent a thorough review during 1979 and 1980 by Statistics Canada, the Department of Justice, the Ministry of the Solicitor General and provincial departments and agencies involved in the administration of justice in Canada. Following this review, Cabinet approved early in 1981 a program designed to meet the identified requirements for national justice statistics and information, and efforts to implement the program are now underway. The implementation of the program involves the establishment of the Canadian Centre of Justice Statistics, to be operated as a Statistics Canada satellite, whose purpose is to produce statistics and information on the incidence of crime and on the administration of criminal, civil and administrative justice in Canada. The Centre will work closely with the numerous provincial and federal suppliers of raw data (e.g. provincial courts) to produce statistics which are comparable among the provinces and for Canada as a whole, and the program will include a component designed to assist provincial agencies to develop systems which can provide necessary data to the Centre.

#### 9. Public Finance:

The Public Finance Activity Element conducts annual and quarterly analyses of the financial transactions of the federal, provincial and local governments and of their boards, commissions and agencies.

These analyses cover revenue by type and source, expenditure by function and economic object and capital expenditure estimates, financial flows (surplus or deficit) and debt. Besides the intrinsic public interest in the expenditures, by economic object, of the three levels of government, these data are direct inputs to the National Accounts.

In addition, the program conducts monthly analyses of government employment and payrolls.

10. Consumer Finance:

The Survey of Consumer Finance component of the Consumer Income and Expenditure Program consists of an annual household survey designed to measure the distribution of income and to provide other yardsticks of economic well-being of Canadian families and individuals. The survey provides data of great policy relevance on such topics as income inequalities and the impact of government transfer payments. Every second year the survey is carried out in conjunction with the Labour Force Survey, while in the alternate years it is conducted as an independent survey on a smaller sample but with greater analytic content. Data produced by the survey are widely used by federal government departments and agencies and provincial governments for purposes of the development and evaluation of policies and programs related to economic and social well-being, and by university and private sector researchers in an extensive range of analytic work.

11. Family Expenditure:

Family Expenditure Surveys are designed to obtain, by sample survey, estimates of expenditures by families and unattached individuals living in private households, covering their complete budgets. The survey data serve a crucial role in providing weights for the Consumer Price Index, but are also used extensively in studies of living costs and levels of living, total taxes and demand for individual products. The Family Expenditure Survey is cyclical in nature, involving periodic recall and diary surveys of varying sample sizes, with the survey cycle being linked to the revisions to the Consumer Price Index.

12. Household Facilities and Equipment:

This is an annual survey designed to provide data on dwellings and their characteristics, on the occupants of the dwellings and on the equipment at the disposal of the occupants. In addition to their use by federal and provincial governments in studying such matters as trends in household energy consumption and shelter costs, the survey data are widely used by the private sector for market research purposes. The data also are linked when possible with data from the Labour Force Survey and the Survey of Consumer Finance to form a comprehensive data base of great analytic value to researchers studying the economic characteristics and well-being of Canadian families and households.

13. Labour Force:

The largest continuing survey program carried out by Statistics Canada is the monthly Labour Force Survey (LFS). This survey is conducted by personal and telephone interviews in some 56,000 households across Canada. It is designed to provide timely, accurate, and comprehensive information on the levels and trends in the composition, activities and characteristics of the Canadian labour force. The survey output is used extensively and directly in the administration of the Unemployment Insurance program in determining eligibility for and duration of benefits, and is also widely used in the development and evaluation of federal and provincial manpower policies and programs. The survey data also serve as one of the most commonly used indicators of general economic conditions in the country.

In addition to the regular monthly data, the Labour Force Survey program also provides annual or occasional measures of related data, including important information on annual labour force participation patterns, the desire for employment on the part of persons not actively seeking work, child care facilities and volunteer work.

14. Special Surveys:

The special surveys program provides a small capacity to develop and carry out occasional or ad hoc household surveys. Most such surveys are conducted as supplements to the monthly Labour Force Survey, although they may be carried out quite independently on separate sample frames and using totally different survey methodology. The majority of the work carried out by the special surveys staff is sponsored (funded) by other federal departments or agencies, and occasionally by provincial or other sponsors, although Statistics Canada reserves the right to publish the survey results and in fact disseminates a considerable amount of data collected in past years through the supplementary surveys program.

15. Administrative Data Development:

The administrative data development program was established in 1979 to study and develop methods and approaches to exploit the statistical potential of administrative data files as an alternative, or complement, to direct data collection through censuses or surveys. Initial efforts have been concentrated on developing sub-provincial data from the Revenue Canada - Taxation file for individual tax filers, particularly with respect to such variables as migration, annual income and labour force data. Other research work has been undertaken to develop statistics from unemployment insurance administrative records and, recently, from Family Allowance and Old Age Security files. Program objectives to date have focussed on the development of intercensal small area data from the various administrative files which cannot be produced from sample surveys. This emphasis will be maintained in the medium term.

16. Population Estimates and Projections:

The population estimates and projections program has as its objective the preparation of annual intercensal estimates of population, households and families for Canada, the provinces and sub-provincial areas, and the development and publication of periodic projections of population, households and families. The annual estimates of population for Canada and the provinces are used, as required by the legislation, in the administration of the Fiscal Arrangements and Established Program Financing Act, 1977 and the Canada Student Loans Act, 1964-65, and also are used directly or indirectly in a large number of other applications ranging from the weighting of sample surveys to the establishment of immigration quotas. Population projections produced by the program are used extensively by federal, provincial and private sector planners, in such diverse uses as the forecasting of energy demand for the residential and commercial sectors, negotiations with provinces concerning future sharing of health and post-secondary education costs, and forecasting and planning of future expenditures for Old Age Security.

17. Population Studies:

Population studies is a small program, the objective of which is to provide analyses and advice that entail merging population statistics produced by many of the programs described above. Advice is given to users who seek assistance in the application of population statistics in the study of their practical problems, to the Assistant Chief Statistician, Social Statistics Field, on a variety of policy

and procedural matters related to the production of population statistics and related analyses by Statistics Canada, and to a variety of federal and provincial government and private sector organizations.

18. Census Pension Searches:

The objective of the census pension searches program is to provide government agencies and the general public with proof of age, place of birth and length of residence in Canada from historic census records and 1940 National Registration Records, to serve as proof for pension and citizenship purposes. The service is provided primarily to elderly persons for whom birth registration or other administrative records were not kept, and who as a result are unable to provide documentation required to support an application for pension benefits, citizenship papers or passports.

19. Methodological Research and Development:

The survey, census and other statistical programs described earlier rely heavily on the use of complex statistical methodology in order to ensure the highest quality of statistical output at minimum cost. A great many methodological issues and problems are common to a variety of individual surveys or censuses, and the methodology research and development program is designed to focus research and development efforts on these common challenges. Examples of such work include research on survey design and estimation techniques, edit and imputation procedures, data quality measurement and record linkage. Such research is closely coordinated with methodological work carried out as an integral part of individual surveys or census programs, and centralized methodology staffs within the Field are responsible for both of these aspects of methodology.



SUGGESTED DISCUSSION TOPICS ON  
FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE ARRANGEMENTS

EIGHTH MEETING OF THE  
FEDERAL-PROVINCIAL CONSULTATIVE COUNCIL  
ON  
STATISTICAL POLICY

May 4-5, 1981

D.A. Worton  
April, 1981Suggested Discussion Topics on Federal-Provincial Consultative Arrangements  
for the Eighth Meeting of the Federal-Provincial Consultative CouncilSome Preliminary Background

The present system of federal-provincial consultative arrangements has been in place since 1974 and is essentially based on annual plenary meetings, a day and a half in length, dealing primarily with broad policy issues (the Council), supported by a number of specialist committees on detailed subject-matter or functional questions. The terms of reference of the latter provide for meetings at least once a year on a schedule which is aimed at permitting timely consideration of their reports and recommendations by the Council.

The structure of supporting committees was revised in 1979 and resulted in the formation of two functional committees (Data Development and Dissemination), the amalgamation of a number of pre-existing committees into two "omnibus" subject-matter committees (Business Statistics and Provincial Economic Accounts), and the creation of a new Social Statistics Committee. All of these committees were to be, and have been, chaired by the appropriate Assistant Chief statisticians. A number of "stand alone" committees - labour, energy, agriculture, transportation, etc. - were left untouched. Most of these meetings have taken place in Ottawa, and Statistics Canada pays the travelling expenses of one provincial or territorial delegate to one meeting per year in Ottawa of an authorized committee or the Council.

This system replaced an earlier and long-standing one, principally characterized by a series of Federal-Provincial Conferences on Economic Statistics. The Conferences were held less frequently (eight times in twenty years) but typically lasted for five days at a time. In the author's recollection, these meetings were "grand inquisitions" at both the policy and detailed subject-matter levels, and the apparently restrictive nature of the Conference's title did not prevent it from interpreting its mandate quite broadly, e.g. Censuses of Population and Housing were regularly discussed. As at the present time, there was a structure of supporting committees. Some were standing committees and others of an ad hoc nature; often they conducted business concurrently with the Conference. The existence of all had to be reconfirmed at each Conference.

There was a great deal of documentation at the Conferences. Each province, for example, prepared a general position paper. The agenda items were disposed of through resolutions, presented at the end of each Conference by a Resolutions Committee.

There was no fixed venue for the Conferences (the last two were held at Banff, Alberta and Montebello, Québec), but no payment of travel subsidies either.

This bit of history has been recounted because people with no direct recollection of it have expressed an interest in changes of a kind that would definitely move us back in the direction of the old system! At the same time, it should be stressed that the last two Conferences were heavily preoccupied with what were perceived as weaknesses of the old system and with active planning for what emerged in 1974 as the Federal-Provincial Consultative Council on Statistical Policy.

Questions for Discussion

Questions which the Council may wish to discuss at the present time include:

- the frequency and duration of Council meetings. Is a day and a half sufficient time for agendas of the length we have typically run to in the last few years? Would the agendas in practice be that much longer if the Council were to meet, say, biennially, when it could afford to allow (at least) three days for a meeting?
- Do we need more careful planning for the agendas of Council meetings (note Mr. Wilk's suggestion re a Program Committee), and a more explicit mechanism for carrying through agenda items to a definite and explicit conclusion (the old Resolutions Committee)?
- How do we ensure more balanced participation from each side in Council meetings? Would a Program Committee solve this problem? Would such an approach also suit the Committees?
- Would the atmosphere of Council and committee meetings be improved by holding them outside of Ottawa from time to time? Would host governments be prepared to provide conference facilities in both official languages? Would delegates be prepared to forego travel reimbursement from Statistics Canada?
- Is the committee structure over-formalized? Do we really need them all? Could, for instance, longer (but less frequent) Council meetings take over some of their major recurring issues? Could more be done through ad hoc work groups - convened, as the need arises, by the Council?
- Would the provinces and territories find it useful to work together more in regional groupings and develop agreements and accommodations with Statistics Canada that need not have general application?

This list is obviously by no means exhaustive, but should be sufficiently provocative to start a lively discussion. Naturally, any other constructive suggestions would be equally welcome.

---

Conseil consultatif  
fédéral-provincial  
de la  
politique statistique

---

Huitième réunion

---

les 4 et 5 mai 1981

---

Ottawa, Canada

---



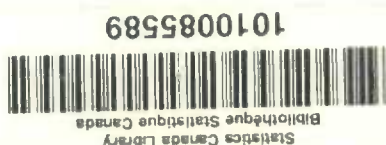
## INTRODUCTION

Le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique a été formé afin de doter le Canada d'un appareil statistique plus efficace et mieux coordonné. Il étudie les aspects généraux de l'activité statistique fédérale-provinciale, tandis qu'un certain nombre de comités fédéraux-provinciaux s'attache aux aspects techniques spécialisés de cette activité.

Le Conseil recommande, après examen de la question, un ordre de priorité pour les programmes statistiques et tient compte à cette fin des besoins du gouvernement fédéral et des provinces; départage les responsabilités en matière de production et de diffusion de statistiques en fonction de ces besoins, en déterminant si les divers programmes de travail doivent être considérés ou non comme conjoints; arrête dans leurs grandes lignes les accords contractuels devant faciliter la réalisation des programmes conjoints; évalue l'état d'avancement des travaux statistiques conjoints et reçoit des rapports sur d'autres programmes jugés prioritaires; arrête des mesures et des principes directeurs permettant de résoudre des problèmes posés par l'exécution des travaux statistiques comme la confidentialité, les normes, la formation statistique et la compatibilité informatique; étudie les résultats et les conclusions qui se dégagent des activités des comités et des groupes d'étude statistiques et fait des recommandations, s'il y a lieu; approuve la création et la dissolution de comités statistiques; crée des groupes d'étude spéciaux composés de spécialistes, relevant du Conseil dans des domaines comme la législation, la méthodologie et la technologie; assure une bonne consultation fédérale-provinciale en établissant un secrétariat central qui (a) constitue un canal de communication entre le Conseil et les comités et pour leur compte, (b) soutient sur le plan logistique et technique le Conseil, les comités et les groupes d'études.

Le Conseil est formé du statisticien en chef du Canada, représentant Statistique Canada et agissant à titre de président, d'un fonctionnaire supérieur nommé par chacune des provinces, d'un représentant supérieur du commissaire des Territoires du Nord-Ouest et d'un représentant supérieur du commissaire du Territoire du Yukon. Le Conseil se réunit au moins une fois par année et aussi souvent que l'exige les circonstances. Le Conseil fait rapport tous les ans de ses activités aux comités spécialisés et les comités font de même à l'intention du Conseil.

Ce rapport contient un sommaire ainsi que le rapport détaillé de la huitième réunion.



*R. Ellis Drover*

R. Ellis Drover  
Secrétaire du Conseil

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
ORDRE DU JOUR .....	v
LISTE DES DÉLÉGUÉS ET OBSERVATEURS	
Membres .....	vii
Observateurs .....	viii
Secrétariat .....	ix
SOMMAIRE .....	1
COMPTE RENDU DÉTAILLÉ .....	7
Article 1 de l'ordre du jour - Remarques préliminaires	
(a) Le président .....	7
(b) Membres du conseil .....	8
Article 2 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour .....	8
Article 3 de l'ordre du jour - Rapport du secrétaire .....	8
Article 4 de l'ordre du jour - Propositions des comités	
(a) Collecte des données sur les professions entre les recensements ..	10
(b) Accroissement du nombre de délégués au Comité fédéral-provincial de la statistique du travail .....	11
(c) Nouveau Comité fédéral-provincial de la statistique des finances publiques .....	12
Article 5 de l'ordre du jour - Exposé sur le sous-dénombrement lors des recensements .....	14
Article 6 de l'ordre du jour - Politique et pratiques de Statistique Canada sur l'établissement des prix .....	17
Article 7 de l'ordre du jour - CANSIM - Nouvelles modalités de diffusion et de promotion proposées .....	18
Article 8 de l'ordre du jour - Accès des provinces aux dossiers fiscaux	18
Article 9 de l'ordre du jour - Vue d'ensemble de la planification stratégique .....	20
Article 10 de l'ordre du jour - Modalités de consultation fédérales- provinciales .....	24
Article 11 de l'ordre du jour - Autres questions .....	26
<hr/>	
ANNEXE A - Rapport du secrétaire .....	29
ANNEXE B - Rapport sur la politique et les pratiques de fixation des prix .	61
ANNEXE C - Vue d'ensemble de la planification stratégique .....	65
ANNEXE D - Sujets de discussion proposés sur les modalités de consultation fédérale-provinciale .....	91

ORDRE DU JOUR

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL/PROVINCIAL DE LA POLITIQUE STATISTIQUE

SALLE DU CENTENAIRE, CENTRE DE CONFÉRENCES DU GOUVERNEMENT

LES 4 ET 5 MAI 1981 à 9:00 H

le 4 mai 1981

- 9:00 a.m. - Discours liminaires:  
9:30 a.m.
- (a) Président
  - (b) Membres du Conseil
- 9:30 a.m. -  
9:40 a.m. Adoption de l'ordre du jour
- 9:40 a.m. -  
10:15 a.m. Rapport du secrétaire
- 10:15 a.m. - Propositions des comités:  
10:30 a.m.
- (a) Résolution du Comité fédéral/provincial de la statistique du travail concernant le Groupe de travail chargé d'élaborer différents moyens de recueillir des données sur les professions entre les recensements;
  - (b) Proposition du Comité fédéral/provincial de la statistique du travail visant à changer son mandat de façon à permettre un nombre accru de délégués;
  - (c) Proposition visant à établir un nouveau Comité fédéral/provincial de la statistique des finances publiques.
- 10:30 a.m.-  
11:00 a.m. PAUSE CAFE
- 11:00 a.m. -  
11:20 a.m. Politique et pratiques de Statistique Canada sur l'établissement des prix:
- Par: D.A. Worton
- 11:20 a.m. -  
11:40 a.m. CANSIM - Nouvelles modalités de diffusion et de promotion proposées:
- Par: P.N. Triandafillou
- 11:40 a.m. - Accès des provinces aux dossiers fiscaux:  
12:15 p.m.
- Par: L.E. Rowebottom

le 4 mai 1981

12:15 p.m. -  
1:45 p.m. DEJEUNER

1:45 p.m. -  
3:30 p.m. Exposé sur le sous-dénombrement lors des recensements:  
  
Par: I.P. Fellegi et autres

3:30 p.m. -  
3:50 p.m. PAUSE CAFÉ

3:50 p.m. -  
5:15 p.m. Suite de l'exposé sur le sous-dénombrement lors des recensements

5:15 p.m. -  
7:00 p.m. RECEPTION

7:00 p.m. DINER

le 5 mai 1981

9:00 a.m. -  
10:15 a.m. Vue d'ensemble de la planification stratégique de Statistique Canada, 1982-1986:  
  
(a) Exposé par le président;  
(b) Commentaires initiaux par O. Schnick,  
Service central de la statistique, Ontario;  
(c) Autres commentaires et discussion.

10:15 a.m. -  
10:45 a.m. PAUSE CAFÉ

10:45 a.m. -  
11:45 a.m. Modalités de consultation fédérales/provinciales:  
  
(a) Exposé de D.A. Worton;  
(b) Commentaires initiaux de Y. Fortin,  
Bureau de la statistique du Québec;  
(c) Autres commentaires et discussion.

11:45 a.m. -  
12:30 p.m. Autres questions

12:30 p.m. Ajournement



LISTE DES DÉLÉGUÉS ET OBSERVATEURS

Membres

Statistique Canada

M. Martin B. Wilk (Président)  
Statisticien en chef du Canada

M. R. Ellis Drover (Secrétaire)  
Directeur  
Assistance-utilisateurs

Terre-Neuve

M. George Courage  
Directeur  
Agence statistique de Terre-Neuve

Ile-du-Prince-Édouard

M. John Palmer  
Directeur de la planification  
et de la statistique  
Ministère des Finances

Nouvelle-Écosse

Md. Carol Conrad  
Directeur, Services de statistique  
Ministère du Développement

Nouveau-Brunswick

M. Cliff R. Marks  
Directeur, Recherche économique  
Bureau du Conseiller économique

Québec

M. Yvon Fortin  
Directeur général  
Bureau de la statistique du Québec

Ontario

M. Orville M. Schnick  
Directeur exécutif  
Services centraux de statistique

Manitoba

M. Wilf Falk  
Directeur  
Bureau de la statistique du Manitoba

Saskatchewan

M. Ron C. McMahon  
Directeur  
Bureau de la statistique de la  
Saskatchewan

Alberta

M. Harvey Ford  
Directeur  
Bureau de la statistique de l'Alberta

Colombie-Britannique

M. William P. McReynolds  
Sous-ministre adjoint et  
statisticien provincial  
Bureau central de la statistique  
Ministère de l'Industrie et du  
Développement des petites entreprises

Yukon

M. Colin Heartwell (absent)  
Directeur  
Recherches et planification économique  
Ministère du Tourisme et du  
Développement économique

Territoires du Nord-Ouest

M. Ralph Joyce  
Statisticien territorial  
Bureau de la statistique  
Secrétariat du Comité exécutif

Participants et observateurs

Statistique Canada

M. K. Basavarajappa  
Directeur adjoint  
Division de la démographie

M. Richard Burgess  
Méthodologiste principal  
Division des méthodes de recensement  
et d'enquêtes-ménages

M. David Dodds  
Directeur  
Division du travail

M. Ivan P. Fellegi  
Statisticien en chef adjoint  
Statistique sociale

M. Terry Gigantes  
Directeur général  
Projets spéciaux

M. Jean-François Gosselin  
Méthodologiste principal  
Division des méthodes de recensement  
et d'enquêtes-ménages

M. Joe Konzuk  
Directeur  
Division des opérations régionales

M. Guy Leclerc  
Statisticien en chef adjoint  
Statistique économique

Md. M. March  
Méthodologiste principal  
Division des méthodes de recensement  
et d'enquêtes-ménages

M. Alex Martin  
Directeur  
Division des opérations du recensement

M. Bruce Petrie  
Directeur général, Opérations  
Statistique social

M. Dick Platek  
Directeur  
Division des méthodes de recensement  
et d'enquêtes-ménages

Mlle Jenny R. Podoluk  
Directeur général  
Contenu et analyse  
Statistique sociale

M. Bela Prigly  
Directeur  
Bureau des relations internationales

M. Ed Pryor  
Chargé de projet - recensement  
Statistique sociale

Md. Susan Radu  
Agent de projet TELIDON  
Assistance-utilisateurs

M. A. Romaniuc  
Directeur  
Division de la démographie

M. Lorne E. Rowebottom  
Statisticien en chef adjoint  
Statistique des institutions  
et de l'agriculture

M. Brian Salley  
Directeur général, Opérations  
Statistique économique

M. J. Benny Smith  
Directeur  
Division des finances publiques

M. Danny Triandafillou  
Directeur  
Division CANSIM

M. Jean-Paul Trudel  
Directeur général  
Systèmes informatiques  
et traitement des données

M. Stu Wells  
Directeur général  
Système de comptabilité nationale  
et de l'analyse

M. D.A. Worton  
Statisticien en chef adjoint  
Opérations régionales, diffusion  
et promotion

Participants et observateurs

Nouvelle-Écosse

Md. Marilyn Gaudet  
Ministère des Finances

Québec

M. Willy Bisreth  
Coordonnateur  
Direction générale  
Bureau de la statistique du Québec

Ontario

M. Ken Cheng  
Conseiller technique supérieur  
Services centraux de la statistique

M. Ed P. McCoy  
Gestionnaire  
Liaison et services aux clients  
Services centraux de la statistique

M. Ron McGinley  
Division de la politique fiscale  
Services centraux de la statistique

M. Arch W. Noseworthy  
Agent de liaison  
Services centraux de la statistique

Secrétariat

M. Gary W. Brenton  
Chef  
Relations avec les utilisateurs  
Assistance-utilisateurs

M. E. Merv McCamon  
Coordonnateur  
Secrétariat des conférences  
Assistance-utilisateurs

M. Gerald G. Potter  
Agent de recherches  
Assistance-utilisateurs

Md. Agnes Thompson  
Relations avec les utilisateurs  
Assistance-utilisateurs

## SOMMAIRE

### ARTICLE 1 DE L'ORDRE DU JOUR - Remarques préliminaires

#### a) Président

Dans ses remarques préliminaires, le président déclare que les membres du Conseil se réunissent en tant que collègues animés d'une même intention de servir l'intérêt public, et aussi comme membres d'un même milieu professionnel soucieux des techniques et des travaux propres à élargir l'éventail de l'information objective. Dans certains domaines, ajoute-t-il, il y a des contraintes fâcheuses et très irritantes, mais que chacun doit s'efforcer de vaincre ou d'atténuer en cherchant, au-delà des apparences, à résoudre le problème par quelque formulation nouvelle. Il termine en disant que dans la vaste gamme des "publics" et des responsabilités de Statistique Canada, les relations avec les provinces, les territoires et le Conseil revêtent, en raison de leur nature particulière, une importance spéciale, et qu'il fera tout en son pouvoir pour rendre leur coassociation féconde autant qu'efficace.

#### b) Des membres du Conseil

Au nom des délégués provinciaux et territoriaux, M. Orville Schnick (Ontario) souhaite la bienvenue à M. Wilk dans ses nouvelles fonctions de président du Conseil, et exprime l'espoir que leur association sera longue et fructueuse.

### ARTICLE 3 - Rapport du secrétaire

#### a) Présentation

Passant en revue son rapport (voir l'annexe A), le secrétaire signale que les listes d'ententes seront bientôt disponibles, et que dans le domaine de la consultation générale il serait souhaitable de multiplier les réunions régionales. Examinant ensuite les travaux du Comité, il mentionne qu'une modification mineure a été apportée au protocole d'entente sur le recensement, puis il signale aux membres que le Comité de la statistique de l'énergie ne s'est pas réuni depuis 1977.

#### b) Discussion

Les résultats de l'activité du groupe de travail provincial sur le recensement donne lieu à une longue discussion du fait notamment que selon Statistique Canada ce groupe n'a pas indiqué très clairement les priorités provinciales. Les provinces font unanimement remarquer que, ne connaissant pas les détails du programme global de sorties du recensement de 1981, elles s'inquiètent d'un manque possible de compatibilité avec les sorties correspondantes de 1971 et 1976, ainsi que d'un manque possible de données sur les petites régions. Les membres reçoivent l'assurance que dans l'espace d'un mois ils obtiendront le programme global de sorties; ensuite, les provinces et les territoires seront priés de définir leurs priorités.

Le président du Comité d'élaboration des données informe le Conseil que son groupe a convenu de poursuivre l'étude des grandes questions de principe, et qu'il a reçu de toutes les provinces et de tous les territoires des avis concernant l'organisation des futures réunions, y compris les sujets devant figurer à leur ordre du jour. Quant au Comité de la statistique de l'énergie, il devrait se réunir de nouveau, estime-t-on, et le secrétaire accepte de donner suite à cette question.

#### ARTICLE 4 - Propositions des Comités

a) Collecte des données sur les professions entre les recensements

M. McReynolds signale que le Bureau central de statistique de la Colombie-Britannique a reçu instruction d'établir d'urgence une prévision complète en matière de main-d'oeuvre pour la Colombie-Britannique. Après discussion, le président se dit d'avis que le problème fondamentale consiste à déterminer la nature des données requises, à vérifier si des données fiables sont déjà disponibles et à tracer la marche à suivre pour les obtenir. M. McReynolds invite le président à prendre part à de nouveaux échanges de vues sur le sujet et propose que l'on réalise en Colombie-Britannique des projets pilotes susceptibles de s'appliquer ensuite à l'ensemble du Canada.

b) Accroissement du nombre de délégués au Comité fédéral-provincial de la statistique du travail

Une résolution du sous-Comité exécutif du Comité de la statistique du travail, visant à adjoindre au Comité des délégués officiels du ministère fédéral du Travail et de la Commission de l'emploi et de l'immigration est débattue, et le Conseil décide qu'au lieu d'adjoindre au Comité des délégués officiels d'autres ministères fédéraux, on y fera venir des représentants de ces ministères à titre de participants invités.

c) Nouveau comité fédéral-provincial de la statistique des finances publiques

Le Conseil reconnaît à l'unanimité qu'il est nécessaire de créer un nouveau comité chargé de la statistique des finances gouvernementales; toutefois, le projet de mandat du nouveau comité est jugé trop vague. À la suite d'une longue discussion sur le sujet, le président demande à M. Rowebottom d'étudier les commentaires et les points soulevés, puis de soumettre aux membres du Conseil une proposition ou une ou deux options qu'ils examineraient à leur tour. Le président fait remarquer qu'il n'est pas nécessaire d'attendre la prochaine réunion officielle pour procéder à cet examen, et que la consultation pourrait se faire par téléphone ou par lettres.

#### ARTICLE 5 - Exposé sur le sous-dénombrement lors des recensements

Divers intervenants expliquent en détail aux membres du Conseil les problèmes politiques qui se posent en la matière et qui se révèlent très épineux et très vexants du point de vue professionnel et technique. À propos de la complexité du sujet, ils leur donnent des exemples: premièrement, une brève description du processus de collecte et de vérification des données du recensement à ses diverses étapes où des erreurs peuvent être commises, avec indication des contrôles qui s'y rapportent; deuxièmement, le programme de dépouillement du recensement de 1981, y compris ses mécanismes de vérification et de contrôle. Les mêmes intervenants expliquent aussi au Conseil la méthode de la contre-vérification des dossiers, dont la version actuelle résulte d'un effort de raffinement poursuivi au cours des 20 dernières années; ils leur indiquent en outre comment cette méthode s'applique aux provinces mais non aux territoires. Il est également question dans cet exposé des études expérimentales que l'on effectue pour trouver une méthode applicable aux territoires.

Dans la suite de leur exposé, les intervenants signalent au Conseil que d'après les études faites, le taux de sur-dénombrement a été très faible par rapport au taux de sous-dénombrement. Ils traitent ensuite des possibilités d'ajustements des chiffres de population ainsi que des arguments pour et contre ces ajustements, puis ils font observer que la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales et la Loi sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis exigent l'une et l'autre des chiffres de population provinciaux. De plus, précisent-ils, la loi concernant les limites des circonscriptions électorales exige des chiffres de population par circonscriptions électorales et par secteurs de dénombrement, mais Statistique Canada ne peut pas fournir des ajustements à un tel niveau de détail.

M. Falk (Manitoba) informe le Conseil que sa province est d'avis que Statistique Canada ne devrait pas ajuster les chiffres du recensement de 1981 en ce qui touche le sous-dénombrement. L'Ontario appuie cette prise de position, tandis que le Québec propose que les utilisateurs aient le choix entre des chiffres ajustés et des chiffres non ajustés. Sur ce, on affirme que Statistique Canada continuera de publier des estimations du sous-dénombrement.

Le président résume le débat en disant que du point de vue statistique il ne semble pas y avoir de moyens éminemment convaincants d'envisager cet ensemble de questions. Sous l'angle juridique, ajoute-t-il, le problème demeure entier, tout comme il est ambigu du point de vue de l'éthique, c'est-à-dire de l'équité ou de ce qui est juste ou convenable.

#### ARTICLE 6 - Politique et pratiques de Statistique Canada sur l'établissement des prix

M. Worton présente le rapport de Statistique Canada sur la politique et les pratiques d'établissement des prix (voir l'annexe B). M. Ford intervient pour dire que certains organismes provinciaux traitent directement avec Statistique Canada, mais que les Points de contact ne sont pas toujours au courant de ces opérations. La Saskatchewan, l'Ontario et le Québec appuient M. Ford à ce sujet, et la Colombie-Britannique ajoute que si les demandes de données étaient filtrées par les Points de contact, les provinces en tireraient peut-être profit.

M. Fortin déclare que le rapport ne semble pas indiquer quels sont les privilèges des organisations provinciales de statistiques, en regard des autres services provinciaux. M. Worton répond qu'il est prêt à redéfinir la politique en cause de manière à tenir compte de ce point, et M. Rowebottom fait remarquer que lorsqu'ils prennent des mesures pour desservir les groupes provinciaux, les statisticiens en chef adjoints devraient en aviser la division de l'Assistance-utilisateurs qui, à son tour, en informerait les Points de contact.

#### ARTICLE 7 - CANSIM - Nouvelles modalités de diffusion et de promotion proposées

Voir les remarques formulées en fin de séance par M. Wilk.

#### ARTICLE 8 - Accès des provinces aux dossiers fiscaux

M. Rowebottom avise les membres du Conseil que l'accès aux dossiers fiscaux est régi par la Loi de l'impôt sur le revenu et que Revenu Canada a conclu que l'accès des provinces à ces dossiers deviendrait possible uniquement si des modifications étaient apportées aux accords de perception et aux lois fédérales et provinciales concernant l'impôt.

M. Salley se dit d'avis qu'un effort concerté pour recenser toutes les petites entreprises par roulement serait très profitable, et que l'information résultante pourrait être partagée avec les provinces. Le sujet, précise-t-il, sera discuté à la prochaine réunion sur la statistique des entreprises.

M. Fortin fait remarquer que l'information statistique sur les petites entreprises est d'une importance capitale pour le Québec, et que cette province collaborerait avec Statistique Canada si le Bureau prenait de nouvelles initiatives dans ce domaine.

M. Wilk laisse entendre qu'à l'avenir cette question devra être débattue au comité compétent. Il ajoute qu'il existe au niveau de la haute administration un comité directeur permanent qui veille à la liaison entre Statistique Canada et Revenu Canada, et que M. Salley représente Statistique Canada à ce comité.

#### ARTICLE 9 - Vue d'ensemble de la planification stratégique

M. Wilk se reporte à la Vue d'ensemble de la planification stratégique

de Statistique Canada (voir l'annexe C) et précise que la plupart des plans stratégiques nécessitent sans cesse un réexamen, ainsi que des révisions appropriées lorsque des événements imprévus se produisent.

M. Wilk indique ensuite les cinq principales considérations que renferme la Vue d'ensemble. Premièrement dit-il, le présent cadre de programmes et les processus opérationnels établis sont fondamentalement bons et devraient être maintenus. Deuxièmement, il faudrait faire un important effort pour améliorer le processus de communication. Troisièmement, un processus de régionalisation pourrait offrir, du point de vue des coûts/avantages de très intéressantes possibilités de transférer certaines opérations aux bureaux régionaux. La quatrième considération vise le domaine de la recherche, du développement et de l'analyse, M. Wilk signale qu'il faudrait faire un effort de profonde réflexion touchant la nature des données disponibles, les rapports qui existent entre ces données et le genre de cadre théorique que l'on pourrait établir en vue de rassemblement de l'information pertinente et de son exploitation. La dernière considération a trait à l'exploitation plus poussée de la micro-électronique et de l'informatique.

En réponse aux propos de M. Wilk, M. Schnick déclare que l'Ontario est d'accord avec les grandes orientations proposées mais que cette province s'inquiète de l'absence de toute mention du rôle des Points de contact statistique. Le Conseil, ajoute-t-il, devrait réaffirmer le rôle consultatif ou de partenaire des Points de contact provinciaux.

M. Schnick exprime l'avis qu'il faudrait ajouter deux axiomes à la liste existante; premièrement, les provinces sont des partenaires dans le système statistique fédéral-provincial et, deuxièmement, la rareté de plus en plus grande des ressources humaines et financières exige que l'on fasse plus avec moins. Il ajoute que sa province se réjouit qu'il soit expressément question de la détermination des priorités et de leur classement dans la Vue d'ensemble, et se dit heureux que l'on y ait mentionné les nouveaux besoins en données, qui revêtent une importance primordiale pour les provinces. En ce qui concerne les activités de commercialisation, M. Schnick fait observer qu'il faudrait reconnaître le rôle des organismes statistiques provinciaux dans la commercialisation des produits statistiques.

Au sujet de la régionalisation, M. Schnick précise que la réalisation des avantages attendus d'un accroissement de la régionalisation des opérations nécessite la collaboration des bureaux provinciaux de statistique. Il ajoute que l'Ontario a éprouvé de la difficulté par suite de la fragmentation de la province en zones de responsabilité ou zones administratives relevant des bureaux régionaux de Toronto, d'Ottawa et de Winnipeg, et il précise que des instances ont été faites pour que tous les services statistiques provinciaux soient logés avec le Bureau de Toronto. (Ultérieurement, M. McMahon a déclaré que la Saskatchewan avait aussi éprouvé des difficultés dans ses rapports avec deux bureaux régionaux.)

Pour terminer, M. Schnick affirme qu'en raison de l'intérêt grandissant pour les activités de recherche, de développement et d'analyse, il y a lieu de se réjouir de l'importance qui leur est accordée, tout comme de la mention de TELIDON puisque les Points de contact statistique sont sans cesse à la recherche, tant sur le plan théorique que pratique, de méthodes capables d'assurer un processus plus interactif d'accès aux bases de données.

En réponse au préopinant, M. Wilk fait observer que si la Vue d'ensemble ne mentionne pas le rôle des provinces, c'est que l'association du Bureau avec les provinces comme partenaires est parfaitement établie; d'ailleurs, ajoute-t-il, j'ai pris envers elles un engagement sans réserve d'association interactive. Quant à la fragmentation du pays en fonction des attributions des bureaux régionaux, il déclare avec insistance avoir été troublé par les divisions géographiques arbitraires, ajoutant qu'il y aurait lieu de remanier la structure des opérations régionales. Il continue en disant que par suite des travaux accomplis dans le domaine de la recherche et du développement, l'information devrait se faire désormais plus facilement accessible.

M. Joyce intervient pour dire qu'il serait heureux que la Vue d'ensemble comporte, à l'égard du Nord, les séries statistiques de base dont bénéficient les provinces.

M. Falk demande à Statistique Canada d'examiner avec soin la géographie des données, notamment en ce qui concerne les petites régions.

M. Marks dit s'inquiéter, pour sa part, de l'absence de nouvelles orientations dans le développement de l'information sur le secteur des services commerciaux.

M. Wilk termine la discussion en exprimant l'espoir qu'une association et une collaboration fructueuses s'instaureront malgré les inévitables tensions et divergences qu'entraîne le poids des priorités sur les ressources.

#### ARTICLE 10 - Modalités de consultations fédérales/provinciales

M. Worton donne brièvement lecture de son texte sur les modalités de consultation (voir l'annexe D) et déclare s'inquiéter au sujet de la structure des comités, de leur mode de fonctionnement ainsi que de la fréquence et du lieu de leurs réunions.

M. Fortin déclare que la relation entre Statistique Canada et le Québec est positive et féconde. Il ajoute qu'à son avis le Conseil devrait avoir le mandat de coordonner les activités statistiques et de promouvoir l'essor de la profession. Il propose aussi que les comités fonctionnels soient dotés de groupes de travail.

M. Worton se dit très intéressé par la création éventuelle de groupes de travail et même par les relations bilatérales qui en seraient l'aboutissement ultime; toutefois, signale-t-il, devenir trop flexible serait hasardeux en ce sens qu'on risquerait de se retrouver avec des forces morcelées.

M. Wilk propose que le Conseil l'autorise, pour sa prochaine réunion, à mettre sur pied un comité du programme composé de deux membres de Statistique Canada, de trois représentants provinciaux et du secrétaire comme membre nommé d'office.

M. Ford préconise que chaque comité ait son sous-comité du programme.

M. McReynolds déclare qu'il faudrait de plus amples délibérations sur les questions de politique statistique et de nouveaux échanges de vue sur les questions de stratégie. Il ajoute qu'à son avis le Conseil aurait avantage à tenir de plus longues séances, à l'extérieur d'Ottawa et dans une atmosphère plus informelle.

M. Joyce partage l'avis que le Conseil devrait tenir des réunions moins officielles, en dehors d'Ottawa.

M. Wilk déclare qu'un comité du programme serait établi et chargé de formuler des propositions et des recommandations sur le lieu, la durée et le contenu de la prochaine réunion.

#### ARTICLE 11 - Autres questions

M. Falk fait remarquer que, Statistique Canada ayant récemment décidé de ne pas transmettre d'avance à sa province les statistiques de l'enquête sur la population active, il cherche le moyen d'assurer au ministre provincial concerné un délai d'information préalable suffisant pour lui permettre de réagir aux événements de l'heure.

M. Worton lui demande alors si une analyse ou une présentation succincte des données sur la population active concernant le Manitoba, publiée en même temps que le document général, lui serait utile. M. Falk répond qu'une analyse de quelques séries économiques clés, qui tiendrait compte en particulier de la dimension provinciale, constituerait une solution possible.

M. Wilk fait remarquer qu'il ne faudrait pas que le processus de trans-



formation et d'interprétation des données pour le Manitoba nécessite des efforts continus, ajoutant qu'à son avis il est peu probable que le gouvernement fédéral modifie sensiblement sa politique générale en matière de publication anticipée des renseignements statistiques.

M. McReynolds demande à M. Wilk d'envisager sérieusement la possibilité de modifier le régime de parution des données, en autorisant leur transmission anticipée aux bureaux régionaux et aux Points de contact statistique sur une base confidentielle, afin qu'ils disposent du temps d'analyse nécessaire. M. Wilk lui promet d'examiner la question avec soin.

À M. McReynolds, qui demande si la communication de renseignement sur les conférences internationales pourrait être réinstaurée, M. Wilk répond qu'il prierait M. Prigly d'établir une procédure pour tenir les membres du conseil au courant de ces conférences.

Sur ce, M. McReynolds énumère quelques-unes des préoccupations des provinces, notamment les modifications législatives visant CALURA et l'abandon du recensement du commerce et des services.

M. Wilk clot la réunion en déclarant qu'il est trop tard pour discuter du CANSIM et que ce service conservera son mode actuel de fonctionnement. Il ajoute que Statistique Canada allait consulter les provinces sur les moyens possibles d'améliorer le CANSIM.

## COMPTE RENDU DÉTAILLÉ

### ARTICLE 1 DE L'ORDRE DU JOUR - Remarques préliminaires:

#### a) Le président

À l'ouverture de la huitième réunion du Conseil, le président, M. Wilk (Statistique Canada), souhaite aux délégués des provinces et des territoires la bienvenue dans les termes suivants.

*"C'est un privilège pour moi que d'ouvrir cette huitième réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. Nous nous réunissons en tant que collègues animés d'une même intention fondamentale - servir l'intérêt public, et aussi comme membres d'un même milieu professionnel soucieux des techniques et des travaux propres à élargir l'éventail de l'information objective.*

*Nous partageons une base en quelque sorte naturelle de collaboration et de symbiose fertiles. Statistique Canada a pour rôle et responsabilité de répondre le plus complètement possible aux besoins d'information nationale de toutes les régions du pays. Chaque organisme provincial de statistique a pour tâche de rassembler et d'exploiter l'information disponible afin de combler les besoins particuliers de sa province et, quand il le faut, d'obtenir les renseignements supplémentaires pertinents qu'exige sa province.*

*Notre relation réciproque ne revêt donc pas un caractère foncièrement concurrentiel. Certes connaissons-nous des tensions et des heurts par suite de jugements divergents ou de perceptions différentes des priorités. Mais en principe, nous devons et pouvons fonctionner comme une association mutuellement profitable à ceux qui la forment.*

*Il nous faut combler vos besoins en tant qu'utilisateurs aussi bien que comme représentants des utilisateurs de vos provinces respectives. Et à cette fin, nous devons compter sur votre appui et sur votre aide dans nos travaux de collecte des données. Nous avons besoin aussi de vos réactions et de vos avis constructifs sur nos programmes et sur nos méthodes de travail.*

*Il y a des domaines où, pour différentes raisons, s'exercent des contraintes qui semblent gêner notre capacité de répondre à des demandes par ailleurs tout à fait raisonnables, et ces circonstances sont très fâcheuses et très irritantes. Parfois, la difficulté réside dans le délai imparti pour la communication des renseignements voulus. Il peut arriver aussi que nous ne puissions pas partager directement certaines données avec vous. D'autres fois encore, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de vous fournir exactement les données requises. Dans l'un ou l'autre de ces cas, je vous encourage à chercher, au-delà des apparences, à résoudre le problème ou, du moins, à en atténuer l'acuité par quelque formulation nouvelle. Peut-être pourrions-nous parfois satisfaire le besoin pour lequel vous désirez de l'information, en effectuant pour vous une analyse statistique et en vous en transmettant les résultats à la place des données elles-mêmes - ou en plus des données, le cas échéant. Une telle démarche nous permettrait peut-être, à l'occasion, de surmonter les difficultés découlant du délai prévu, ou de la confidentialité, ou même des lacunes apparentes du type de données que nous serions capables de fournir.*

*Je n'ai pas l'illusion de posséder le pouvoir magique de discerner et de résoudre toutes les frictions susceptibles de se produire dans nos relations fédérales-provinciales. Néanmoins, j'estime que dans la vaste gamme des "publics" et des responsabilités de Statistique Canada, nos rapports avec les provinces revêtent, par leur nature particulière, une importance spéciale, et je ferai tout en mon pouvoir pour rendre notre coassociation féconde autant qu'efficace.*

*J'ai la ferme intention de rendre à chacun de vous, dans sa propre région, une visite qui me sera sans doute profitable et agréable. J'ai tiré, de mes premières visites de ce genre, beaucoup de profit et de plaisir, et je me réjouis d'avance de celles que je ferai dans chacune des provinces et dans chacun des territoires.*

*Avant que nous abordions les questions inscrites à l'ordre du jour et que nous procédions à l'ouverture officielle de cette séance consultative, j'invite les membres du Conseil qui en auraient le désir à formuler des observations préliminaires."*

b) Des membres du conseil

Au nom des délégués des provinces et des territoires, M. Orville Schnick (Ontario) souhaite la bienvenue à M. Wilk dans ses nouvelles fonctions de président du Conseil, et exprime l'espoir que leur association sera longue et fructueuse.

ARTICLE 2 - Adoption de l'ordre du jour

M. Wilk signale aux délégués que l'ordre du jour sera modifié dans le cas où l'on soulèverait des points importants au cours de la séance. Il leur fait aussi remarquer que l'après-midi complet est réservé à l'examen des questions statistiques et techniques touchant l'estimation du sous-dénombrement lors des recensements.

M. Wilf Falk (Manitoba) propose que l'on ajoute deux autres articles à l'ordre du jour: premièrement, l'étude d'une lettre que Statistique Canada adressait le 29 avril aux membres du groupe de travail sur le recensement de 1981; deuxièmement, l'étude du problème de la communication de données avant leur publication.

M. Wilk lui répond que le premier point devrait s'insérer dans la discussion du rapport des activités des comités, et le second dans l'étude des "autres questions".

ARTICLE 3 - Rapport du secrétaire (voir l'annexe A)

M. Ellis Drover (Statistique Canada) informe les délégués que des problèmes de personnel survenus un an plus tôt avaient nui au travail sur les ententes réciproques, mais que des listes d'ententes avaient été fournies aux délégués vers la fin de l'été 1980. Il ajoute que de nouvelles listes seraient bientôt disponibles.

Dans le domaine de la consultation générale, M. Drover déclare qu'il serait souhaitable de tenir un plus grand nombre de réunions régionales, ajoutant qu'il espère que le Conseil débattera ce sujet au cours de la présente réunion.

Passant en revue les activités des comités, M. Drover signale que le Comité de la statistique des entreprises a adapté une nouvelle formule de travail, comprenant des ateliers, mais qu'aucune résolution particulière n'a découlé de la dernière réunion de ce comité.

Pour ce qui regarde le Comité du recensement de la population et du logement, M. Drover signale qu'une modification mineure a été apportée au protocole d'entente.

M. Falk prend la parole au sujet d'une lettre reçue de M. Ed Pryor (Statistique Canada) concernant le dernier mémoire présenté par le groupe de travail sur l'accès des provinces aux données du recensement. M. Falk estime que cette lettre blâme le comportement du Groupe de travail et qu'elle laisse entendre que celui-ci n'a pas suivi les directives indiquées. M. Falk précise que l'une des difficultés du Groupe de travail a découlé de ce qu'il n'a pas reçu la documentation de Statistique Canada avant la mi-janvier et qu'en dépit de ce retard Statistique Canada comptait que le groupe respecte quand même le délai initialement imparti.

À cette remarque de M. Falk, M. Ivan Fellegi (Statistique Canada) répond que la lettre ne visait aucunement à constater des manquements ou des lacunes de la part du Groupe de travail, mais plutôt à exprimer le malaise qu'éprouvait M. Pryor au sujet des priorités de la planification du produit. En réalité, dit-il, on

estimeait que le Groupe de travail n'avait pas très clairement indiqué les priorités des provinces. Il ajoute que Statistique Canada se propose de faire preuve d'une assez grande souplesse à l'égard du "non-planifié".

M. Falk indique alors qu'une fois le produit fourni, les intéressés transmettraient les commentaires qu'ils jugeraient opportuns.

M. George Courage (Terre-Neuve) fait remarquer que le paquet-programme pose des difficultés, soit le problème de la compatibilité dans le temps et le problème découlant de ce que les tableaux tirés des microfiches et des bandes sommaires n'ont pas trait aux petites régions.

M. Fellegi affirme que les problèmes signalés par M. Courage sont réels et que des mesures seraient prises pour assurer la conformité du produit aux besoins. Il ajoute que les difficultés ne proviennent pas de ce que Statistique Canada refuse de fournir des données sur les petites régions; il s'agit plutôt de problèmes liés aux erreurs de sondage découlant de l'échantillon de 20 % adopté pour le recensement de 1981.

M<sup>me</sup> Podoluk (Statistique Canada) signale que le programme de sorties 2A et 2B est achevé et que des spécialistes ont déjà récapitulé les tableaux compatibles avec les données de 1971 et de 1976. Elle ajoute que la concordance des données nouvelles avec les domaines spécialisés de 1971 et 1976 ne posera aucun problème et que les résultats seront transmis aux provinces dans un délai d'un mois ou deux.

M<sup>me</sup> Podoluk informe les délégués que pour les chiffres concernant toutes les municipalités et les subdivisions sur microfiches, la colonne principale a été mise au point, de sorte qu'il est possible de se la procurer. Elle ajoute que le paquet-programme nécessite une mise en ordre et qu'à cette fin les provinces seraient priées de faire connaître leurs priorités. Les copies des présentations seront disponibles à la fin de mai, et les provinces pourront alors les commenter, précise-t-elle.

M. Schnick déclare que la lettre de M. Pryor le laisse perplexe et que Statistique Canada devrait indiquer nettement ce sur quoi les provinces peuvent compter.

M. McCoy (Ontario) affirme que dans sa lettre M. Pryor laisse entendre que le groupe de travail n'a pas compris exactement ce qu'on exige de lui et qu'il ne joue pas son rôle pleinement.

M. Yvon Fortin (Québec) déclare que sa province a tenu plusieurs discussions internes au sujet des produits du recensement de 1981 et qu'elle communiquera à Statistique Canada, avant le recensement, la liste des résultats dont elle a besoin. Il précise que le Québec aimerait connaître la réponse de Statistique Canada à propos de la disponibilité, de l'importance et du coût de production de ces données du recensement. Il ajoute que le Québec a entrepris d'expliquer à ses divers ministères et organismes que les données en question seraient peut-être disponibles, mais qu'on ne saurait en être sûr avant d'avoir reçu une réponse de Statistique Canada.

M. Fellegi souligne que, sous réserve des contraintes de temps et d'argent, Statistique Canada fera tout son possible pour combler le besoin de données de 1981 correspondant aux tableaux et aux chiffres produits en 1971 et en 1976.

M. Palmer (Île-du-Prince-Édouard) soulève deux points, l'un concernant l'état du Protocole d'entente, et l'autre concernant la fraction de sondage 1:5. Il demande pourquoi Statistique Canada consacre tant de ressources à la publicité préalable au recensement, alors qu'il serait peut-être plus utile de revenir à la fraction de sondage un sur trois.

M. Fellegi lui répond que Statistique Canada doit utiliser les sommes en question pour la publicité, sans quoi ces sommes ne seraient pas mises à cette disposition. Au sujet du protocole d'entente, il affirme que ce document sera bientôt

actualisé au moyen de quelques retouches.

M. Schnick demande si Statistique Canada envisage de prendre certaines mesures à la suite de la modification récente de la Loi sur la statistique, qui autorise désormais la conduite d'enquêtes à participation libre.

M. Fellegi répond qu'en matière d'enquêtes à participation facultative aucun plan n'est prévu pour l'avenir immédiat, mais que la situation pourrait changer.

Pour ce qui est du Comité d'élaboration des données, M. Lorne Rowebottom (Statistique Canada) dit aux délégués que tous les membres de ce comité ont convenu que leur groupe doit poursuivre l'étude des grandes questions et que la représentation assurée par les deux statisticiens en chef adjoints du Secteur de la statistique économique et du Secteur de la statistique sociale doit y être maintenue. Il ajoute avoir reçu de tous les délégués des opinions sur l'avenir du Comité, et il cite quelques-unes des suggestions qui lui ont été faites: (1) au sujet de la structure du comité, on devrait s'acheminer vers la formule des ateliers; (2) il conviendrait de réduire le caractère officiel du Comité et opter pour des séances du genre séminaires; (3) il faudrait obtenir un large appui en vue de la participation de professionnels des gouvernements fédéral et provinciaux qui s'occupent de définir les politiques; et (4) la participation à de telles séminaires ne devrait pas se limiter aux personnes directement engagées dans les questions statistiques fédérales-provinciales.

M. Rowebottom énumère aussi la liste des sujets proposés pour étude en atelier ou séminaire (divers aspects des soins de santé, y compris l'usage des dossiers de l'assurance-maladie et des projections concernant la salubrité de l'environnement, des estimations infra-provinciales de la population active, l'utilisation des dossiers des allocations familiales, ainsi que des statistiques de l'énergie et de la sécurité sociale). Il conclut en disant que les provinces ont beaucoup réfléchi aux sujets qu'elles suggèrent, et il préconise que ces diverses propositions soient réunies en un même document que l'on distribuerait aux provinces dans un intervalle de six semaines, avec un projet de réunion qui aurait lieu dans les premiers mois de 1981. Il ajoute que l'on devrait accorder la priorité à la tenue d'un séminaire sur la statistique de l'environnement et des ressources.

M. Guy Leclerc (Statistique Canada), informe les délégués que le Comité de la statistique de l'énergie a été mis sur pied aux fins d'étudier les questionnaires. Il précise que ce comité a atteint ses objectifs. Il ajoute que ces derniers mois les nouveaux sujets d'étude se sont faits assez nombreux pour motiver vraisemblablement la tenue d'une réunion spéciale sur la statistique de l'énergie et la tenue possible d'un séminaire au sein du comité de M. Rowebottom. Il termine ses observations en demandant aux provinces d'exprimer leurs vues sur la question.

M. Wilk confirme les propos de M. Leclerc et ajoute que la question fondamentale consiste à déterminer quels devraient être le rôle et les fonctions futures de ce comité.

M. McReynolds (Colombie-Britannique) déclare qu'à son avis une réunion sur la statistique de l'énergie serait appropriée, et que depuis la fin des activités du comité en question, l'importance politique de l'énergie a pris beaucoup d'ampleur pour tous les gouvernements provinciaux. Il ajoute que dans le cas de ce comité les problèmes proviennent de son mandat, et il suggère que le comité tienne une séance spéciale pour décider si les besoins motivent encore son existence.

M. Leclerc admet que la question est importante et que des mesures s'imposent. Le Conseil approuve sans réserve la proposition de M. Drover qui souhaite que la question soit examinée et que des pourparlers aient lieu entre les provinces et M. Leclerc en vue de son règlement.

#### ARTICLE 4 - Propositions des comités

- a) Collecte des données sur les professions entre les recensements

M. McReynolds ouvre le débat sur cet article en déclarant que le Bureau central de la statistique de la Colombie-Britannique a reçu instruction d'établir des prévisions complètes touchant la population active de cette province et qu'en raison de l'urgence du travail demandé, les responsables de ce bureau aimeraient recevoir des propositions directes et explicites qui s'appliqueraient à l'échelle nationale.

M. McReynolds précise aux délégués qu'un atelier s'est tenu à Victoria en vue de réunir le plus de connaissances possible sur l'état des techniques de prévisions de la population active; cet atelier, ajoute-t-il, a été très fructueux et a permis aux intéressés d'acquérir beaucoup de savoir sur l'état de ces techniques dans les diverses provinces ainsi que dans l'administration fédérale. Il ajoute aussi qu'une réunion est prévue entre les autorités compétentes de sa province et MM. Leclerc et Dodds de Statistique Canada, afin d'examiner la possibilité de conclure des ententes bilatérales, et que la Colombie-Britannique est prête à consacrer des sommes considérables à un régime convenu de partage des tâches. Il termine en informant les membres du Conseil que la Colombie-Britannique s'efforce de progresser beaucoup plus rapidement que le rythme indiqué dans la recommandation du Comité de la statistique du travail.

M. Wilk demande à M. McReynolds s'il propose par là une accélération sensible de la mise en oeuvre des plans du Comité de la statistique du travail, et si, d'après son expérience, un atelier national semblable à celui de Victoria serait profitable.

M. McReynolds répond qu'il préconise effectivement une accélération et une certaine substitution du processus envisagé par le Comité, mais qu'il ne propose pas de changements impérieux et immédiats visant les recommandations de ce comité. À propos de l'atelier de Victoria, M. McReynolds déclare qu'il serait sans doute utile d'en tenir un semblable à l'échelle nationale, mais qu'il faudrait choisir les participants avec beaucoup de soin.

M. Dodds remercie M. McReynolds et la province de la Colombie-Britannique pour avoir organisé l'atelier sur les prévisions de la population active.

Le président exprime aux délégués l'avis que ce domaine de prévisions est de la plus haute importance non seulement pour le Canada, mais aussi pour la communauté internationale. Il les prévient, toutefois, qu'il ne s'agit pas essentiellement d'obtenir quelques millions de dollars pour mener une enquête. Le problème fondamentale, affirme-t-il, consiste à déterminer la nature des données requises, à vérifier si de l'information fiable est disponible, et à trouver les moyens de l'obtenir.

M. McReynolds invite le président à participer à de nouvelles discussions sur ce point. Il affirme que son organisme a des idées précises sur l'obtention de données concernant l'emploi, et il propose que l'on réalise en Colombie-Britannique des projets pilotes qui pourraient ensuite s'appliquer à l'ensemble du Canada.

b) Accroissement du nombre de délégués au comité fédéral-provincial de la statistique du travail

À propos d'une résolution du sous-comité exécutif du Comité fédéral-provincial de la statistique du travail, visant à changer son mandat de façon à accroître le nombre de délégués dans sa composition, M. Drover déclare qu'il dresserait la liste des comités ayant un mandat semblable et qu'il la communiquerait aux membres du Conseil.

M. Dodds ajoute que Statistique Canada ne cherche à mobiliser comme nouveaux membres de ce comité que des agents de la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration et de Travail Canada, précisant que Statistique Canada aimerait être saisi d'une résolution officielle portant que ces deux organismes fédéraux soient reconnus à titre de membres siégeant aux réunions du Comité de la statistique du travail.

M. Fortin et M. Ford (Alberta) conviennent que, en adjoignant à ce comité des membres autres que des statisticiens de Statistique Canada et des provinces, on risque de dédoubler inutilement sa composition.

M. Drover rappelle aux délégués que le Comité fédéral-provincial de la statistique du transport possède un mandat qui prévoit expressément la participation du ministère fédéral des Transports et de la Commission canadienne des transports.

Quant à l'adjonction de la Commission canadienne de l'emploi et de l'Immigration et de Travail Canada comme membres de plein droit au Comité fédéral-provincial de la statistique du travail, M. Drover recommande que le Conseil diffère sa décision jusqu'à ce que le Comité plénier en question se réunisse (27-29 mai), puisque la résolution dont le conseil est saisi provient du sous-comité exécutif du comité en cause.

M. Wilk fait observer qu'il ne lui paraissait pas approprié de laisser au Comité de la statistique du travail le soin de prendre une décision qui risquerait d'être tenue ensuite pour un précédent en matière de composition des comités. Il demande alors aux membres du Conseil s'ils ne pourraient pas proposer que les organismes fédéraux susmentionnés siègent au comité à titre de participants invités, ce qui pourrait devenir un principe applicable à tous les autres comités. M. Salley (Statistique Canada) affirme qu'à son avis le titre de participant invité ne poserait pas de problème.

M. Falk indique qu'il ne souhaite pas que les deux organismes fédéraux en question deviennent des délégués officiels au Comité de la statistique du travail. M. Ford ajoute que la position de l'Alberta vise à restreindre l'effectif du comité à Statistique Canada et aux Points de contact, qui sont en mesure d'y assurer la meilleure délégation possible.

M. Salley déclare aux délégués qu'il sera heureux de transmettre la décision du Conseil au président du comité. Il faut ensuite observer que Travail Canada produit des statistiques intéressantes pour les provinces et que c'est pour cette raison que des représentants de ce ministère assistent aux réunions du Comité.

c) Nouveau comité fédéral-provincial de la statistique des finances publiques

En ce qui concerne la proposition visant à établir un nouveau Comité fédéral-provincial de la statistique des finances publiques, M. Smith (Statistique Canada) dit aux délégués que, si le conseil approuve la création du nouveau comité, il s'efforcera de fixer la date de la première séance de ce comité pendant la prochaine réunion sur l'emploi dans les administrations provinciales.

M. McReynolds exprime l'opinion que doter le nouveau comité d'un mandat portant uniquement sur les finances des gouvernements provinciaux serait trop restrictif pour qu'il vaille la peine d'établir un comité technique. Il préconise la création d'un comité ayant pour tâche de s'occuper des statistiques gouvernementales, et il propose que le mandat du nouveau comité soit élargi de façon à englober tous les aspects des statistiques du secteur public.

M. Smith lui répond qu'il ne s'oppose pas à la proposition de la Colombie-Britannique, mais il ajoute que pour accomplir un travail valable le nouveau comité devra fonctionner à l'intérieur de certaines limites. Étant donné, poursuit-il, que les représentants provinciaux-municipaux ont fait savoir qu'ils aimeraient diversifier leurs activités, Statistique Canada désire vivement leur laisser la liberté d'examiner d'autres questions susceptibles d'améliorer l'information recherchée, surtout au chapitre des finances.

M. Smith déclare qu'il ne serait pas bon de marier le travail statistique des administrations locales avec les activités statistiques des gouvernements provinciaux, car alors les représentants provinciaux intéressés compteraient dans leur rang deux différentes catégories de personnes. Il rappelle que la première fonction du nouveau comité proposé porterait sur les statistiques financières et connexes des administrations publiques.

M. Fortin déclare qu'il serait facile de porter remède aux inquiétudes de MM. McReynolds et Smith en incluant dans le mandat du nouveau comité un article visant les statistiques financières.

M. Noseworthy (Ontario) intervient pour dire au Conseil que sa province appuie la création d'un nouveau comité fédéral-provincial de la statistique des finances publiques. Il déclare s'attendre à ce que le nouveau comité se penche sur la statistique de l'emploi, puisqu'il s'agit d'un domaine très préoccupant. À son avis les définitions et concepts utilisés en la matière sont plutôt vagues, et il demande s'il existe des rapports convergents qui permettent de faire des comparaisons provinciales fiables; il s'inquiète, dit-il, de la lenteur du système de rapports et déclare que l'Ontario s'attend à ce que le nouveau comité assure la continuité souhaitable dans les données sur l'emploi.

M. Worton affirme qu'il convient d'envisager les choses dans l'optique du travail global des comités, pour ce qui est des points de contact. Il suggère qu'une discussion ait lieu entre MM. Rowebottom, Leclerc, Drover, un ou deux du comité et lui-même, de manière que ce groupe puisse présenter une proposition au Conseil pendant la deuxième journée de la réunion.

Amorçant le débat sur cet article de l'ordre du jour à la seconde journée de la réunion du Conseil, M. Rowebottom indique qu'il est question pour le nouveau Comité de la statistique des finances publiques d'embrasser tous les problèmes, principes, concepts et définitions concernant la statistique des finances publiques propres aux trois paliers de gouvernement. Il ajoute que ce comité ne dominerait pas le Comité de l'information sur les administrations locales, lequel s'occupe d'une vaste gamme de questions touchant la collecte des données.

M. Rowebottom fait remarquer que le projet de mandat capable d'assurer le genre d'aperçu global que la Colombie-Britannique souhaite est, en fait, réalisé. Il affirme que la question de la statistique de l'emploi, dans le cas des gouvernements, serait traitée à une réunion spéciale tenue en juin 1981, et qu'à l'avenir les questions relatives à l'emploi dans les fonctions publiques trouveraient leur créneau approprié au Comité de la statistique du travail. Il ajoute que le nouveau comité pourrait se pencher de temps à autre sur des questions de statistique de l'emploi gouvernementale, mais que sa tâche première consisterait à définir une approche d'ensemble de la statistique des finances publiques. M. Rowebottom termine en disant qu'il faudrait que les délégués au nouveau comité soit des spécialistes du domaine considéré, et qu'il vaut mieux laisser aux provinces le soin de régler la question des délégations provinciales.

M. Falk demande s'il serait possible de fusionner le comité projeté avec le comité de la statistique des administrations locales, afin d'en élargir les attributions et de former un seul comité pourvu d'un vaste mandat. M. Rowebottom répond que ce serait possible mais non profitable, à cause du problème de la représentation.

M. Schnick demande si le comité projeté comprendrait des autorités locales dans sa composition. M. Rowebottom répond que le travail du nouveau comité porterait essentiellement sur la statistique des finances publiques, y compris toutes les questions de méthodes, de définitions et de concepts statistiques touchant tous les ordres de gouvernement. Ainsi, l'actuel comité de la statistique des administrations locales continuerait de s'occuper des problèmes pratiques que pose la collecte des données financières des municipalités.

M. Palmer déclare que la réunion spéciale de juin devait porter uniquement sur l'emploi dans la fonction publique des provinces. Il ajoute qu'il ne conviendrait pas de laisser la question de l'emploi public provincial dans le contexte de la statistique du travail.

M. Wilk fait remarquer qu'il semble y avoir eu beaucoup d'incertitude quant à la formule et au forum à adopter pour une étude plus poussée du sujet, et qu'il faudrait établir une proposition assez explicite pour la mise sur pied du comité. Il prie le secrétaire de remettre aux membres du Conseil une proposition en leur demandant de dire ce qu'ils en pensent et d'indiquer s'ils l'approuvent ou non.



M. Schnick déclare que l'Ontario serait prêt à participer au nouveau comité envisagé, mais qu'il serait souhaitable de donner une certaine souplesse à sa composition.

M. Ford laisse entendre que la solution du problème consisterait peut-être à réunir en un groupe de travail les gens qu'il faut, au lieu de créer un comité en bonne et due forme. Il insiste pour dire que la représentation à ce groupe devrait être déterminée de concert avec les Points de contact et comporter des spécialistes provinciaux de la statistique, de même que des spécialistes des finances publiques.

Mme Conrad (Nouvelle-Écosse) prend la parole pour demander si l'on ne risque pas de se retrouver avec un comité de la statistique des finances et un comité de la statistique de l'emploi. M. Wilk en convient et affirme qu'il ne voudrait pas que l'on institue deux comités distincts sans déterminer clairement leurs attributions respectives et les modalités de leur relation mutuelle.

M. Wilk prie M. Rowebottom de prendre en considération les observations et les commentaires formulés à ce sujet, puis de soumettre aux membres du Conseil une proposition, s'il y a lieu, ou de leur suggérer une ou deux options qui pourraient alors faire l'objet d'un débat.

M. Fortin demande si, dans l'hypothèse où un consensus serait atteint dans les mois qui viennent, il faudra attendre la prochaine réunion du Conseil avant que le nouveau comité se réunisse.

M. Wilk lui répond qu'il n'y a pas lieu d'attendre la prochaine réunion officielle du Conseil, et que la consultation au sujet des propositions nouvelles pourrait se faire par téléphone, après quoi les résultats pourraient être confirmés par lettres (ou encore au moyen d'une réunion spéciale).

M. Gigantes (Statistique Canada) déclare qu'il importe d'examiner la question des liens entre la statistique financière et la statistique de l'emploi.

#### ARTICLE 5 - Exposé sur le sous-dénombrement lors des recensements

M. Wilk signale aux délégués que si l'on a prévu beaucoup de temps pour l'étude de cet article de l'ordre du jour, c'est afin de permettre aux provinces de bien comprendre le problème très épineux et très vexant qui, en l'occurrence, se pose du point de vue professionnel et technique.

M. Fellegi donne aux délégués des exemples qui lui paraissent typiques des complexités du sujet. Tout d'abord, en 1976, les chiffres ajustés auraient mieux valu que les chiffres non ajustés, à certaines fins. En second lieu, Statistique Canada ignore comment établir des estimations ajustées au niveau subprovincial. Troisièmement, les décisions à cet égard se fonderont sur les résultats du recensement de 1976, sans que l'on sache quoi que ce soit des résultats du recensement de 1981. Quatrièmement, les chiffres de population sont ajustés au mieux à l'aide de certaines méthodes statistiques.

M. Fellegi déclare que selon toute apparence le recensement américain de 1980 est meilleur que tous les recensements antérieurs de ce pays, et qu'il présente un sous-dénombrement très faible par rapport aux résultats de 1970. Par conséquent, fait-il observer, il serait plutôt hasardeux de décider des ajustements nécessaires au Canada en se fondant sur les données de nos recensements antérieurs.

M. Fellegi continue en disant qu'il ne voit pas comment l'échelle du sous-dénombrement de 1976 puisse influencer de quelque manière l'utilisation statistique des données du recensement. Il ajoute que le sous-dénombrement est assez uniforme et qu'il se produit chez tous les groupes à peu près de la même façon.

M. Gosselin (Statistique Canada) donne au Conseil une brève description des processus de collecte et de vérification des chiffres du recensement. Il passe en revue les étapes où des erreurs peuvent se produire et où les vérifications connexes interviennent.

M. Fellegi signale que pour le recensement de 1976, les logements vacants ont fait l'objet d'un contrôle par évaluation, mais qu'aucun ajustement n'a été effectué sur cette base. Cependant, des ajustements ont été réalisés dans le cas des résidences temporaires.

M<sup>me</sup> March (Statistique Canada) fournit au Conseil un aperçu du programme de dépouillement du recensement de 1981. Elle décrit aux membres les vérifications et les mécanismes de contrôle prévus.

En réponse à une question de M. Palmer, M<sup>me</sup> March précise que dans le cas des résidences temporaires, l'ajustement a été fait au niveau provincial uniquement à l'égard de l'Île-du-Prince-Édouard et des Territoires du Nord-Ouest.

M. Burgess (Statistique Canada) explique le programme de contre-vérification des dossiers, adopté dans le but primordial de fournir aux provinces des estimations du sous-dénombrement de la population. Il précise aux délégués que la méthode s'applique à chacune des dix provinces mais que, pour des raisons d'ordre pratique, elle ne peut s'appliquer aux deux territoires. Cependant, ajoute-t-il, Statistique Canada mène des études expérimentales en vue d'élaborer une méthode qui pourrait s'appliquer aux territoires.

M. Burgess informe le Conseil que les études antérieures du sous-dénombrement et du sur-dénombrement ont révélé que le taux de sous-dénombrement est très faible par rapport au taux de sur-dénombrement.

M. Schnick exprime une certaine inquiétude au sujet de l'efficacité de la contre-vérification des dossiers, notamment dans le cas où les personnes absentes ne peuvent être trouvées. En réponse, M. Fellegi décrit les catégories de personnes absentes pendant les recensements et les raisons de leur absence.

M. McGinly (Ontario) intervient pour dire au Conseil qu'il a beaucoup de mal à s'expliquer le faible taux de sous-dénombrement de l'Ontario (1.52 %) en comparaison des taux correspondants beaucoup plus élevés du Québec et de la Colombie-Britannique. Il explique qu'il est d'autant plus difficile de s'expliquer la situation quand on songe aux fortes populations urbaines et ethniques de l'Ontario.

M. Fellegi déclare qu'il partage la perplexité de M. McGinley, et que Statistique Canada est très déçu des efforts que son personnel a tentés pour expliquer le cas.

M. Palmer fait observer que dans l'Île-du-Prince-Édouard chaque résident a, en vertu du programme d'assurance-maladie de cette province, un numéro d'assurance sociale qui, à son avis, assure le dénombrement de toutes les personnes de l'Île. Il suggère donc à Statistique Canada d'examiner ce point. M. Fellegi convient que c'est peut-être là un avantage pour l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Romaniuc (Statistique Canada) décrit les options et les arguments présentés pour et contre certains ajustements des chiffres de population. M. Fellegi fait remarquer que la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales et que la Loi sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis exigent toutes deux que le statisticien en chef fournisse des chiffres provinciaux de population, et que la première de ces deux lois exigent aussi la communication du chiffre de population par circonscriptions électorales et par secteurs de dénombrement, tel que déterminé par le recensement. Il ajoute que Statistique Canada n'est pas en mesure de fournir, à un tel niveau de détail, un ajustement qui serait compatible avec les totaux.

M. Falk informe le Conseil que, selon le Manitoba, Statistique Canada ne devrait pas ajuster les chiffres du recensement de 1981 pour tenir compte du sous-dénombrement. Il explique que la position du Manitoba se fonde sur des préoccupations techniques, de même que sur les besoins communautaires des utilisateurs des données du recensement et sur les besoins prévus dans la loi concernant les accords fiscaux. En ce qui concerne la contre-vérification des dossiers à des fins d'ajustement du sous-dénombrement, il déclare que cette méthode ne lui paraît pas appropriée.

M. Falk suggère que Statistique Canada produise des chiffres de population non ajustés et fournisse, en se basant sur une contre-vérification améliorée des dossiers, des estimations du sous-dénombrement qui pourraient, au besoin, servir aux divers utilisateurs des données.

M. Fortin exprime l'avis que les arguments à ce sujet doivent se fonder sur des techniques statistiques qui seraient ou non appliquées, selon le cas. Il ajoute que l'on devrait laisser à l'utilisateur le choix entre des chiffres ajustés et des chiffres non ajustés.

M. Palmer demande quels moyens le bureau emploierait pour informer les provinces et les autres entités de sa décision finale sur ce point et, à quel moment cette décision serait communiquée. En réponse à la question, M. Fellegi déclare que le Bureau n'a pas de position définitive sur la question.

M. Wilk intervient pour dire aux délégués que si l'on envisage le problème sous ses aspects scientifiques, il ne semble pas y avoir de moyen éminemment convainquant d'envisager l'ensemble des questions soulevées. Du point de vue juridique, ajoute-t-il, le problème demeure entier tant au Canada qu'aux États-Unis, tandis que sous l'angle de l'éthique, c'est-à-dire de l'équité ou de ce qui est juste ou convenable, il paraît ambigu.

En ce qui concerne les États-Unis, M. Wilk affirme qu'avant la tenue du recensement de 1980, les statisticiens américains étaient assez unanimement d'avis que les données de ce recensement feraient l'objet d'un ajustement. Toutefois, lorsque les résultats sont apparus, ils ont constaté qu'ils avaient, en fait, dénombrer autant de personnes que le chiffre de population auquel ils en arriveraient après ajustement. M. Wilk signale ensuite aux délégués qu'à la lumière de l'expérience américaine il n'est pas disposé à prendre une attitude ferme sur l'à-propos d'un ajustement et que Statistique Canada étudiera la question plus avant et consultera diverses autorités en la matière.

Relativement à la contre-vérification des dossiers, M. Fellegi fait savoir au Conseil que l'actuelle version de cette méthode découle de 20 années d'efforts canadiens de raffinement, et qu'elle vise à améliorer le recensement. L'objectif poursuivi consistait à mieux cerner les erreurs sans recourir à l'ajustement.

M. Wilk rappelle avec insistance que les autorités du Bureau du recensement des États-Unis considèrent la contre-vérification des dossiers comme un excellent moyen de déterminer si un recensement est complet.

M. McReynolds prend la parole pour dire que chacun devrait s'efforcer de maximiser le produit du recensement.

M. McGinley déclare qu'au sujet de l'ajustement l'Ontario est également d'avis qu'il conviendrait de remettre la décision à plus tard et qu'il approuve la procédure proposée par le Manitoba.

M. Ford se dit inquiet à l'idée que l'on produirait deux ensembles de chiffres du recensement de 1981, l'un ajusté, l'autre non ajusté.

M. Fellegi exprime l'opinion que pour améliorer vraiment le sous-dénombrement, il faudrait y consacrer beaucoup d'argent. Il fait observer que des sommes considérables ont été dépensées à cette fin aux États-Unis, mais que pour obtenir une amélioration comparable au Canada cela coûterait bien plus cher encore en raison des caractéristiques de notre géographie. Il termine ses propos en soulignant que de nombreuses variables peuvent influencer sur le recensement de 1981, notamment l'éventualité d'une grève des postes, divers facteurs politiques, sociaux et autres, y compris les effets positifs de l'appui fourni par les provinces et le monde des affaires.

M. Palmer se dit inquiet de ce qu'un ajustement des chiffres de 1981 risque d'absorber une partie des sommes versées à l'Île-du-Prince-Édouard en 1981-82 aux termes de la Loi sur les arrangements fiscaux.

M. Fortin demande si Statistique Canada se propose de publier des estimations de sous-dénombrement. M. Fellegi lui répond que Statistique Canada a publié à partir de 1961 des estimations du sous-dénombrement établies d'après la contre-vérification des dossiers, et que le Bureau maintiendrait cette pratique pour le recensement de 1981.

M. McGinley demande si, dans le cas où le recensement de 1981 donnerait des résultats analogues à ceux du récent dénombrement de la population aux États-Unis, Statistique Canada fournirait de l'information sur le sur-dénombrement éventuel. En réponse, M. Fellegi déclare que Statistique Canada n'a pas de budget à cette fin. M. Wilk ajoute qu'à son avis le recensement américain de 1981 n'est pas considéré comme ayant donné lieu à un sur-dénombrement, et que selon les statisticiens des États-Unis les résultats ont présenté une exactitude exceptionnelle en regard des normes historiques.

M. Basavarajappa (Statistique Canada) signale au Conseil qu'aux États-Unis les responsables du recensement estiment qu'il y a eu sous-dénombrement. En 1970 par exemple, les Noirs ont été sous-dénombrés dans une proportion de 7 %, tandis qu'au recensement de 1980, cette proportion est tombée à 5 %, croit-on. Il précise que le décompte des étrangers en situation irrégulière a affaibli les méthodes employées par les États-Unis pour juger de l'intégralité de leur recensement, et réduit leur capacité de faire des ajustements.

#### ARTICLE 6 - Politique et pratiques de Statistique Canada sur l'établissement des prix

M. Worton donne un bref aperçu du rapport de Statistique Canada sur la politique et les pratiques d'établissement des prix (voir l'annexe B).

Il déclare que ce rapport confirme les vues exprimées à la réunion des 25 et 26 novembre du Comité de la diffusion. Il précise ensuite que les propositions formulées à la réunion ont été ultérieurement examinées par le Comité de direction de Statistique Canada qui l'a approuvé après y avoir apporté de légères modifications et certains éclaircissements.

M. Ford préconise l'avis qu'un statut privilégié soit accordé aux organismes des gouvernements provinciaux uniquement lorsque la demande en est faite par les Points de contact.

M. Worton réplique que certains organismes provinciaux traitent directement avec Statistique Canada et que c'est dans ces cas qu'intervient la discrétion des statisticiens en chef adjoints. Ce serait véritablement de l'ingérence que d'obliger les ministères provinciaux à passer par les Points de contact, commente-t-il.

M. Ford reprend la parole pour dire que souvent les Points de contact ne sont pas au courant des affaires qui se traitent entre les ministères provinciaux et Statistique Canada, et qu'il souhaite que ce problème soit résolu.

MM. McMahon (Saskatchewan) et Fortin déclarent partager le point de vue de M. Ford.

M. Schnick affirme qu'il n'y a pas lieu d'insister pour que les organismes provinciaux qui ont depuis longtemps des relations avec Statistique Canada canalisent leurs travaux par les Points de contact, mais il ajoute que ce serait une bonne chose que son bureau soit informé de ces relations directes.

M. Wilk fait remarquer que Statistique Canada est mal placé pour exiger que les organismes provinciaux passent par les Points de contact. À cet égard il émet l'opinion qu'un compromis satisfaisant pourrait consister en ce que le pouvoir discrétionnaire d'accorder certains privilèges économiques à d'autres rouages que les Points de contact soit dévolu au statisticien en chef plutôt qu'aux statisticiens en chef adjoints.

M. McReynolds remercie M. Wilk de son attitude, mais il ajoute que la

façon dont il se propose d'agir risque d'accaparer beaucoup de son temps. Ce que les Points de contact désirent, c'est de connaître la nature des demandes adressées directement à Statistique Canada de manière à pouvoir les modifier pour qu'elles servent à un plus grand nombre d'utilisateurs plutôt qu'à une seule fonction. Le filtrage des demandes, ajoute-t-il, réduirait les coûts tant pour les gouvernements provinciaux que pour Statistique Canada.

M. Wilk réplique en disant qu'il comprend le désir qu'éprouvent les Points de contact d'être mis au courant des demandes de données statistiques. Il ajoute cependant ne pas voir comment la communication souhaitée pourrait être officialisée et rendue obligatoire.

M. Fortin fait remarquer que les Points de contact ont le mandat de coordonner les activités statistiques et qu'il importe que les organismes statistiques provinciaux soient mis à contribution lorsque Statistique Canada accepte de faire des travaux spéciaux pour un ministère ou autre service public provincial. Il ajoute qu'à son avis le rapport sur les politiques d'établissement des prix n'indique pas clairement les privilèges des organismes statistiques des provinces en comparaison des autres services des gouvernements provinciaux.

M. Worton informe le Conseil qu'il est prêt à reformuler la politique en question pour y souligner l'utilité d'une consultation entre les services ou ministères provinciaux et les Points de contact.

M. Rowebottom déclare comprendre les besoins qu'ont les représentants provinciaux de savoir ce qui se passe. À son avis, il ne serait pas déraisonnable que, dans le cas où ils font des arrangements pour servir des groupes provinciaux autres que les Points de contact, les statisticiens en chef adjoints en informent le personnel de M. Drover afin que les points de contact soient mis au courant.

#### ARTICLE 7 - CANSIM - Nouvelles modalités de diffusion et de promotion proposées

Voir les remarque formulées en fin de séance par M. Wilk.

#### ARTICLE 8 - Accès des provinces aux dossiers fiscaux

M. Rowebottom déclare aux membres du Conseil que l'accès aux dossiers fiscaux est régi par la Loi de l'impôt sur le revenu et que, sous l'empire des accords de perception conclus entre les gouvernement provinciaux et le gouvernement fédéral, les provinces ne peuvent utiliser les données fiscales qu'à des fins directement liées au paiement des impôts. Il signale ensuite que Revenu Canada en est arrivé à la conclusion que l'accès des provinces aux données fiscales à des fins statistiques serait permis uniquement à la suite de certaines modifications aux accords actuels de perception ainsi qu'aux lois fédérales et provinciales de l'impôt. Il ajoute que Revenu Canada a jugé que c'est aux provinces qu'il appartient de décider si leur gouvernement désire utiliser les déclarations d'impôt à des fins statistiques, et au ministre fédéral des Finances d'apporter les modifications voulues aux accords de perception et à la législation de l'impôt.

M. Salley informe le Conseil qu'il existe une controverse entre Statistique Canada et Revenu Canada au sujet de l'emploi des données du rôle des contributions et que les deux organismes tiennent des réunions en vue de la résoudre. Il précise qu'un effort commun pour dénombrer toutes les petites entreprises, non seulement celles du secteur de la vente au détail et de la vente au gros, mais également celles des secteurs de la fabrication, de la construction et des transports, offrirait une occasion unique d'inventorier toutes ces entités commerciales et de partager l'information résultantes avec les provinces.

M. Salley déclare que les représentants du secteur des petites entreprises ne sont plus carrément hostiles aux demandes d'information du gouvernement et que, à son avis, ce changement d'attitude devrait permettre à Statistique Canada d'entreprendre un dénombrement à grande échelle des petites entreprises. Il ajoute que si ce recensement se faisait au moyen d'un programme de relevés, les renseignements recueillis pourraient ensuite être partagés avec les provinces. Il ajoute

aussi que pour les petites entreprises mêmes, cette méthode serait avantageuse en ce sens qu'au lieu de recueillir des données annuelles auprès de tous les fabricants, Statistique Canada demanderait des informations moins souvent à toutes les entreprises. Enfin, il déclare que des propositions précises concernant la périodicité du programme seront débattues à la prochaine réunion du Comité de la statistique des petites entreprises, et que ces propositions auront pour objectif général le dénombrement complet de toutes les entreprises non régulièrement interrogées par Statistique Canada ou par les provinces.

M. Fortin fait observer que le Québec est parfaitement conscient des problèmes d'accessibilité, et que l'information statistique sur les petites entreprises revêt une importance capitale. Il rappelle que le Québec a effectué, au cours des deux dernières années, un sondage des petits établissements manufacturiers et qu'il a partagé les questionnaires remplis avec Statistique Canada. Il ajoute que le Québec a entrepris une étude comparative de l'information statistique tirée des questionnaires et de l'information statistique corrigée provenant des dossiers fiscaux. Il propose qu'une fois terminée cette étude soit déposée et qu'elle fasse l'objet de discussions à une date ultérieure. M. Fortin mentionne aussi que le ministère du Revenu de cette province a ses propres dossiers fiscaux concernant les entreprises, mais que la question de la compatibilité des données risque de poser un problème.

En réponse au préopinant, M. Salley fait remarquer que de tels résultats tirés des dossiers fiscaux par une province suscitent toujours de très sérieuses difficultés, et qu'il craint qu'en l'occurrence le Québec ait besoin d'informations statistiques à l'égard de toutes les entreprises et pour chaque année.

M. Fortin reprend la parole pour dire que le Québec a effectivement besoin de données sur les petites entreprises et que son gouvernement collaborerait avec Statistique Canada si cet organisme prenait de nouvelles initiatives dans ce domaine. Il souligne aussi que le Québec a besoin de données annuelles sur les petites entreprises aux fins de la politique économique de son gouvernement. Par exemple, le gouvernement du Québec s'efforce d'influencer la structure, les lieux d'implantation, la création et l'expansion des petites entreprises.

En ce qui regarde l'accès aux dossiers fiscaux, M. Falk demande s'il serait possible que l'on modifie la Loi sur la statistique de manière à permettre aux organismes provinciaux de consulter ces dossiers. M. Rowebottom lui répond que Revenu Canada ne saurait être convaincu d'autoriser l'accès des provinces à ces dossiers autrement que par sa propre législation.

M. Wilk ajoute qu'il serait très long de faire retoucher la Loi sur la statistique, en comparaison du processus plus courant de modification de la Loi de l'impôt sur le revenu.

M. Falk fait remarquer que le Manitoba préférerait obtenir des données annuelles à l'égard de certains secteurs comme la fabrication, tandis que pour d'autres secteurs sa province pourrait s'en remettre à des données moins fréquentes.

M. Salley propose de reporter la discussion détaillée de ce sujet à la prochaine réunion du Comité de la statistique des entreprises.

M. Bisreth (Québec) demande si, dans le cas où le relevé des petites entreprises serait effectué tous les deux ou trois ans, il serait possible à Statistique Canada de fournir des prévisions sur les petites entreprises.

M. Salley lui répond qu'il serait possible à Statistique Canada de partager les données en question avec les provinces, sous l'autorité de la Loi sur la statistique.

M. Bisreth déclare que le Québec accepterait volontiers des estimations concernant les petites entreprises, mais que s'il lui fallait attendre cinq ans, ce serait trop long.

M. Wilk émet l'avis qu'il serait possible d'envisager un régime de

relevés par rotation, dans lequel on sonderait deux provinces par année, ce qui assurerait une continuité d'information qui pourrait servir de fondement statistique au travail de prévision. M. Salley déclare que cette idée lui paraît excellente et que c'est là une proposition sûrement réalisable.

M. Wilk suggère que la question soit examinée plus avant par le comité approprié.

M. Ken Cheng (Ontario) affirme au Conseil que sa province appuie fermement les efforts que déploie Statistique Canada pour obtenir de l'information des dossiers fiscaux.

M. Wilk fait observer, au sujet des rapports entre Statistique Canada et Revenu Canada, que M. Rowebottom a récemment coprésidé un groupe dont les travaux ont contribué à définir un certain nombre de questions, de problèmes et de besoins relatifs aux rapports entre les deux entités. À son avis déclare-t-il, M. Rowebottom et le groupe de travail ont accompli de l'excellente besogne au nom de tous. Il ajoute qu'un comité directeur de la haute administration se charge de surveiller la liaison entre les deux organismes, et que le représentant de Statistique Canada à ce comité est M. Salley.

#### ARTICLE 9 - Vue d'ensemble de la planification stratégique

M. Wilk informe le Conseil que des exemplaires du rapport sur la Vue d'ensemble de la planification stratégique de Statistique Canada (voir l'annexe C) ont été envoyés aux organismes centraux d'Ottawa que la question concerne, mais que ni le Conseil du Trésor ni le Bureau du Conseil privé n'ont encore fait connaître leur réaction.

M. Wilk déclare que la plupart des plans stratégiques nécessitent un réexamen continu, ainsi que des révisions appropriées lorsque des événements imprévus se produisent. Il souligne que cinq considérations majeures sont mises en relief dans cette Vue d'ensemble de la planification stratégique. Premièrement, il s'agit de l'affirmation selon laquelle le présent cadre de programmes et les processus actuels d'exploitation sont fondamentalement appropriés et doivent être maintenus, sous réserve toutefois des modifications que peu nécessiter l'évolution constante des programmes en cause. Deuxièmement, il est de plus en plus évident que des efforts sérieux s'imposent pour améliorer les processus de communication entre Statistique Canada et ses diverses clientèles. M. Wilk précise que cela comprend la commercialisation des produits et services statistiques, la détermination des besoins de l'utilisateur, les rapports avec les médias d'information, ainsi que les liaisons avec des groupes fortement structurés, tels que les associations professionnelles. Le troisième domaine mis en évidence est celui de la régionalisation. À ce sujet, M. Wilk fait remarquer que différentes circonstances laissent croire qu'il serait peut-être très avantageux, du point de vue des coûts et de l'efficacité, de définir les opérations de Statistique Canada susceptibles d'être prises en charge par les bureaux régionaux; pareille initiative serait probablement de nature à améliorer la liaison avec les gouvernements provinciaux. Au quatrième rang de la liste vient le domaine de la recherche, du développement et de l'analyse. M. Wilk déclare souhaiter qu'un travail de profonde réflexion soit entrepris au sujet de la nature des informations existantes, des rapports qu'elles présentent entre elles et du cadre théorique que l'on pourrait établir pour faciliter le rassemblement des données pertinentes disponibles ainsi que leur exploitation. Il ajoute que Statistique Canada fera de sérieux efforts pour cerner les grandes questions sociales, politiques et économiques auxquelles le pays est confronté, et pour déterminer quel genre d'information serait nécessaire pour éclairer quelques-unes de ces questions. Il insiste ensuite pour dire que Statistique Canada prendra bien soin de ne pas franchir les limites qui séparent d'une part la production de données objectives et scientifiques qui se rapportent aux questions importantes, et d'autre part le domaine réservé aux jugements et aux décisions politiques. Le cinquième et dernier domaine traité dans la Vue d'ensemble de la planification stratégique touche l'exploitation plus poussée de la micro-électronique et de l'informatique. M. Wilk déclare aux délégués qu'à son avis il serait largement possible d'accroître la production de graphiques grâce à cette technologie.

M. Schnick fait l'exposé ci-après, en réponse à la Vue d'ensemble de la planification stratégique de Statistique Canada.

COMMENTAIRE SUR LA VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

1. Introduction

Les Services statistiques centraux, qui sont le Point de contact statistique pour l'Ontario, se réjouissent de l'occasion qui leur est fournie d'examiner le programme de planification stratégique qu'envisage Statistique Canada pour les quatre prochaines années, étant donné que la connaissance de ce programme les aide à planifier plus efficacement leurs propres activités.

Bien que nous soyons d'accord sur les grandes orientations proposées, et que nous soyons heureux de voir Statistique Canada assurer le leadership, nous sommes néanmoins troublés par l'absence de toute mention du rôle des provinces, et notamment des Points de contact statistique, ainsi que de leur relation avec Statistique Canada. On comprendra que cela crée de la confusion et fait naître le doute dans notre esprit, puisque nous estimons depuis un certain temps que le processus consultatif statistique fédéral-provincial est une réalité viable dans le système statistique. Dans ses considérations sur la "Vue d'ensemble de la planification stratégique" le Conseil devrait, nous semble-t-il, réaffirmer une nouvelle fois le rôle consultatif ou de partenaire que jouent les provinces avec Statistique Canada pour la réalisation des objectifs du système statistique national dont il est question en l'occurrence.

Nous croyons qu'il importe plus que jamais d'établir une ligne bien définie de communication et de consultation efficaces et permanentes entre Statistique Canada et les bureaux statistiques des provinces si nous voulons atteindre nos objectifs communs et protéger nos intérêts mutuels. Après avoir exposé notre sentiment général sur la Vue d'ensemble, nous aimerions commenter quelques points particuliers et demander des précisions à leur sujet.

2. Axiomes fondamentaux

À notre avis, il faudrait ajouter deux axiomes à la liste existante, à savoir:

- les provinces sont des partenaires dans le système statistique fédéral-provincial, et
- la rareté de plus en plus grande des ressources humaines et financières exige que l'on fasse plus avec moins.

Nous sommes heureux qu'il soit expressément question de la détermination des priorités et même s'il n'y a rien de nouveau en cela, nous reconnaissons les avantages d'un mécanisme de définition des priorités dont le système statistique global tirera le plus grand profit. Les réunions subséquentes fourniront peut-être l'occasion d'examiner plus à fond les diverses composantes de la définition des priorités, ainsi que les procédures de mise en oeuvre, compte tenu des besoins simultanés des partenaires dans le système statistique et des catégories d'utilisateurs qu'ils représentent.

3. Le milieu: facteurs et occasions

Nous sommes d'accord sur les orientations requises pour faire face aux exigences du milieu auquel est confronté le système statistique, mais nous nous demandons si la planification englobe vraiment la mise à contribution de toutes les ressources collectives dont le système dispose. Il nous semble qu'on ne peut franchir d'importantes étapes que moyennant une intégration ou une coordination efficace des ressources fédérales, provinciales et privées.

4. Plans et initiatives stratégiques

- a) Élan évolutif des programmes



Nous sommes heureux de voir figurer sous la rubrique "Plans et initiatives stratégiques" la définition des nouveaux besoins en données qui revêtent une importance primordiale pour les provinces, particulièrement les données sur les petites régions et les petites entreprises, ainsi que les statistiques relatives à l'énergie, aux ressources et au milieu. Nous prévoyons que l'apport provincial constituera un ample et indispensable élément de ces programmes et d'autres programmes à venir touchant la mise au point de nouvelles données.

b) Commercialisation et services d'information

Quant aux activités de commercialisation, nous sommes d'avis qu'il faut reconnaître le rôle des organismes statistiques provinciaux dans la commercialisation des produits statistiques. Sans l'intégration des ressources, il pourrait y avoir un dédoublement considérable des efforts. L'expérience nous enseigne que les efforts de collaboration des provinces et de Statistique Canada se sont révélés très efficaces. À l'heure actuelle, nous pouvons citer l'exemple de nos travaux collectifs pour la promotion du recensement de la population de 1981.

c) Régionalisation

Considérant l'importance de réaliser les avantages escomptés d'une "régionalisation" accrue des opérations, nous nous attendrions à ce que cette initiative s'accomplisse en collaboration avec les bureaux statistiques provinciaux. À notre avis, c'est par une approche commune que nos intérêts mutuels seront le mieux servis.

En Ontario, nous avons éprouvé de la difficulté par suite de la fragmentation de la province en zones de responsabilité ou zones administratives relevant des bureaux régionaux de Toronto, d'Ottawa et de Winnipeg. On a réclamé que tous les services statistiques provinciaux soient logés avec le bureau de Toronto, et nous espérons que cela pourra se faire et se fera. Le processus de diffusion et de consultation y gagnerait en efficacité et en efficience s'il existait un seul contact régional sur le terrain pour les activités de Statistique Canada concernant la province d'Ontario.

En Ontario, nous avons entretenu et nous continuons d'entretenir une collaboration et une liaison très étroites avec le bureau régional de Toronto. Nos projets d'avenir comportent un développement encore plus poussé de cette liaison et de cette coordination. Il serait utile d'avoir d'autres discussions pour définir avec plus de netteté ce champ de responsabilités et d'imputabilité.

d) Recherche, développement et analyse

Comme les activités de recherche, de développement et d'analyse nous intéressent de plus en plus, nous sommes heureux de l'importance qui leur est accordée. En raison de la demande croissante qui s'exerce sur le système statistique, le plan destiné à faciliter l'accès aux fichiers existants est d'autant plus opportun, mais nous souhaiterions que les futurs travaux de développement n'entraînent pas une diminution des renseignements disponibles pour les provinces, comme cela s'est produit dans le cas de l'utilisation des dossiers de Revenu Canada aux fins du recensement des manufactures.

Connaissant les vastes possibilités qu'offre l'utilisation des fichiers existants, nous voudrions y prendre une part active avec Statistique Canada. L'actuelle participation du gouvernement fédéral et des provinces à l'exploitation des dossiers administratifs à des fins statistiques est très prometteuse pour la réalisation de cet objectif.

e) *Traitement et présentation de l'information*

La mention du TELIDON excite beaucoup notre curiosité. Les Points de contact statistique n'ont jamais cessé de chercher et d'explorer des méthodes capables d'assurer un processus plus interactif d'accès aux bases de données statistiques. Nous espérons que Statistique Canada accélérera le perfectionnement de cette nouvelle technologie, tout en utilisant plus à fond les ressources de l'actuel système statistique fédéral-provincial quand les circonstances le permettent.

M. Wilk répond à ce commentaire en disant que si la Vue d'ensemble ne mentionne pas l'intervention ou le rôle des provinces, c'est que leur statut de partenaire est si bien établi qu'il n'a pas éprouvé le besoin d'en parler dans un tel document sur la planification stratégique. Il se déclare acquis, par engagement, à une pleine association interactive avec les provinces dans l'élaboration et l'exploitation d'un système national de statistiques. En désignant le domaine de la commercialisation et des services d'information comme sujet d'intérêt stratégique, ajoute-t-il, on a estimé que maintes occasions se présenteraient d'améliorer la liaison réciproque de Statistique Canada avec les gouvernements provinciaux et, en particulier, avec les points de contact statistique établis dans les provinces.

M. Wilk indique ensuite qu'il ne voit vraiment aucune objection aux deux principaux points soulevés par M. Schnick. En ce qui regarde la commercialisation des produits statistiques et les rapports entre Statistique Canada et les provinces, il semble y avoir, déclare-t-il, un manque de compréhension quant à la manière dont les rouages fonctionnent ou devraient fonctionner. Toutefois, à propos de la répartition du pays selon les responsabilités des bureaux régionaux, il se déclare troublé par la façon arbitraire dont la carte a été fragmentée, et il ajoute qu'à ce point de vue il y aurait lieu de replanifier et de redéfinir les opérations régionales.

À propos du TELIDON, M. Wilk fait remarquer que Statistique Canada n'est pas engagé dans la technologie de ce système, mais que le Bureau s'intéresse au TELIDON en tant que moyen de transmettre plus efficacement l'information requise aux divers publics.

En ce qui concerne le risque, évoqué par M. Schnick, de voir la recherche et le développement réduire l'information destinée aux provinces, M. Wilk affirme qu'au contraire cette information deviendra sans doute plus largement disponible.

M. McMahon intervient pour dire qu'au chapitre de la régionalisation sa province trouve difficile de traiter avec deux bureaux régionaux. M. Wilk lui répond qu'il prend bonne note de ce problème.

M. McReynolds déclare qu'il est très heureux du commentaire présenté par l'Ontario et de la réponse du président. Il fait ensuite remarquer que le système national de statistiques est extrêmement vague et qu'à son avis le Conseil devrait consacrer plus de temps à le définir d'une façon rigoureuse. Il ajoute que l'on s'est préoccupé et que l'on continue de se préoccuper de ce que Statistique Canada est un organisme fédéral et qu'à ce titre on ferait bien de le libérer de la responsabilité et des applications en vertu desquelles les intérêts fédéraux sont habituellement protégés lorsqu'il y a réduction ou abolition de programmes. Il ajoute aussi que les municipalités sont des créations des gouvernements provinciaux et qu'elles forment une très large part de la population qui s'intéresse à la gamme complète des produits, des services et des activités de Statistique Canada.

M. Joyce (Territoires du Nord-Ouest) intervient pour dire qu'il aurait aimé que la Vue d'ensemble mentionne que le Nord disposerait des mêmes séries statistiques de base que les provinces. Il précise que le Nord a besoin de bonnes données fondamentales pour offrir les programmes requis. Il continue en disant qu'il se produit une rapide évolution des politiques et des ressources dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, de sorte que ces régions exigeront du système statistique national autant que l'île-du-Prince-Édouard, par exemple. Il ajoute que depuis quelque temps Statistique Canada s'occupe mieux des Territoires

en ce qui regarde le recensement, l'indice des prix à la consommation et l'enquête sur la population active mais que, malheureusement, l'enquête sur la population active ne s'étend pas encore aux Territoires du Nord-Ouest.

M. Falk demande à Statistique Canada de porter, dans la revue de ses orientations stratégiques des prochaines années, une attention toute particulière à l'aspect géographique des données, surtout dans le cas des données sur les petites régions, qui sont d'une extrême importance.

M. Palmer déclare ne pas partager les sentiments de bon nombre des personnes présentes au sujet des effets positifs d'une régionalisation. Il précise qu'il ne voit pas d'avantages particuliers à cette initiative et exprime l'espoir qu'elle ne distraira pas les efforts entrepris à Ottawa, notamment dans le domaine du développement de l'information basée sur les dossiers administratifs. M. Wilk réplique que les travaux de régionalisation ne visent pas uniquement à fournir de l'information aux utilisateurs, mais aussi à en recueillir auprès des enquêtés.

M. Marks (Nouveau-Brunswick) déclare au Conseil que ce qui le préoccupe dans le document sur la planification stratégique est l'absence de toute nouvelle impulsion qui favoriserait le développement de l'information concernant le secteur des services commerciaux. Il faut remarquer que la faiblesse de l'information statistique sur ce secteur a déjà été débattue, et qu'à son avis il faudrait, dans le cas des établissements de services commerciaux, un programme renforcé et comparable au programme établi pour la statistique des industries productrices de biens.

M. Wilk lui répond que des observations directes l'ont mis au courant de la sensibilité des provinces en ce qui touche leur rôle et leur intervention dans le système statistique national, y compris l'attitude de Statistique Canada en la matière. Je nourris l'espoir, ajoute-t-il, qu'un solide esprit d'association et de collaboration règnera malgré les inévitables tensions et les divergences qu'entraîne la pression des priorités sur les ressources disponibles.

#### ARTICLE 10 - Modalités de consultation fédérales-provinciales

M. Worton rappelle aux délégués que le Conseil et ses comités forment depuis nombre d'années l'un des plus importants rouages à travers lequel Statistique Canada et les provinces s'efforcent de remplir la partie du mandat légal qui enjoint à Statistique Canada d'élaborer avec les provinces et les autres organismes fédéraux un système intégré de statistiques.

M. Worton fait une brève revue de son document sur les modalités de consultation fédérales-provinciales (voir l'annexe D). Il déclare se préoccuper avant tout de la structure des comités et de la question de savoir si les comités fonctionnent de manière à permettre le mieux possible aux deux parties prenantes de fournir un apport utile, ainsi que de la question du lieu et de la fréquence des réunions. Il précise qu'à son avis, la structure des comités n'appelle pas de changements draconiens, mais que certaines réunions pourraient sans doute revêtir un caractère moins officiel et se tenir en différents endroits. Pour terminer, il ajoute que son document ne propose pas de solution proprement dite mais vise à susciter les opinions du Conseil sur le sujet.

M. Fortin fait observer qu'en ce qui touche le devoir qui incombe au Conseil de donner des directives générales et d'orienter les travaux des comités, la présente réunion du Conseil n'a vraiment pas atteint son but. Il fait remarquer cependant que la relation entre Statistique Canada et le Bureau de la statistique du Québec est fructueuse et très positive.

M. Fortin affirme qu'à son avis l'objectif des deux paliers de gouvernement est l'efficacité, ajoutant que la structure des rouages en place est toutefois un peu confuse parce que chaque gouvernement provincial organise son information statistique suivant une approche qui lui est particulière. D'autre part, il fait remarquer que du point de vue professionnel le système est un succès.

M. Fortin laisse entendre que le Conseil devrait avoir le double mandat de coordonner les activités statistiques et de promouvoir le perfectionnement de la

profession. Il rappelle que le Conseil possède un comité permanent d'orientation pour planifier ses travaux, ajoutant que les comités fonctionnels pourraient s'occuper de la question de la délégation et de la représentation, de manière à ce que chaque comité ait un certain nombre de groupes de travail qui étudieraient les questions présentement confiées à des comités spécialisés.

M. Worton réplique que l'idée de former des groupes de travail l'intéresse beaucoup et qu'une telle initiative serait peut-être très féconde pour ce qui est de la consultation et des échanges de vues sur les sujets qui ne sont pas nécessairement de portée générale. Il précise toutefois que son aboutissement ultime consisterait en des relations bilatérales avec des provinces prises isolément, de sorte qu'une trop grande souplesse risquerait d'engendrer de trop nombreux groupes fragmentés, comme il en existait il y a quelques années.

M. Wilk propose que le Conseil autorise le président à instituer un comité du programme pour sa prochaine réunion. Il précise que ce comité se chargerait des préparatifs indispensables à la réunion du Conseil. Il suggère qu'un tel comité soit composé de deux membres de Statistique Canada, de trois représentants provinciaux et du secrétaire du Conseil qui agirait comme membre nommé d'office pour aider à la mise au point des détails du programme préparatif et des modalités de communication. Il ajoute que le comité projeté s'efforcerait d'établir un programme par accord interne, dans la recherche duquel les représentants provinciaux auraient pour tâche d'exprimer les avis des Points de contact statistique des provinces, tandis que les représentants de Statistique Canada y joueraient un rôle analogue au nom du Bureau.

M. Ford exprime l'opinion que chaque comité devrait avoir son propre sous-comité du programme pour la planification de ses travaux.

M. Falk fait observer qu'il est indispensable que les délégués reçoivent longtemps d'avance l'ordre du jour d'une réunion pour s'y préparer convenablement. Il se dit en faveur de la création d'un comité du programme pour le Conseil et, à propos des réunions de comités, il suggère que l'on devrait établir une règle prévoyant que l'ordre du jour soit définitivement mis au point dans un délai précis et suffisamment antérieur à la tenue des réunions.

M. Schnick déclare que le projet de création d'un comité du programme mérite d'être mis à l'épreuve, mais qu'il espère que cette initiative n'entraînera pas de chambardements dans la structure des comités.

M. McReynolds intervient pour dire qu'il faudrait débattre davantage les véritables questions de politique statistique, multiplier les échanges de vues sur les questions de stratégie et travailler davantage à la définition même du système statistique national. Il suggère que cela se fasse dans des formes moins restrictives que les délibérations officielles du Conseil, et que des discussions profitables pourraient avoir lieu sans qu'il soit nécessaire d'en établir le compte rendu, ni de leur donner un cadre rigoureux, ni d'y éviter un grand nombre de membres du personnel.

Revenant à l'exposé de M. Worton, M. McReynolds exprime l'avis que les réunions du Conseil sont trop courtes. Il suggère que le Conseil tienne des réunions plus longues et comportant une période réservée à des discussions moins strictes; il mentionne aussi que l'ordre du jour devrait en être soigneusement préparé et qu'un sous-comité du Conseil devrait être institué pour établir la liste des points que l'on pourrait débattre et résoudre avant l'ouverture officielle de la séance. Il précise que l'on devrait prévoir plus de temps pour la discussion des documents présentés à la réunion par les délégués provinciaux. Selon M. McReynolds, le Conseil aurait avantage à tenir des réunions en dehors d'Ottawa ou même à l'extérieur du Centre de conférence. Il rappelle que quelques-uns des comités récemment établis avaient pour mission d'alléger la charge de travail du Conseil et que la suite des événements montre que ces comités sont en passe d'atteindre cet objectif. Il exhorte les membres du Conseil à ne pas faire, à ce stade, de changements trop considérables dans la structure des comités. Il ajoute que la formation de groupes de travail s'impose de temps à autre, et que la création d'un comité du programme serait utile, sous réserve que les membres du Conseil puissent changer d'avis en cas d'échec d'une tentative dans ce sens.

M. Joyce se déclare favorable à la tenue de réunions en dehors d'Ottawa, à l'adoption d'ordres du jour moins rigoureux et à des délibérations plus informelles. Peut-être pourrait-on, suggère-t-il, organiser une réunion à l'automne avant la séance officielle du Conseil.

M. Palmer et M. Wilk se disent d'accord pour qu'à l'éventuel comité du programme les provinces soient représentées trois par trois à tour de rôle. M. Wilk ajoute qu'un tel comité du programme, établi à titre expérimental, serait chargé de formuler des propositions et des recommandations concernant le lieu, la durée et le contenu de la prochaine réunion.

En réponse à la proposition de M. McMahon touchant le choix des trois représentants au comité du programme qu'on envisage de créer, M. Wilk invite les membres du Conseil à l'informer de toutes suggestions, recommandations ou consensus qui découleraient des discussions pouvant avoir lieu après la présente réunion. Il ajoute qu'il tiendra sérieusement compte de pareils avis au moment de choisir les membres du comité du programme.

#### ARTICLE 11 - Autres questions

M. Falk amorce l'étude de cet article de l'ordre du jour en signalant que Statistique Canada a récemment décidé de ne pas fournir à sa province une présentation anticipée des statistiques de l'enquête sur la population active. Il déclare souhaiter qu'une résolution en bonne et due forme enjoigne au Conseil d'exposer au ministre responsable de Statistique Canada le désir qu'éprouvent les provinces d'avoir accès à certaines séries clés de données avant leur publication officielle par Statistique Canada. Il ajoute que les Points de contact font partie du système statistique national, et qu'en matière de communication des chiffres, les ministres provinciaux devraient être traités de la même façon que les ministres fédéraux. Il propose que le Conseil présente au ministre responsable de Statistique Canada une résolution le priant de demander au Cabinet d'apporter à cet égard une modification à la politique gouvernementale pertinente.

M. Falk ajoute que certains ministres provinciaux devraient disposer d'un bref délai pour examiner les notes informatives requises et être mis au courant de certaines situations. M. McMahon fait remarquer qu'il enfreindrait la Loi qui le régit s'il révélait des données reçues de Statistique Canada.

M. Falk fait observer que pour résoudre ce problème particulier, on pourrait faire prêter serment à d'autres membres sous l'empire de la Loi du Manitoba, mais que ce ne serait pas une très bonne résolution. Ce qu'il cherche, dit-il, c'est un moyen qui permettrait aux ministres provinciaux d'avoir assez de temps devant eux pour réagir aux événements de l'heure.

M. Worton demande s'il serait utile que Statistique Canada fasse une analyse sommaire des données de la population active touchant le Manitoba et communique cette analyse au moment de la parution des données générales. M. Falk répond que si Statistique Canada voulait bien faire une analyse de quelques-unes des séries économiques clés, en y insérant de façon expresse la dimension provinciale, cela serait considéré comme une solution possible du problème. Il ajoute que l'idéal consisterait à assurer aux Points de contact un délai suffisant pour préparer la documentation requise.

M. Wilk demande si l'on a bien réfléchi à l'idée générale émise par M. Worton. Il ne faudrait pas, commente-t-il, que le processus envisagé exige de Statistique Canada des efforts majeurs continus pour effectuer les transformations et les interprétations destinées au Manitoba. Il ajoute qu'à son avis, il y a peu de chances que le gouvernement fédéral consente à modifier sensiblement sa politique générale touchant la communication anticipée des données.

M. McReynolds insiste pour dire qu'avant d'être interrogés par les journalistes, les ministres des Cabinets provinciaux n'ont pas la possibilité de se préparer, en raison des écarts de temps inhérents aux fuseaux horaires et de la rigidité des règles visant la publication des données. Jusqu'ici, précise-t-il, diverses propositions ont été faites, entre autres celle de changer l'heure de

publication pour qu'elle intervienne pendant la journée de travail de tous les Canadiens, et celle de communiquer d'avance les données aux Points de contact statistique des provinces, à titre confidentiel, de façon à leur laisser du temps pour les analyser. Il ajoute qu'à la limite on pourrait proposer qu'un même délai d'information préalable soit mis à la libre disposition des ministres.

M. McReynolds prie M. Wilk d'étudier avec soin le problème des provinces à ce sujet, et de porter une attention particulière à la proposition selon laquelle il conviendrait de publier les données pendant la journée de travail de tous les Canadiens. En réponse, M. Wilk promet de prendre ce problème en sérieuse considération.

M. McReynolds demande s'il serait possible de rétablir le processus d'information des provinces en matière de conférences internationales. M. Wilk lui répond qu'il demandera à M. Prigly (Statistique Canada) de trouver un moyen de tenir les membres du Conseil au courant des activités internationales.

M. McReynolds signale ensuite quelques autres préoccupations des provinces touchant, par exemple, le recours aux données fiscales qui a sérieusement réduit l'accès des provinces à l'information en cause, le report continu de certaines responsabilités de Statistique Canada à d'autres organismes fédéraux, les modifications législatives visant le service CALURA et l'abandon du recensement du commerce et des services.

M. Wilk déclare qu'il est trop tard pour débattre la question du CANSIM et affirme que ce système conservera son mode actuel de fonctionnement jusqu'à une année où l'on pourra faire un effort concerté et créatif pour repenser le concept de base, le but et les modalités d'exploitation du CANSIM. Il ajoute que Statistique Canada consultera les provinces afin d'obtenir d'elles des suggestions sur la manière dont on pourrait améliorer le CANSIM.

M. Wilk clot les débats en remerciant chacun de sa participation active à une réunion qui, dit-il, a certes été instructive, intéressante et stimulante à maints égards. Il ajoute pour terminer qu'il compte entretenir une collaboration amicale et féconde avec tous les membres du Conseil.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

AU

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA

POLITIQUE STATISTIQUE

les 4 et 5 mai 1981

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Le présent document fait le point depuis la dernière réunion du Conseil sur la consultation fédérale-provinciale sur la consultation et les activités des comités en plus de souligner les progrès qui sont survenus à Statistique Canada.

Faits saillants des réalisations à Statistique Canada

Depuis la septième réunion du Conseil, Statistique Canada a connu une période de transition puisqu'il y a eu le départ du statisticien en chef M. Kirkham, la nomination par intérim de M. J.L. Fry et en dernier lieu la nomination de M. Martin B. Wilk à titre de statisticien en chef à partir du 1er décembre 1981.

Au cours de la période de nomination de M. Fry, la haute direction a passé beaucoup de temps à évaluer les résultats des rapports Moser et Price Waterhouse, qui traitaient respectivement des méthodes statistiques utilisées dans les principales séries économiques, et de la gestion, de l'organisation et des procédés de communication et d'administration du personnel à Statistique Canada. Cet exercice s'est avéré extrêmement utile et les délégués connaissent déjà quelques-unes des initiatives qui ont été prises à la suite des recommandations proposées. En ce moment, il est peut-être nécessaire d'indiquer seulement les trois grandes priorités du Bureau pour les quelques années à venir: renforcer la recherche, le développement et l'analyse, rehausser la qualité et étendre l'étendue des communications avec nos divers utilisateurs et fournisseurs et assurer une présence beaucoup plus forte et beaucoup plus efficace dans les bureaux régionaux. Ces trois priorités viennent, dans une très large mesure, compléter les principales recommandations des deux rapports.

A la suite des premiers travaux d'élaboration d'un système d'information de gestion qui pourrait cerner et analyser les coûts des activités de programme à Statistique Canada, des travaux débutèrent en 1980 sur la mise au point d'un système de contrôle et d'imputabilité plus rigoureux à l'intérieur du cadre du nouveau système de gestion des dépenses du gouvernement et du programme du Bureau du contrôleur général connu sous le nom de PPCG (Planification des pratiques et contrôles de gestion).

En 1980, les gestionnaires du Bureau se sont beaucoup impliqués à la conversion de grandes classifications. Bien qu'il semble s'agir là de questions purement internes, l'une d'entre elles, la conversion des postes ES, a des ramifications importantes au niveau des bureaux statistiques des provinces et des territoires. En effet, tout abaissement généralisé du niveau des postes des fonctionnaires chargés actuellement des relations provinciales aurait un effet néfaste sur la capacité du Bureau à fournir des services et à maintenir la qualité de ses consultations. Il va sans dire que Statistique Canada cherche par tous les moyens à contrer cette situation. Dans le domaine des ressources humaines, le Bureau a adopté des objectifs particuliers et prend les mesures qui s'imposent pour assurer une participation plus équitable des femmes et des francophones dans les diverses catégories professionnelles, particulièrement la catégorie scientifique et professionnelle, dans la mesure où les employés sont visés par la chose.



Sur le plan législatif, le progrès le plus important cette année a été la modification de la Loi sur la statistique en vertu de laquelle il est maintenant possible au ministre d'autoriser la tenue d'enquêtes à participation volontaire, contrairement à la règle générale qui voulait que la participation à toutes les enquêtes soit obligatoire. Pour ce qui est de la question plus générale de l'accès imminent à l'information selon la loi, le Bureau compile actuellement tous ses documents aux fins du "registre d'accès" qui décrit les renseignements que possède le gouvernement et qui élabore des procédures pour la mise en oeuvre de ses responsabilités aux termes de ladite loi.

#### CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

Le personnel de votre Secrétariat a continué d'entretenir des consultations et des relations quotidiennes avec les administrations provinciales et territoriales, y compris des communications téléphoniques prévues avec certaines provinces ainsi que l'envoi de listes de renseignements préliminaires (avant publication), la fourniture de données inédites, de rapports spéciaux et d'articles, et ainsi de suite. Le système des postes prioritaires constitue toujours un élément inestimable pour ce qui est de la distribution des renseignements et des documents.

Au cours de 1980-81, le Secrétariat s'est occupé de mettre sur pied 12 réunions de comités officiels fédéraux-provinciaux en plus de 14 autres réunions, dont deux étaient des grandes conférences touchant le secteur public. Les activités des comités sont résumées ci-après.

En outre, un grand nombre de réunions moins officielles se sont tenues, y compris des réunions spéciales avec divers groupes sur certains sujets comme: des réunions du groupe de travail des produits du recensement de 1981; une réunion tenue à Winnipeg pour discuter du registre des entreprises et de l'élaboration de renseignements statistiques à partir des déclarations d'impôt; une réunion tenue à Victoria pour discuter des indices géographiques de prix; et une autre organisée à Victoria pour discuter des données sur les professions et de la prévision en matière de main-d'oeuvre. Le secrétariat espère qu'un plus grand nombre de réunions à caractère régional pourront avoir lieu dans les mois et dans les années à venir.

Un certain nombre d'employés de Statistique Canada ont visité les organismes statistiques des provinces et des territoires en 1980-81 afin de tenir des discussions bilatérales, et le chef du Secrétariat a effectué une première visite aux bureaux des points de contact du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le personnel des provinces et des territoires a visité Statistique Canada à intervalles réguliers.

Outre la collaboration qui s'est instaurée pour le recensement de 1981, des progrès importants ont été faits au cours de l'année passée puisque l'indice des prix de détail moyens des aliments dans les villes a été étendu à Whitehorse et à Yellowknife et qu'il y a eu une étude pilote pour tenter de prendre en compte le Yukon dans l'enquête sur la population active.

Sur le plan des accords mixtes de collecte, on a terminé le travail sur un fichier maître et celui-ci a été envoyé aux Provinces et aux Territoires, et le programme d'officialisation est en voie d'être achevé. Tout récemment, Statistique Canada et le gouvernement de l'Ontario passaient un accord selon lequel les Services statistiques centraux de l'Ontario pouvaient maintenant signer avec Statistique Canada des accords aux termes du chapitre 10 de la Loi sur la statistique.

## REVUE DES ACTIVITÉS DES COMITÉS

Le présent document sur les activités des comités expose toutes les résolutions, recommandations et conclusions des comités, comme il avait été demandé à la réunion du Conseil de l'année dernière.

On présente aussi un rapport sur le nouveau Centre canadien de la statistique judiciaire et une proposition pour un nouveau Comité de la statistique des finances publiques.

## STATISTIQUE AGRICOLE

Les réunions du comité tenues en 1980 et en 1981 ont été très bien préparées et ont porté fruit. Il est intéressant de noter que le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario a invité le Comité fédéral-provincial de la statistique agricole à tenir ses réunions de 1982 à Toronto, dans le cadre du "Centenaire" du travail statistique et économique que le ministère effectue.

## RÉSOLUTIONS - RECOMMANDATIONS - CONCLUSIONS

### 1. RÉUNION DE MARS 1979

#### Recommandation n° 9

Il est recommandé par G. St-Cyr, du Bureau de la statistique du Québec, que, malgré les compressions budgétaires, l'on prenne des dispositions pour:

- (a) établir un lien entre le recensement de l'agriculture et le recensement de la population de 1981 afin d'obtenir des données socio-économiques fondées sur des facteurs personnels, comme l'âge et la scolarité, qui ont été supprimés du questionnaire du recensement de l'agriculture, et
- (b) établir des estimations à partir d'enquêtes semestrielles au niveau régional.

#### Mesure annoncée (1979)

- (a) La planification se poursuit en supposant que les fonds seront disponibles pour établir ce lien.
- (b) L'on continuera d'établir des estimations d'échantillonnage au niveau des régions, et dans certains cas, à l'échelle nationale.

#### Mesure annoncée (1980)

- (a) Des ressources ont été attribuées afin de faire un couplage Agriculture-Population pour le recensement de 1981.

#### Recommandation n° 11

Il est recommandé par M. Bussa, de la Fédération canadienne de l'agriculture, que les statistiques sur le revenu:

- (a) des entreprises agricoles en tant qu'entreprises commerciales, c'est-à-dire les recettes en espèces, les dépenses, et le revenu net par entreprise, taille d'entreprise et province, et
- (b) de l'agriculteur, c'est-à-dire le revenu tiré de l'agriculture par entreprise, taille d'entreprise et province et de sources autres que l'agriculture par entreprise, taille d'entreprise et province soient compilées et publiées.

Mesure annoncée (1979)

Un document de travail proposant plusieurs façons de mesurer le revenu total des agriculteurs est distribué aux économistes intéressés des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'à la Fédération canadienne de l'agriculture.

Mesure annoncée (1980)

On tente toujours de mettre au point une estimation officielle du revenu hors-ferme des cultivateurs. Une comparaison des revenus monétaires totaux des fermiers et des non-fermiers pour le Canada a paru dans le numéro des délibérations du Canadian Journal of Agriculture Economics et une comparaison interprovinciale était présentée dans le mémoire de la Division lors de la Conférence sur les perspectives agricoles.

Recommandation n° 13

Il est recommandé par C. Sterling, de l'Alberta, que le projet de cueillette de données à partir des déclarations d'impôt sur le revenu jouisse de crédits budgétaires permanents.

Mesure annoncée (1979)

- (a) Le budget de 1979-80 prévoit le maintien des bases de données fiscales existantes comme le fichier longitudinal de 10%.
- (b) Le travail de recherche a été amorcé en septembre 1979 par la Section du revenu et des prix sur l'opportunité de remplacer les séries courantes des dépenses globales par des données tirées des états financiers. (Cette recommandation se rapproche beaucoup de la recommandation n° 11, faite par M. Bursa, puisque le projet de collecte de données à partir de déclarations d'impôt sur le revenu pourrait permettre d'obtenir des données financières mieux ventilées.)

Mesure annoncée (1980)

- (a) Une publication intitulé Certaines statistiques tirées des déclarations d'impôt des agriculteurs, Canada, 1967-1976 (n° 21-517 au catalogue) a paru en 1980.
- (b) On a entrepris des recherches afin de savoir s'il était possible de substituer des données fiscales aux données d'enquêtes pour mettre au point des estimations des dépenses globales au niveau provincial. Les premiers résultats devraient paraître dans le prochain Document de travail de la Division de la statistique agricole.

2. RÉUNION DE MARS 1980

Recommandation n° 1

Il a été recommandé par N. Roller de l'Ontario que l'Ontario reçoive le projet final des questionnaires avant leur impression.

Mesure annoncée (1980)

Afin de s'assurer que le code d'une marchandise particulière est le même dans tous les questionnaires des divisions et afin d'uniformiser les numéros de questionnaires, tous les questionnaires des divisions passeront par la section de la production et de la coordination des systèmes avant d'être imprimés. Cette section enverra à l'Ontario (et aux autres provinces que la chose intéresse) des exemplaires de chaque questionnaire avant leur impression.

Recommandation n° 2

Il a été recommandé par H. Bryce de la Colombie-Britannique que l'administration fédérale indique clairement le plus tôt possible ses intentions au sujet de la conversion au système métrique.

Mesure annoncée (1980)

La Division de la statistique agricole a envoyé cette recommandation à M. Jack MacKinnon, coordonnateur du système métrique pour Statistique Canada, et a noté ce qui suit:

"de façon générale, les statisticiens s'intéressent au progrès ou à l'absence de conversion au système métrique et aux répercussions que cela a sur notre groupe de travail chargé de recueillir et de diffuser des renseignements"

M. MacKinnon a envoyé cette recommandation au directeur exécutif de la Commission du système métrique mais, comme l'a fait remarquer M. MacKinnon dans une lettre en date du 2 février 1981 adressée à M. Bryce:

"La Commission du système métrique est prise entre deux feux, c'est-à-dire entre l'attitude des fermiers et celle de l'administration fédérale... (c'est une question très délicate)."

Recommandation n° 3

Il a été recommandé par M. Issa du Ministry of Industry and Small Business Development de la Colombie-Britannique que le Bureau central de la statistique de la Colombie-Britannique reçoive des données complètes non arrondies du recensement de l'agriculture de 1981 par secteur de dénombrement pour lui permettre d'utiliser davantage les résultats du recensement tout en conservant leur caractère confidentiel.

Mesure annoncée (1980)

La méthode de l'arrondissement aléatoire ne sera pas appliquée au recensement de l'agriculture lors de la production des bandes sommaires. Si les provinces demandent des bandes sommaires, celles-ci seront produites à l'aide de la technique d'agrégation et de suppression. On pourra faire appel aux commentaires des provinces pour les documents qui seront produits à l'aide des techniques d'agrégation et de suppression. On pourra aussi demander l'aide des provinces pour mettre au point des combinaisons au niveau géographique. La production d'une bande de SD pour distribution générale constitue une activité dispendieuse et nous croyons qu'il serait beaucoup plus efficace de répondre à chaque demande pour des données de secteur de dénombrement à partir de la base de données STATPAK. Au cours des deux dernières années et demie, 112 demandes de ce genre ont été traitées au coût moyen de \$114 par demande. Nous saurions gré aux provinces qu'elles nous indiquent le plus tôt possible leurs besoins en données sur des secteurs de dénombrement et sur leur intention de nous fournir quelques commentaires et propositions à cette fin.

Recommandation n° 4

Il a été recommandé par G. St-Cyr, Québec: attendu que le Recensement agricole constitue la base principale des données sur l'agriculture, attendu que le gouvernement fédéral tarde à voter les crédits budgétaires nécessaires, attendu que cette situation provoque beaucoup d'inquiétude à tous les intervenants en agriculture, les délégués provinciaux recommandent unanimement au Statisticien en chef d'intervenir auprès du ministre responsable de Statistique Canada pour lui exprimer notre désir de voir le Conseil des ministres accorder dans les plus brefs délais possibles, les crédits budgétaires nécessaires pour la réalisation du Recensement agricole de 1981.

Mesure annoncée (1980)

Le recensement de l'agriculture pour 1981 a fait l'objet des crédits budgétaires appropriés.

Recommandation n° 5

Il a été recommandé par G. St-Cyr, Québec que le résidu statistique du "Balance Sheet" de l'estimation des effectifs et des productions agricoles soit utilisé pour réviser l'output ou la production de même que l'approvisionnement total: le résidu positif devant être soustrait de ces éléments et le résidu négatif devant être ajouté aux mêmes éléments.

Mesure annoncée (1980)

Ces dernière années, nous avons fait tout notre possible pour conserver à un minimum les chiffres résiduels (autant positifs que négatifs) dans toutes les provinces. Il est très difficile de conserver les chiffres résiduels nuls puisque lorsque des bilans sont mis au point, les données administratives sur les importations, les exportations, les mouvements interprovinciaux, etc., ne sont pas disponibles pour toutes les périodes. Il est donc nécessaire de faire des estimations et de les rectifier lorsque des données précises sont connues. Pour conserver un chiffre résiduel nul, il serait nécessaire de rectifier les chiffres au titre de l'approvisionnement et des marchandises annulées, ce qui entraînerait une confusion chez les utilisateurs. En effet, si l'on utilise des chiffres non arrondis pour les stocks, les créations d'entreprises et les

gros échanges interprovinciaux sans pouvoir se baser sur des données administratives (par ex. 8, 102, 100), cela donne aux utilisateurs une image faussée de la précision des estimations.

Si l'on insistait sur un chiffre résiduel nul pour les provinces, il serait nécessaire d'apporter fréquemment de petites rectifications dont la plupart seraient inutiles pour la majorité des utilisateurs et qui ne feraient que les induire en erreur.

La Sous-section des estimations du bétail ne prévoit pas faire d'autres recherches pour éliminer les résidus positifs ou négatifs du moins pas avant que les chiffres du recensement de 1981 ne soient disponibles.

#### Recommandation n° 6

Il a été recommandé par J. Furness, Île-du-Prince-Édouard qu'un comité composé de membres du personnel du recensement (personnel du recensement de l'agriculture), de Statistique Canada (Division de la statistique agricole) et de représentants des provinces soit établi pour discuter de la question d'un approche régionale au recensement. (La question de la régionalisation a également été soulevée par G. St-Cyr, Québec, R. Hayman, Nouvelle-Écosse, H. Zilm de la Saskatchewan et N. Roller de l'Ontario.)

#### Mesure annoncée (1980)

Le contenu et la présentation du questionnaire du recensement de l'agriculture pour 1981 ont finalement été mis au point à la réunion de 1980. On prévoit, cependant, discuter de cette question pour le recensement de l'agriculture de 1986 (voir les mesures proposées ci-dessous pour 1981).

#### Recommandation n° 7

Il a été recommandé par C. Sterling, de l'Alberta que des discussions aient lieu sur la question de l'échantillonnage aérotaire par rapport à l'échantillonnage des établissements pour le recensement.

#### Mesure annoncée (1980)

On décide d'attendre les résultats du recensement de l'agriculture de 1981. Si des problèmes de couverture existent, il faudra chercher à mettre au point de nouvelles méthodes afin d'assurer des données acceptables au niveau provincial.

#### Recommandation n° 8

Il a été recommandé par M. Daciw du Manitoba qu'une enquête comme celle que le Manitoba prévoit tenir sur les bovins d'engraissement devienne permanente et soit menée de concert avec Statistique Canada; il s'agit là d'un cas où un représentant de la Division de la statistique agricole à Winnipeg pourrait être à l'avantage mutuel des deux parties.

Mesure annoncée (1980)

Nous ne prévoyons pas mener une enquête à l'heure actuelle sur le bétail engraisé. Cependant, nous serions intéressés à travailler avec des provinces comme le Manitoba qui désirent effectuer leur propre enquête.

Recommandation n° 9

Il a été recommandé par M. Daciw du Manitoba qu'un représentant de la Division de la statistique agricole soit situé en permanence à Winnipeg.

Mesure annoncée (1980)

La Division de la statistique agricole convient en principe de cette recommandation et l'un de nos objectifs est de nommer un représentant à Winnipeg (voir la réponse à la recommandation 5 pour 1981 ci-après).

Recommandation n° 10

Il a été recommandé par tous les délégués des provinces Atlantiques que le bureau de Truro et son service restent en place et que le remplaçant de V. Redmond soit nommé avant son départ.

Mesure prise (1980)

On a commencé la classification et la dotation de ce poste afin de répondre à l'objectif, mais, en mars 1981, personne n'avait encore été nommé. Une nomination est prévue pour avril 1981.

Recommandation n° 11

Il a été indiqué par J. Furness, de l'Île-du-Prince-Édouard qu'on a besoin de plus de données sur les recettes agricoles en espèces pour les céréales, surtout l'avoine, à l'Île-du-Prince-Édouard.

Mesure prise (1980)

Le Bureau de Truro de la Division de la statistique agricole a étudié cette question et a amélioré les estimations des recettes en espèces pour l'avoine et a mis au point une méthode pour les estimations des recettes en espèces du blé et de l'orge pour chacune des Provinces maritimes. Ces estimations paraissent maintenant tous les mois dans la publication Recettes monétaires agricoles (n° 21-001 au catalogue).

Recommandation n° 12

Il a été indiqué par R. Hayman de la Nouvelle-Écosse qu'on a besoin de plus de données sur la consommation de fruits et de légumes ainsi que sur les entrées de main-d'oeuvre.

Mesure prise (1980)

Les utilisateurs s'intéressent énormément à ces données. Cependant, leur collecte coûte cher et nous ne prévoyons pas être en mesure de répondre aux demandes des utilisateurs compte tenu du budget actuel.

Recommandation n° 13

Il a été indiqué par G. St-Cyr du Québec qu'il faut établir des méthodes pour estimer la consommation sur les fermes et le commerce interprovincial des produits alimentaires.

Mesure prise (1980)

Le système actuel des comptes agricoles comprend une estimation du revenu en nature et les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Section des prix et du revenu agricole pour en savoir plus long sur la méthode et sur la consommation estimée des aliments. Aucun travail supplémentaire n'a été entrepris pour améliorer ces estimations.

Les utilisateurs continuent toujours de demander des données sur le commerce interprovincial des aliments. Agriculture Canada a entrepris une étude sur la disponibilité de telles données; les personnes intéressées à plus de renseignements sont priées de communiquer avec Ralph Lattimore. Aucun travail supplémentaire n'a été amorcé pour perfectionner ces données en raison des difficultés et du coût de mise au point des estimations.

Recommandation n° 14

Il a été recommandé par W. Darcovich d'Agriculture Canada que trois comités conjoints d'Agriculture Canada et de Statistique Canada (entrées agricoles, modèles économétriques et stabilisation) soient créés et se composent de préférence d'un représentant de l'organisme qui produit la série (s'il ne s'agit pas de Statistique Canada), car c'est au niveau de la production que de nombreux problèmes de fourniture des données surgissent et peuvent se résoudre. Chacun des comités examinerait et établirait les besoins en données ainsi que la disponibilité et la qualité des données dans son domaine statistique. Chacun examinerait aussi les substituts appropriés et la tenue d'enquêtes spéciales pour obtenir des séries prioritaires. Les comités auraient pour mandat de formuler des propositions au groupe supérieur de liaison (Maasland/Rowebottom).

Mesure prise (1980)

La Division de la statistique agricole s'est dite incapable de participer à plus d'un comité à la fois. Agriculture Canada a choisi comme question prioritaire la stabilisation des prix. Une réunion a eu lieu (avril 80), mais les autres réunions n'ont pas été tenues étant donné qu'Agriculture Canada faisait l'objet d'une réorganisation et d'un changement de personnel.

Recommandation n° 15

Il a été recommandé par W. Darcovich d'Agriculture Canada que le travail soit effectué à l'aide des statistiques de l'impôt sur le revenu. (Plusieurs délégués ont discuté de statistiques de l'impôt sur le revenu).



Recommandation n° 16

Il a été recommandé par E. Boyko de la Division de la statistique agricole qu'Agriculture Canada appuie les travaux proposés par la Division de la statistique agricole relativement aux statistiques de l'impôt sur le revenu en affectant des membres de son personnel au projet.

Mesure prise (1980)

Les travaux de recherche dont il est fait mention ci-dessus ont été amorcés sans la participation des membres d'Agriculture Canada.

Recommandation n° 17

Il a été recommandé par P.J. McCarthy de Terre-Neuve que Statistique Canada essaie de publier plus de statistiques sur l'agriculture de Terre-Neuve, soit en les faisant figurer dans les tableaux appropriés soit, si cela n'est pas possible en raison des contraintes de temps, en faisant paraître une publication distincte sur les statistiques agricoles de Terre-Neuve.

Mesure prise (1980)

Un recueil de la statistique agricole de Terre-Neuve intitulé Newfoundland Agriculture Statistics, 1971-1980 (n° 21-418 au catalogue) paraîtra en 1981.

Recommandation n° 18

Il a été recommandé par K. Wardley de la Division de la statistique agricole que l'enquête sur les cultures projetées de pommes de terre menée par la Section des cultures à la mi-mars de chaque année soit supprimée (et que les résultats de l'enquête de 1980 ne soient pas publiés). La recommandation a fait suite aux discussions tenues avec les groupes de producteurs de principales provinces productrices de pommes de terre.

Mesure prise (1980)

L'enquête a été annulée.

Recommandation n° 19

G. St-Cyr de Québec a présenté la recommandation suivante et aimerait qu'elle figure dans le procès-verbal de la réunion: "J'aimerais exprimer nos remerciements à M. Vince Redmond pour les nombreuses années de service qu'il a consacrées à la statistique et sa participation à un certain nombre de réunions du comité. J'aimerais remercier M. Murray Riach qui prendra aussi sa retraite sous peu et remercier ces deux personnes pour leur dévouement envers la statistique agricole au Canada".

Mesure prise (1980)

Remerciements transmis.

Recommandation n° 20

Il a été recommandé par C. Sterling de l'Alberta que leurs états de service figurent dans le procès-verbal de la publication officielle de 1980 (cette recommandation a fait suite à la recommandation de G. St-Cyr).

Mesure prise (1980)

Ce résumé a été publié.

3. RÉUNION DE MARS 1981

Recommandation n° 1

Il a été recommandé par C. Sterling, de l'Alberta, que les provinces participent davantage à la planification et à l'élaboration du système actuel de statistiques.

Mesure proposée (1981)

La Division de la statistique agricole continue toujours de recevoir les propositions et les recommandations des provinces qui peuvent s'inscrire dans son budget. Nous tentons d'organiser des discussions et des négociations multilatérales (par ex., la Conférence annuelle fédérale-provinciale et la Conférence des statisticiens agricoles de l'Ouest, où l'ordre du jour de cette dernière est déterminé uniquement par les provinces) et bilatérales (par des communications écrites et verbales et des visites personnelles pendant l'année). Nous aimerions une participation accrue des provinces; nous croyons que si des colloques ou des réunions supplémentaires sont souhaitables, ils devraient être organisés par un représentant provincial (ou un groupe de provinces).

Recommandation n° 2

Il a été recommandé par N. Roller, de l'Ontario, que la responsabilité de l'Enquête sur l'entreposage frigorifique (CS-151) passe de la Division de la statistique de l'agriculture à la province de l'Ontario.

Mesure proposée (1981)

Les formules CS-151 de l'enquête sur l'entreposage frigorifique concerne l'entreposage de beurre et de fromage. La Division de la statistique agricole accepte que les tâches de collecte, de dépouillement et d'estimation des données soient transférées à la province de l'Ontario.

Nous fixerons un moment opportun pour ce transfert avec Nick Roller de l'Ontario. En ce moment, nous attendons simplement que cette personne établisse une date qui lui conviendrait. D'après lui, cela ne se fera pas avant juin 1981.

Recommandation n° 3

Il a été recommandé par N. Roller, de l'Ontario, que la Division de la statistique de l'agriculture fasse une distinction très claire, dans les documents qu'elle envoie sur les changements de méthodologie d'enquête, entre les changements envisagés et ceux qui sont adoptés.

Mesure proposée (1981)

Nous sommes d'accord avec cette recommandation. Le Comité de direction de la planification des enquêtes fera une distinction appropriée entre les plans et les décisions et il communiquera ses résultats aux provinces avant que les réunions régionales et provinciales aient lieu pour discuter de nos plans d'enquête.

Recommandation n° 4

Il est recommandé par H. Zilm, de la Saskatchewan, qu'on publie un bulletin d'information pour la collectivité canadienne de la statistique agricole.

Mesure proposée (1981)

C'est une bonne idée. Nous essayerons d'en distribuer quelques-unes cette année.

Recommandation n° 5

Il est recommandé par H. Bryce, de la Colombie-Britannique, qu'un bureau régional soit créé en Colombie-Britannique.

Mesure proposée (1981)

Nous sommes d'accord en principe avec l'idée des bureaux régionaux. Statistique Canada met actuellement au point une stratégie à long terme pour la régionalisation de ses bureaux et la Division de la statistique agricole entend poursuivre cette question plus à fond. Il importe de réaliser que la régionalisation des activités implique certains coûts (du moins, au départ) et que ceux-ci devront tenir compte des budgets existants.

Recommandation n° 6

Considérant que les enquêtes sur les ventes de machinerie agricole et l'utilisation d'engrais et de pesticides menées autrefois par Statistique Canada n'ont pas été remplacées par des enquêtes comparables parrainées par l'industrie (ou pas du tout), et que beaucoup d'utilisateurs du Canada, dont les administrations publiques, ont besoin de ces données statistiques pour l'élaboration des politiques et l'analyse du marché, Agriculture Canada recommande que Statistique Canada élabore, en collaboration avec les principaux utilisateurs, une proposition destinée à remplacer ces enquêtes par des données comparables d'ici deux ans.

Mesure proposée (1981)

Cette recommandation sera transmise aux cadres appropriés de Statistique Canada et du Comité de relations interministérielles d'Agriculture Canada - Statistique Canada.

Recommandation n° 7

Il est recommandé par I. Furniss, d'Agriculture Canada, que, à la suite de la recommandation faite l'an dernier (recommandation n° 14) par W. Darcovich concernant la création de trois groupes de travail interministériels (Agriculture Canada/Statistique Canada), deux autres groupes interministériels soient créés, à savoir: (1) sur les statistiques de la préparation, de la distribution et de la vente au détail des aliments et (2) sur les données des perspectives régionales par province et par type d'exploitation.

Mesure proposée (1981)

Nous sommes d'accord en principe. Cette recommandation sera transmise au Comité de relations interministérielles d'Agriculture Canada - Statistique Canada.

Recommandation n° 8 et n° 9

- (8) Il est recommandé par Guy St-Cyr, du Québec, qu'un comité composé de représentant(s) des provinces soit formé dans le but de collaborer avec Statistique Canada à la préparation du questionnaire du recensement de 1986.
- (9) Il est recommandé par C. Sterling, de l'Alberta, que l'on mette au point une technique, en tant qu'homologues des provinces et du gouvernement fédéral, et que nous discussions ouvertement de la préparation du recensement de 1986 sur le plan des questionnaires régionaux et du genre de questions à poser.

Mesure proposée (1981)

Nous acceptons ces recommandations. Statistique Canada désire avant tout que le recensement de 1986 soit acceptable pour toutes les parties, y compris les fermiers qui doivent remplir le questionnaire. Nous proposons qu'un comité composé de représentants de la région de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario, des Prairies, de la Colombie-Britannique et du Recensement de l'agriculture examine le besoin d'un recensement, du genre de recensement nécessaire et des procédures et méthodes existantes et du contenu proposé du questionnaire, des moyens de satisfaire aux besoins des diverses régions, du produit souhaité et des moyens de diffusion. Cette tâche importante devrait commencer à la fin de 1981.

Recommandation n° 10

La lettre de Ken Lantz, concernant la réunion du Comité fédéral-provincial en 1982, est acceptée par le président.

Mesure proposée (1981)

Les participants à la réunion ont discuté de l'invitation de tenir la réunion pour 1982 du Comité fédéral-provincial de la statistique agricole à Toronto et ils l'ont acceptée, pourvu que l'Ontario puisse assurer des services de traduction simultanée des délibérations. Étant donné que certains délégués n'aimeraient pas que toutes les réunions soient tenues à l'extérieur d'Ottawa, on propose que le Comité approuve certains endroits à l'extérieur d'Ottawa. Les dates des 9 et 10 mars 1982 ont été réservées pour les réunions de l'an prochain.

STATISTIQUE DES ENTREPRISES

La réunion de 1981 de ce comité a eu lieu en janvier et elle s'est tenue selon un nouveau concept. A la suite d'une séance plénière le premier matin, un atelier sur le "Registre des entreprises" a eu lieu l'après-midi. Le matin suivant, on a organisé un atelier sur la "statistique des petites entreprises" qui a été suivi d'une séance plénière récapitulative dans l'après-midi.

La réunion a été très réussie et nous prévoyons adopter cette formule pour la prochaine.

La réunion n'a pas permis d'adopter des résolutions officielles, etc.

RECENSEMENT DE LA POPULATION ET DU LOGEMENT

Ce comité s'est réuni en février 1981 et a recommandé un petit changement au "Protocole d'entente - Annexe A".

L'annexe "A" se lit comme suit:

Aux fins de ce protocole d'entente, les "organismes provinciaux" comprennent:

- (a) Les administrations locales
- (b) Les organismes de bien-être provinciaux
- (c) Les établissements de santé provinciaux
- (d) Le secteur scolaire: les conseils scolaires, les localités, les collèges.

Le protocole étendra la définition des organismes provinciaux de la manière suivante:

"les organismes provinciaux comprendront tout groupe ou organe établi à la suite de l'adoption d'une loi ou d'un règlement provincial ou d'un ordre décrété à cette fin".

### DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATION

Ce comité a tenu une réunion en février 1981 et à la suite des exposés présentés sur les données des petites régions, on a convenu que toutes les provinces et les territoires présenteraient des propositions non seulement pour les questions à l'ordre du jour de la prochaine réunion mais également pour les colloques ou les ateliers qui pourraient être tenus avant la prochaine réunion.

Le président sera disponible pour discuter des activités du comité lors de la réunion du Conseil.

### DIFFUSION DES DONNÉES

Une réunion très intéressante du comité a eu lieu en novembre 1980. On y a discuté de nombreux sujets dont le recouvrement des frais et la diffusion des données mais aucune recommandation n'a découlé de la réunion.

### STATISTIQUE SOCIALE

Ce comité ne s'est pas réuni depuis la première fois en février 1980.

### STATISTIQUE DE L'ÉNERGIE

Ce comité ne s'est pas réuni depuis novembre 1977 et on se demande s'il est encore utile de le garder sur pied. Le secteur énergétique pourrait faire rapport au Comité de la statistique des entreprises, mais les membres de ce dernier comité n'appartiennent pas, pour la plupart, à ce secteur.

### STATISTIQUE DU TRAVAIL

Ce comité a tenu une très bonne réunion en mai 1980 au cours de laquelle il y a eu non seulement deux séances plénières mais aussi quatre ateliers. Les ateliers ont été très productifs et ce concept sera adopté pour la réunion de 1982.

Le comité a adopté une résolution (n° 5) qu'il désire porter à l'attention du Conseil consultatif, c'est-à-dire

"Attendu que le Comité a jugé instructif le rapport d'évaluation de l'enquête sur l'emploi des salariés et a appris que Statistique Canada se propose de pousser plus loin l'examen des problèmes méthodologiques, statistiques et opérationnels associés aux enquêtes sur les effectifs et s'efforcera d'établir des options pratiques et dont l'organisme établira le prix pour l'obtention de données sur les emplois des salariés durant les périodes intercensales, il est résolu que le présent comité établisse un groupe de travail devant travailler avec Statistique Canada à l'élaboration de ces options. Ce groupe de travail sera constitué de représentants de Statistique Canada, de la CEIC et de trois représentants, au plus, des provinces et territoires et le groupe fera rapport à la prochaine réunion du présent Comité."

En outre, à la suite d'une longue discussion au sujet de la composition officielle du Comité, le Sous-comité de direction a proposé un nouveau "mandat" pour approbation par le Conseil. Les changements de base sont les suivants:

COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA  
STATISTIQUE DU TRAVAIL

MANDAT

1. Il y aura un comité appelé Comité fédéral-provincial de la statistique du travail.
2. Il y aura pour objet de discuter des améliorations dans les divers domaines complexes de la statistique du travail et de favoriser une communication constante à cet égard entre Statistique Canada, Travail Canada, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, et les provinces et territoires.
3. Le Comité sera composé du directeur de la Division du travail de Statistique Canada, qui agira en qualité de président, d'un délégué de chaque province et territoire du Canada, d'un délégué de Travail Canada et d'un délégué de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Le cas échéant, d'autres divisions de Statistique Canada et d'autres ministères ou organismes fédéraux conseilleront le Comité et lui feront des propositions.
4. Le Comité se réunira une fois par année, de préférence immédiatement avant ou après la réunion du Comité de la statistique et de la recherche de l'ACALO. La fréquence des réunions pourra toutefois varier si le président et une majorité des délégués provinciaux, territoriaux et fédéraux y consentent. Le lieu et la date des réunions futures seront fixés lors de chaque assemblée ou par le président et le secrétariat général. L'ordre du jour des réunions sera établi le plus longtemps possible avant la date fixée pour la réunion. Les délégués des provinces, des territoires et de l'administration fédérale seront consultés à ce sujet.
5. Une fois par année, le Comité présentera un compte rendu de ses activités et de ses résolutions au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique par l'entremise du secrétariat central du Conseil.
6. Lors de la réunion annuelle, les membres du Comité pourront présenter des résolutions à divers organismes pour qu'ils les étudient. Le président du Comité informera les membres des mesures prises à l'égard des résolutions et ce, le plus tôt possible et au plus tard lors de la réunion suivante.
7. Le procès-verbal de chaque réunion devra faire état des principales questions étudiées, décisions et recommandations et devra être rédigé au cours du mois suivant chaque assemblée.

GÉNÉRALITÉS

1. L'hôte de chaque assemblée fournira les locaux nécessaires aux réunions. Statistique Canada se chargera normalement de fournir un personnel de secrétariat, le matériel d'interprétation simultanée et les interprètes. En outre, lorsque les assemblées auront lieu à Ottawa, Statistique Canada assumera les frais de transport d'un délégué de chaque province et territoire pour seulement une réunion par année civile.

2. S'ils le jugent à propos, les membres du Comité pourront se faire accompagner par le personnel de soutien qu'ils estimeront nécessaire.

## RÉSOLUTIONS - RECOMMANDATIONS - CONCLUSIONS

### RÉUNION DE NOVEMBRE 1979

#### Résolution n° 4

Attendu que le Comité a constamment réclamé l'élaboration de données sur la profession des salariés et réaffirme aujourd'hui qu'il s'agit là d'une question prioritaire, il est résolu que Statistique Canada mette au point des méthodes permettant d'obtenir des données sur la profession des salariés pendant les périodes intercensales.

#### Mesure annoncée (1979)

Une réunion avec M. Peter Miles de la CEIC a eu lieu à ce sujet le 1er février. Il faudra intensifier la recherche avant de formuler des programmes définitifs.

#### Mesure annoncée (1980)

Cette résolution est liée à la résolution n° 5 (1979) et aux résolutions n° 5 et 6 (1980). Les nouvelles mesures prises sont exposées sous les résolutions pour 1980.

#### Résolution n° 7

Étant donné qu'il est important d'acquérir chaque mois et pour toute l'économie, des renseignements complets, cohérents et ponctuels concernant l'emploi, les gains et les heures de travail, il est résolu que les divisions de Statistique Canada responsables du secteur de la santé et de l'administration publique fournissent ces informations conformément au modèle et à l'échéancier précisés par l'équipe de projet chargée de l'élaboration des statistiques sur l'emploi, ou qu'elles chargent la Division du travail qui recueille ces données pour d'autres secteurs, de le faire. En outre, que l'équipe de projet ou les divisions concernées s'assurent que le profil des secteurs de la santé et de l'administration publique soit bien défini, que les structures déclarantes soient intégrées au registre des entreprises et que des méthodes dynamiques de collecte et de rappel des données soient établies en vue d'obtenir les renseignements nécessaires.

#### Mesure annoncée (1979)

L'équipe de projet chargée de l'élaboration des statistiques sur l'emploi a formé un groupe chargé d'étudier les méthodes de collecte prévues dans ces secteurs.

#### Mesure annoncée (1980)

A la suite d'une étude approfondie, un rapport a été rédigé en 1980 dans lequel on a exposé les recommandations pour la collecte de données auprès des administrations publiques et des institutions aux fins de l'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures-hommes.



Les recommandations ont été revues et acceptées par les divisions en cause, c'est-à-dire la Division du travail, la Division des finances publiques et le Registre des entreprises.

Un comité interdivisionnaire précise actuellement les ressources nécessaires pour mettre en oeuvre les recommandations. Lorsque les ressources seront disponibles, on commencera à intégrer les activités des divisions du travail et des finances publiques pour ce qui concerne la publication des données sur l'emploi, la rémunération et les heures-hommes dans le cas des établissements qui appartiennent aux secteurs des "administrations publiques".

Les établissements du secteur de la santé seront pris en compte par l'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures-hommes lorsque celle-ci aura lieu.

#### Résolution n° 8

Il est résolu que les participants au Projet d'établissement de statistiques sur l'emploi s'efforcent de fournir des données sur l'emploi et les salaires plus détaillées que celles dont on dispose actuellement et, surtout, que des données trimestrielles fiables sur l'emploi et les salaires, aux niveaux CAÉ à trois chiffres et infraprovincial, soient mises à la disposition des utilisateurs.

#### Mesure annoncée (1979)

Toutes les mesures seront prises pour fournir des données fiables aux niveaux les plus bas possible.

#### Mesure annoncée (1980)

Cela fait suite à la résolution n° 1 pour 1980. Les nouvelles mesures sont exposées sous les résolutions pour 1980.

#### Résolution n° 9

Conformément à la demande des provinces et des territoires désireux d'utiliser et, au besoin, d'élaborer des statistiques afin de faire face à une réduction constante du volume des données sur l'emploi, il est résolu que Statistique Canada informe le plus vite possible les membres de ce Comité, des programmes visant à modifier ou à réduire leur apport de données. Statistique Canada est prié de fournir aux membres du Comité la liste des options et des compensations envisagées, pour faire face aux restrictions budgétaires.

#### Mesure annoncée (1979)

Les membres du Comité fédéral-provincial de la statistique du travail seront informés le plus tôt possible de tous les programmes proposés par Statistique Canada en vue de modifier ou de réduire le volume des données.

#### Mesure annoncée (1980)

Il n'y a aucun changement depuis les mesures exposées en 1979.

Résolution n° 10

Attendu qu'il faut, de toute urgence, régler le problème de la production et de l'utilisation des données sur la profession des salariés, qui devraient être plus cohérente et remise à jour, il est résolu que le groupe de direction demande à Statistique Canada et à la CEIC de procéder à la révision du CCDP et qu'un rapport d'activité dans ce domaine soit présenté à la prochaine réunion du Comité.

Mesure annoncée (1979)

On discutera de la suite donnée à cette résolution lors des réunions avec les représentants des provinces - voir la résolution n° 5.

Mesure annoncée (1980)

Le seul changement à partir de 1979 est que les versions française et anglaise de la Nouvelle classification type des professions ont été envoyées pour impression en janvier 1981 et qu'elles ont été distribuées en mars 1981.

RÉUNION DE MAI 1980

Résolution n° 1

Les membres du comité ont appris au cours des présentes réunions que Statistique Canada a l'intention de présenter sous forme de tableaux les données de l'enquête sur l'emploi, les gains et les heures de travail uniquement dans le cas des zones urbaines dont la population est de 25,000 âmes et plus; cela ne produirait aucune données sur les zones urbaines dans le cas du Yukon et les données sur ces zones urbaines seraient très peu nombreuses dans le cas des petites provinces. C'est pourquoi il est résolu que Statistique Canada examine avec les provinces en cause la possibilité de fournir à ces provinces et territoires des données sur les zones urbaines d'une population de moins de 25,000 âmes de telle sorte que chaque province ou territoire possède au moins une ventilation infraprovinciale ou infraterritoriale. A ces cause des pressions qu'exerce le programme actuel de création d'une enquête sur l'emploi, les besoins des provinces et des territoires doivent être communiqués à la Division du travail avant le 15 juin 1980.

Mesure annoncée (1980)

Les provinces ne nous ont pas communiqué leurs exigences à la date demandée, c'est-à-dire le 15 juin 1980, en ce qui concerne leur désir d'obtenir des données sur des régions urbaines comptant moins de 25,000 habitants.

Le chargé de projet, Rick Baxter, a cependant communiqué avec les points de contact statistiques le 8 septembre en ces termes: "Bien que nous ne puissions encore préciser quelle sera la qualité des estimations au niveau de l'industrie, nous en produirons un certain nombre pour des régions géographiques plus petites que la province. De même, il se peut qu'il y ait d'autres données détaillées au niveau de la province d'une qualité suffisante pour des catégories inférieures à celles de la division; en d'autres termes, au niveau de l'industrie à trois chiffres de la CTP. Nous ne pouvons ici encore déterminer la variation de ce genre d'estimation avant que l'enquête n'ait lieu".

Résolution n° 2

Il est résolu que le compte des bénéficiaires de l'assurance-chômage par division de recensement et par circonscription soit communiqué en juin 1980 aux provinces et à d'autres organismes.

Mesure annoncée (1980)

On peut maintenant se procurer à CANSIM ou de la Division du travail de Statistique Canada les données sur le nombre de prestataires par divisions de recensement et comtés, à partir de mai 1980.

Résolution n° 3

Avec l'achèvement du Guide des statistiques sur le travail du gouvernement fédéral, il est résolu que la Division du travail de Statistique Canada adopte comme politique de donner, dans ses publications, la liste des sources connexes de statistiques et de données fédérales ou gouvernementales.

Mesure annoncée (1980)

La Division du travail a inclus dans sa publication sur la rémunération de la main-d'oeuvre une liste des services connexes et a également soulevé la question de façon générale avec le Comité des publications.

Résolution n° 4

Le Comité recommande à Statistique Canada que les dossiers des commissions des accidents de travail des provinces soient examinés comme sources éventuelles de renseignements sur la rémunération et comme moyen de vérifier l'étendue et la qualité du codage industriel et géographique du Registre des entreprises.

Mesure annoncée (1980)

On prépare actuellement un plan pour maintenir la qualité des renseignements dans le registre des entreprises. On tentera dans ce projet de chercher d'autres sources de données comme les fichiers de la Commission des indemnisations du travail qui pourraient servir à améliorer (ou à évaluer) la qualité des données du registre des entreprises.

Résolution n° 5

Il est résolu que le présent Comité réaffirme avec la grande vigueur son appui à la résolution n° 5 de la réunion de novembre 1979 du Comité de la statistique du travail et que cette résolution soit portée directement à l'attention du statisticien en chef et du Conseil consultatif et qu'un plan détaillé pour l'application de la résolution soit fourni aux membres du présent comité par Statistique Canada et par la CEIC avant le 30 juin 1980. La résolution n° 5 du Comité fédéral-provincial de 1979 sur la statistique du travail se lit comme suit:

"Attendu que le Comité a jugé instructif le rapport d'évaluation de l'enquête sur l'emploi des salariés et a appris que Statistique Canada se propose de pousser plus loin l'examen des problèmes méthodologiques, statistiques et opérationnels associés aux enquêtes sur les effectifs et s'efforcera d'établir des options pratiques et dont l'organisme établira le prix pour l'obtention de données sur les emplois des salariés durant les périodes intercensales, il est résolu que le présent comité établisse un groupe de travail devant travailler avec Statistique Canada à l'élaboration de ces options. Ce groupe de travail sera constitué de représentants de Statistique Canada, de la CEIC et de trois représentants, au plus, des provinces et territoires et le groupe fera rapport à la prochaine réunion du présent Comité."

#### Résolution n° 6

Le Comité désire féliciter Statistique Canada pour la manière dont l'enquête sur la population active et les projets de création de statistiques sur l'emploi ont été administrés et pour la manière dont les provinces ont été consultées au sujet de la détermination des objectifs et informées quant au progrès et à l'évolution de ces projets et il suggère que les méthodes analogues soient mises sur pied quant à la conception et à l'application de la création d'une base sur la main-d'oeuvre, en particulier au sujet des données sur l'emploi des salariés.

#### Mesure annoncée n° 5 et n° 6 (1980)

Dans le rapport Moser, deux recommandations visant les données sur les professions stipulaient qu'il fallait examiner de plus près les travaux faits aux États-Unis et qu'une prudence s'imposait dans ce domaine.

Statistique Canada a suivi les deux recommandations.

A la fin de 1980, on s'est rendu à Washington pour discuter de l'évaluation et de l'utilisation des données américaines. En outre, dans un récent atelier organisé et tenu à Victoria (Colombie-Britannique), il fut possible de discuter en détail des besoins avec les utilisateurs. Un atelier est prévu pour la Conférence fédérale-provinciale à la fin de mai, au cours duquel on permettra la discussion des besoins au niveau de l'offre et de la demande pour les utilisateurs et les fournisseurs de données comme le Recensement, la Division de l'éducation et la Division du travail.

#### Résolution n° 7

A cause de l'importance des statistiques sur la productivité pour la détermination d'une stratégie industrielle et la planification de la main-d'oeuvre aux niveaux national et provincial, il est fortement recommandé que la Division des entrées-sorties de Statistique Canada étende sa base de données actuelles et fournisse des données plus étendues sur la productivité à un niveau supérieur de désagrégation.

#### Mesure annoncée (1980)

Les données sur la productivité actuelle sont publiées pour toutes les industries manufacturières seulement. On travaille actuellement à produire ces données pour le secteur manufacturier mais par groupe industriel.

La mesure de la productivité n'est qu'une partie de toute la situation et elle ne peut être utilisée à part.

## STATISTIQUE DES MINÉRAUX

Ce comité a encore une fois tenu une réunion très réussie en octobre 1980 à Halifax. Aucune résolution n'a cependant découlé de la réunion.

## ÉLABORATION DES DONNÉES RELATIVES AUX ADMINISTRATIONS LOCALES

Ce comité a eu une réunion très fructueuse à Winnipeg en mai 1980 et à la suite de préparatifs poussés, la participation a été fort nombreuse. On a nombre d'engagements:

### RÉSOLUTIONS - RECOMMANDATIONS - CONCLUSIONS

#### RÉUNION DE MAI 1980

##### Engagement n° 1

Tous les délégués ont convenu qu'à l'avenir, on parlera de "provisions" et non de "réserve" pour désigner les comptes d'évaluation des éléments d'actif. A la réunion de l'année prochaine, ils devront faire rapport des conséquences de ce changement terminologique sur la législation ou les règlements en vigueur dans leur province.

##### Mesure annoncée (1980)

L'engagement n° 1 visait l'utilisation du terme "Réserve" qui sera traité au cours de la réunion de cette année lorsque les délégués feront un rapport de la situation dans leurs territoires.

##### Engagement n° 2

Les modifications ou corrections à apporter au contenu du document de conférence n° 6, "La structure administrative des administrations locales des régions urbaines", doivent être envoyées à Statistique Canada le plus tôt possible.

##### Mesure annoncée (1980)

On a reçu des délégués des modifications ou des corrections touchant le contenu du document de la conférence de 1980 sur la structure organisationnelle des administrations locales dans les régions urbaines. Les nouveaux chapitres du document paraîtront en mars 1981.

##### Engagement n° 3

Les délégués provinciaux et territoriaux doivent communiquer avec d'autres ministères ou organismes au sujet des renseignements contenus dans la publication "Données statistiques sur les municipalités qu'on peut obtenir des administrations provinciales et territoriales" et faire parvenir la documentation nouvelle ou révisée à Statistique Canada (date limite, le 30 juillet 1980).

Mesure annoncée (1980)

On a reçu d'un certain nombre de provinces des révisions à la publication "Renseignements statistiques sur les municipalités disponibles des administrations provinciales et territoriales" et nous les avons publiées aux détenteurs du catalogue.

Engagement n° 4

Le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique doivent rédiger des documents sur l'amortissement, à présenter l'année prochaine.

Engagement n° 6

L'Ontario s'engage à fournir à Statistique Canada la version provisoire de son guide municipal (qui sera distribué aux délégués d'ici l'automne de 1980) énonçant les principes, définitions et concepts de déclaration financière établies pour les municipalités. Les commentaires doivent parvenir à Statistique Canada au début de la nouvelle année afin que l'on puisse en débattre à la réunion de 1981.

Engagement n° 10

L'Ontario doit rédiger un exposé sur la mesure du rendement et les coûts unitaires des services à partir d'une étude faite à ce sujet par un expert-conseil dans la région de Thunder Bay.

Engagement n° 11

Tous les chefs de délégation devront présenter des exposés sur les critères utilisés par les autorités provinciales de crédit ou les organismes chargés d'approuver l'émission d'obligations pour évaluer la solvabilité des municipalités. Ces exposés devront préciser la nature des renseignements financiers requis par les autorités en question, et les détails des états financiers jugés essentiels pour l'analyse. Les délégués devraient consulter à cet égard les documents de la Conférence de 1976 sur les limites de crédits pour les dépenses en immobilisations.

Engagement n° 12

Statistique Canada devra passer en revue des documents de conférence portant sur les dépenses en immobilisations et les immobilisations, et rédiger un document pour définir les immobilisations, préciser lesquelles il faudrait inscrire, et établir les critères à utiliser pour distinguer entre les dépenses en immobilisations et les dépenses courantes.

Mesure Annoncée (1980)

On a reçu un certain nombre de documents sur divers sujets qui avaient été présentés par les délégués et on les a envoyés aux autres délégués.

Engagement n° 5

Un document de l'Ontario sur les difficultés de la comparaison interprovinciale des statistiques financières des administrations locales doit être présenté à Statistique Canada pour que ce dernier le transmette aux délégués avant la conférence de 1981.

Engagement n° 7

A la réunion de 1981, la ville de Calgary entend présenter un document sur le système de recouvrement des coûts en usage depuis peu dans un certain nombre de départements municipaux.

Mesure annoncée (1980)

Comme il est expliqué dans les engagements 7 et 5 respectivement, des documents doivent être présentés en 1981 par la ville de Calgary et la province d'Ontario.

Engagement n° 8

Les provinces et les territoires doivent revoir et mettre à jour la liste des projets municipaux présentés à la conférence.

Engagement n° 9

Chaque province ou territoire devra fournir à Statistique Canada un répertoire des entités municipales et mixtes qui, même s'il fournissent des services d'administration locale, ne figurent pas actuellement dans les rapports annuels des Affaires municipales ou autres documents équivalents, et proposer à Statistique Canada des moyens pour recueillir des données financières sur ces organismes.

Mesure annoncée (1980)

La plupart des délégués ont satisfait à leurs engagements de mettre à jour les listes d'entreprises et de fournir des listes d'organismes municipaux et conjoints de services.

COMPTES ÉCONOMIQUES PROVINCIAUX

Ce comité s'est réuni en janvier 1981 et tous les délégués ont trouvé avantageux les résultats qui ont découlé. Aucune recommandation n'a cependant été apportée.

STATISTIQUE DES TRANSPORTS

Il s'agit d'un comité très actif étant donné les résultats excellents qu'ont obtenus ses divers groupes de travail. A l'heure actuelle, le groupe de travail sur l'approvisionnement qui est présidé par l'Ontario vient de terminer son rapport sur les "renseignements statistiques sur les transports disponibles à partir des administrations fédérales et provinciales en 1980".

Un deuxième groupe de travail présidé par le Nouveau-Brunswick vient de terminer la version de son rapport sur les exigences au titre de la statistique du transport au Canada. Le rapport définitif devrait être rédigé à l'automne cette année.

Le troisième groupe de travail a été constitué à la suite de la résolution n° 1 de la réunion de novembre 1980 et son mandat est exposé dans cette résolution.

#### RÉSOLUTIONS - RECOMMANDATIONS - CONCLUSIONS

##### RÉUNION DE NOVEMBRE 1980

###### Résolution n° 1

"Qu'il soit créé un Groupe de travail, dirigé par M. J. Rea, du ministère du Développement économique et du Tourisme du Manitoba. Son mandat sera de:

- confronter les catalogues relatifs à l'offre et à la demande;
- repérer les "trous" statistiques et élaborer des priorités à cet égard;
- déterminer les contraintes d'offre qui ne pourraient pas empêcher des mesures ultérieures.

Le groupe de travail sera formé de représentants des autres provinces de l'ouest.

Que l'élaboration d'un cadre intégré pour les projets de statistiques des transports suive l'achèvement des travaux de ce Groupe de travail."

###### Mesure annoncée (1980)

Le groupe de travail sur l'offre/demande, présidé par M. J. Rea, a tenu sa première réunion le 2 mars 1981. Il a discuté d'un rapport provisoire sur la demande non satisfaite. Une deuxième version, exposant pour chaque demande non satisfaite, un ordre de priorité et un moyen de mise en oeuvre, sera rédigé et distribué à tous les représentants provinciaux ou leurs remplaçants pour fins de révision.

###### Résolution n° 2

"Qu'il soit résolu que la question 42 du recensement de 1981 soit traitée au même niveau qu'en 1971 et que les bureaux de statistique précisent les besoins supplémentaires des provinces et explorent les moyens de fournir ces renseignements."



### Mesure Annoncée (1981)

Le communiqué sur le recensement paru le 5 mars 1981 a été distribué à tous les points de contact statistiques et à leurs représentants du secteur des transports qui siègent au comité.

### CONSEIL CANADIEN DE LA STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL

Le Conseil a eu une réunion très fructueuse en mai 1980. Le compte rendu n'a pas encore été publié mais il sera envoyé aux membres dès réception.

### COMITÉ CONSULTATIF DE L'INFORMATION ET DE LA STATISTIQUE JUDICIAIRES

#### RÉFORME DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE

Depuis octobre 1979, Statistique Canada et les responsables de la justice au Canada déploient des efforts considérables pour établir de concert un système efficace de statistiques juridiques au Canada.

La présentation en juin 1980 d'un rapport intitulé L'avenir de la statistique et de l'information judiciaires au Canada aux sous-ministres chargés de la justice et au statisticien en chef a posé le premier jalon important de ces travaux. Ce rapport était l'oeuvre du groupe du Projet national de coordination des ressources pour la statistique et l'information judiciaires (P.N.C.R.) groupe de travail fédéral-provincial formé en 1979 pour déterminer les problèmes, les besoins en information et les possibilités de mesure à prendre à l'avenir. Dans son rapport, le groupe du P.N.C.R. a recommandé une nouvelle façon d'envisager la production de la statistique juridique qui permettrait aux autorités dont relève la statistique juridique au Canada d'assumer des responsabilités individuelles et conjointes.

Le groupe du P.N.C.R. y a recommandé d'établir un centre national de statistiques juridiques distinct de Statistique Canada, mais travaillant de concert avec les responsables à l'établissement et à la mise en oeuvre de programmes nationaux.

Après que les sous-ministres eurent approuvé ce projet, Statistique Canada a, de concert avec un groupe de travail fédéral-provincial, établi ce centre pour remplacer la Division de la statistique judiciaire.

Le Centre canadien de la statistique juridique sera inauguré ce printemps, et ses principales caractéristiques peuvent se résumer ainsi:

1. Dirigé par un directeur exécutif relevant du statisticien en chef adjoint de la statistique sociale, l'organisme se composera de deux éléments opérationnels principaux:
  - Une Direction des programmes de statistiques et d'information chargée de l'établissement et de la mise en oeuvre des programmes statistiques nationaux.
  - Une Direction de l'aide technique qui prêtera son concours aux autorités de la justice sous forme de connaissances techniques de soutien et fournira des fonds pour l'établissement et l'amélioration des systèmes opérationnels permettant de produire les statistiques à l'échelle nationale.

2. Les programmes que le Centre établira et mettra en oeuvre sont le résultat de pourparlers approfondis entre l'administration fédérale et les provinces et porteront sur:

- la statistique policière
- les tribunaux pour adultes
- les tribunaux de juridiction non criminelle
- l'aide juridique
- les services aux jeunes
- les services correctionnels

Le Centre poursuivra et améliorera deux des programmes qui relèvent de la Division de la statistique judiciaire: la statistique policière et les tribunaux pour les jeunes.

Dans les futures publications du Centre paraîtront non seulement des données statistiques, mais des renseignements descriptifs sur la structure et le fonctionnement des services juridiques auxquels se rapporte les statistiques.

3. Le gouvernement fédéral a approuvé des ressources supplémentaires pour le Centre, d'où l'accroissement considérable des fonds et des années-hommes répartis sur les trois prochaines années.

4. Afin de pouvoir résoudre les problèmes uniques que pose l'établissement d'un système efficace de statistiques juridiques au Canada à ce moment-ci, la direction du Centre disposera d'une plus grande marge de manoeuvre sur le plan de l'exploitation.

Le Centre est chargé de l'établissement et de la mise en oeuvre de certains programmes statistiques nationaux, mais il ne représente qu'une partie de l'ensemble du système. Les autres éléments clé du système sont les suivants:

1. Le Conseil sur l'information judiciaire (C.I.J.) composé de tous les sous-ministres chargés de la justice et du statisticien en chef. Ce Conseil est chargé de donner des conseils sur l'établissement des priorités et d'assurer la surveillance générale de l'établissement et de la mise en oeuvre des programmes conformément à ces priorités. Un Comité exécutif composé de sept sous-ministres agira au nom du Conseil entre les réunions. Le sous-ministre de la Justice du Canada présidera les deux comités.
2. Un conseil consultatif national des utilisateurs sera chargé de représenter les intérêts des utilisateurs de statistiques juridiques du secteur privé et fournira des conseils au C.I.J.
3. Un réseau de comités de travail veillera à maintenir la collaboration entre les autorités qui utilisent et produisent des données juridiques pour l'établissement et la mise en oeuvre des programmes du Centre.
4. Chacune des autorités responsables de la justice sera chargée de participer à l'établissement et à l'amélioration de programmes et de fournir des données dans le cadre de ces programmes.

A en juger par les efforts qu'ont déployés les administrations fédérale et provinciales ces derniers mois, elles désirent fortement mener l'entreprise à bonne fin, et nous espérons qu'elles continueront d'unir leur efforts, car c'est là une condition essentielle du succès.

Avril 1981

ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL  
DE LA STATISTIQUE DES FINANCES PUBLIQUES

Nous avons reçu de M. J.B. Smith, directeur de la Division des finances publiques, la proposition suivante. Figure aussi une ébauche du "Mandat" pour fins d'études.

"Les 8 et 9 juin prochains, des représentants de ma division et d'autres divisions rencontreront, au Centre de conférences, des fonctionnaires des administrations fédérales, provinciales et territoriales pour examiner les meilleures façons d'améliorer le programme des statistiques sur l'emploi des administrations provinciales et territoriales dont ma division est chargée et de répondre aux besoins de la nouvelle Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail de la Division du travail. Veuillez trouver ci-joint une copie du projet d'ordre du jour de cette réunion."

Vous ne manquerez pas de remarquer que le dernier point de cet ordre du jour propose l'établissement d'un comité permanent sur les statistiques financières et connexes des administrations provinciales et, possiblement, fédérale. Ce comité serait la contrepartie, au niveau des hauts fonctionnaires, de la Conférence intergouvernementale sur l'élaboration des données relatives aux administrations locales et, tout comme cette conférence, pourrait fonctionner le mieux sous les auspices du Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique. Même si les deux organismes pourraient éventuellement être fusionnés, il serait préférable que le nouveau comité conserve une identité propre tant qu'il ne sera pas fermement établi.

Dans notre optique, le rôle du comité envisagé serait de réunir les fournisseurs, producteurs et utilisateurs des statistiques financières et connexes des paliers supérieurs de l'administration publique du Canada de façon à faciliter l'acheminement de nouvelles données à Statistique Canada, d'accroître la qualité et l'utilité de nos produits et de chercher les façons les plus efficaces et efficaces de les diffuser. Il faudra évidemment attendre que le comité soit créé pour énoncer de façon précise son rôle et l'importance relative qu'il doit attacher à chacune des composantes.

Tout en étant conscient des problèmes que pose la multiplication des comités, il nous semble que la création de cet organisme a déjà trop tardé étant donné l'importance du sujet, les problèmes que ma division éprouve lorsqu'elle traite seul à seul avec les provinces et territoires et les difficultés que nous avons à déterminer sous quelle forme nos produits seraient le plus utiles à nos principaux utilisateurs, c'est-à-dire ces mêmes administrations et l'administration canadienne. En outre, la création d'un tel organisme était l'une des principales recommandations du rapport préparé l'an dernier par le professeur Richard Bird sur le programme de ma division. La proposition présentée en ce sens lors de la réunion du Comité de la statistique des entreprises en janvier a également été fortement appuyée.

Je vous serais donc gré d'obtenir du Conseil consultatif, lors de sa réunion en mai, l'autorisation de créer ce comité."

M. Smith est disposé à discuter de cette proposition lors du Conseil.

ORDRE DU JOUR RÉVISÉ POUR LA RÉUNION DES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX  
SUR LES STATISTIQUES DE L'EMPLOI DES ADMINISTRATIONS PROVINCIALES

1. Définition de l'univers - Qui doit être dénombré?
2. De quelle information avons nous besoin maintenant et pourquoi?
  - (a) Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de la Division du travail.
  - (b) Le Système de gestion financière de 1981.
3. Améliorations des méthodes d'entrée de données à Statistique Canada.
4. "L'emploi dans les administrations provinciales" (n° 72-007 au cat.) - comment pourrait-on l'améliorer?
5. Réaction - de quelle donnée inédite les provinces ont-elles besoin?
6. Création d'un comité permanent des statistiques financières et statistiques connexes des administrations provinciales (et fédérale?).

COMITÉ FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE LA STATISTIQUE FINANCIÈRE DES FINANCES PUBLIQUES

MANDAT

A. MANDAT PARTICULIER

1. Le comité fédéral-provincial de la statistique financière des administrations publiques vise les objectifs suivants:
  - a. Identifier les utilisateurs de la statistique financière et connexe des administrations publiques et leurs besoins particuliers.
  - b. Définir et décrire les concepts et classifications appropriés à cette statistique.
  - c. Identifier les sources des données requises et élaborer des méthodes efficaces en vue de leur collecte et de leur diffusion.

- d. Évaluer périodiquement le programme statistique permanent afin d'en assurer l'utilité par rapport aux besoins changeants des utilisateurs.
  - e. Établir une liaison avec des groupes nationaux et internationaux oeuvrant dans le domaine ou dans les domaines connexes de la comptabilité publique et de la déclaration financière.
2. Le comité sera composé du directeur de la Division des finances publiques de Statistique Canada, qui agira en qualité de président, et d'un délégué principal de chaque province et territoire du Canada. Le comité peut inviter des représentants des administrations publiques ou d'organismes intéressés, selon les sujets à l'ordre du jour. Il peut en outre faire appel aux personnes-ressources de Statistique Canada ou des provinces qui se spécialisent dans le domaine ou dans un domaine connexe.
  3. Le comité se réunira une fois l'an, mais cette règle peut être modifiée si le président et une majorité des délégués y consentent. Le lieu et la date des réunions futures seront déterminés lors de chaque assemblée du comité ou par le président et le secrétariat général. L'ordre du jour des réunions sera établi et distribué aux participants le plus longtemps possible avant la date de la réunion; les délégués des provinces et des territoires seront consultés à ce sujet.
  4. Le comité présentera annuellement un rapport de ses travaux au Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique, par l'entremise du secrétariat central du Conseil. Celui-ci remettra également au comité un rapport annuel de ses activités.

B. MANDAT GÉNÉRAL

1. L'hôte de chaque assemblée fournira les locaux nécessaires aux réunions. Statistique Canada se chargera normalement de fournir le personnel de secrétariat, le matériel d'interprétation simultanée et les interprètes. En outre, lorsque les assemblées se tiendront à Ottawa, Statistique Canada assumera les frais de transport du délégué principal de chaque province et territoire pour une réunion par année.
2. Les membres du comité peuvent, s'ils le jugent à propos, se faire accompagner du personnel de soutien qu'ils jugent nécessaire.
3. Le procès-verbal de chaque assemblée doit renfermer les principaux points de discussion, les décisions et les recommandations, et il doit être rédigé au cours du mois qui suit l'assemblée.

RAPPORT SUR LA POLITIQUE ET

LES PRATIQUES DE FIXATION DES PRIX

HUITIÈME RÉUNION DU

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA

POLITIQUE STATISTIQUE

Les 4 et 5 mai 1981

Rapport sur la politique et les pratiques de fixation des prix présenté  
au 8<sup>e</sup> Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique

Introduction

A la dernière réunion du Comité fédéral-provincial de la diffusion qui a eu lieu les 25 et 26 novembre 1980, on a présenté et examiné le document "Analyse des sources de revenu". Le Comité de direction de Statistique Canada a ensuite étudié le document en question le 18 décembre 1980, puis a approuvé ses recommandations après y avoir apporté des modifications et des éclaircissements mineurs. Voici un résumé de ces recommandations.

Politique

Les services que fournit Statistique Canada constituent un bien public mis à la disposition de tous les Canadiens sans distinction, et leur coût est financé au moyen de crédits budgétaires. Les coûts associés à la fourniture de ce bien public correspondent aux dépenses nécessaires à la collecte, au rassemblement et à l'analyse, ou au regroupement des statistiques sous une forme qui en permet la diffusion, ainsi qu'aux dépenses requises pour garantir aux utilisateurs l'accès gratuit aux produits et aux services du Bureau et pour financer l'accès à ceux-ci lorsqu'un paiement semble indiqué mais irait à l'encontre de la vocation nationale de fournisseur de services du Bureau si l'on exigeait le recouvrement des frais en entier.

La facturation des frais de diffusion se justifie lorsque l'opération de diffusion détourne des ressources de certains emplois qui servent l'intérêt général au profit de l'intérêt particulier. La facturation s'appuie donc sur un principe qui veut que les frais relatifs à la prestation de services spéciaux soient, en principe, payés par ceux qui en tirent profit et non par l'ensemble des utilisateurs.

Lignes directrices

Le prix des produits et les services de nature non répétitive, c.-à-d. ceux qui répondent aux besoins d'un seul client, devrait correspondre aux coûts directs et aux frais généraux pertinents, comme on l'explique dans le document sur la politique financière en matière de revenu et de recouvrement des frais à Statistique Canada.

Les produits et les services planifiés ou de nature répétitive, c.-à-d. ceux dont la formule et le contenu sont identiques et qui peuvent être offerts à une série de clients, devraient être facturés à un prix fixe, et les prix déterminés de temps à autre devraient s'appliquer à l'ensemble de la clientèle.

Les frais exigés pour les produits et les services de nature répétitive devraient être calculés en fonction de l'un ou l'autre des principes suivants. D'une part, si le produit ou le service offert peut être facilement obtenu, que ce soit comme dérivé ou comme activité accessoire d'une fonction permanente du Bureau, les frais devraient être fonction des dépenses marginales associées à la fourniture du produit ou du service. D'autre part, si le produit ou le service offert suppose

la création d'éléments d'infrastructure permanents, les frais devraient au moins couvrir les coûts marginaux ainsi qu'une partie des coûts d'infrastructure associés.

#### Mise en application

Une liste des produits et des services de nature répétitive qui devront être facturés sera dressée, et des listes de prix correspondants, établies. (Cette tâche est presque terminée, et les résultats seront mis en application sous peu.)

#### Application aux provinces et aux territoires

En raison du statut particulier des provinces et des territoires à titre d'associés au sein du système statistique national et des relations réciproques qui en découlent, et comme les points de contact provinciaux et territoriaux jouent le rôle de distributeurs secondaires des produits et des services de Statistique Canada, certaines exemptions et des privilèges spéciaux s'appliquent.

Les points de contact provinciaux et territoriaux auront le droit de recevoir sans frais un exemplaire unique de n'importe lequel ou de la totalité des produits et des services de nature répétitive. D'autres ministères provinciaux et territoriaux pourront recevoir sans frais les produits et les services de nature répétitive qui sont directement reliés au domaine de spécialisation de leur mandat, à la discrétion du statisticien en chef adjoint compétent.

Comme la politique financière mentionnée ci-dessus le prévoit, les points de contact provinciaux et territoriaux seront aussi considérés comme des "clients internes" en ce qui concerne la facturation des produits et des services de nature non répétitive, que ceux-ci soient réservés à leur propre usage ou à celui des clients qui relève de leur compétence. Les statisticiens en chef adjoints pourront également accorder le statut de "client interne" à d'autres ministères provinciaux et territoriaux, après s'être assurés au préalable auprès du point de contact que la demande de produits ou de services de nature non répétitive ne peut être mieux satisfaite par l'entremise de ce dernier.

On accordera toujours le statut "d'utilisateur interne" aux points de contact provinciaux et territoriaux dans le cas d'enquêtes à frais recouvrables entreprises pour leur propre compte. L'attribution du statut de "client interne" à d'autres ministères provinciaux et territoriaux est laissée à la discrétion des statisticiens en chef adjoints compétents, mais il est essentiel, dans ce cas, qu'ils communiquent au préalable avec le point de contact statistique intéressé.



VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

(Pour la période allant de 1981/82 à 1984/85)

31 mars 1981

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA

POLITIQUE STATISTIQUE

Les 4 et 5 mai 1981

VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

(Pour la période allant de 1981/82 à 1984/85)  
31 mars 1981

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1. Introduction .....	69
2. Axiomes fondamentaux .....	69
3. Le milieu: facteurs et occasions .....	70
4. Plans et initiatives stratégiques .....	71
(a) maintenir l'élan évolutionnaire des programmes .....	72
(b) commercialisation et services d'information .....	72
(c) régionalisation .....	73
(d) recherche, développement et analyse .....	73
(e) traitement et présentation de l'information .....	74
5. Estimations des dépenses .....	75

Annexe

# VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

## STATISTIQUE CANADA

### 1. Introduction

On trouvera dans les pages qui suivent les grandes lignes de la stratégie présentement envisagées par la direction de Statistique Canada. Les initiatives prévues devront évidemment être raffinées, revues et développées au cours des mois et des années à venir.

Le but de ces initiatives stratégiques est d'améliorer l'efficacité et l'efficience de Statistique Canada, à la lumière des facteurs et des occasions que présente le milieu, afin de s'acquitter de son mandat. Ce mandat consiste à élaborer et à rendre disponibles les données et les renseignements statistiques nécessaires pour permettre le fonctionnement des processus publics et privés: administration, analyse, prise de décisions et élaboration des politiques.

La réalisation de ce mandat exige que l'on détermine les besoins prioritaires en matière d'information et que l'on mette au point les concepts, les conceptions statistiques et les mécanismes opérationnels en vue de l'acquisition des données. A cela doivent s'intégrer des procédés permettant de contrôler, de résumer et d'analyser les données, d'en assurer la qualité, d'en cerner le contenu informationnel et d'en permettre l'utilisation. Le mandat exige en outre non seulement que les renseignements soient disponibles mais aussi que les résultats soient diffusés à tous les secteurs intéressés du public. Inversement, l'apport interactif de ces secteurs contribue à l'évolution des priorités et des méthodes.

En matière de travail scientifique - comme en matière de politique publique - les apports importants se produisent le plus souvent lorsque l'on a pu reconnaître et exploiter les occasions qui se présentent. En conséquence, Statistique Canada doit se tenir au courant des besoins et des intérêts du pays et se tenir à l'affût des besoins auxquels ses initiatives pourraient répondre. A cette fin, de même que pour réaliser la pleine utilisation des ressources dans l'intérêt public, deux autres secteurs d'activité sont nécessaires. En premier lieu, Statistique Canada doit se tenir au courant des derniers progrès de la science et de la technologie dans le domaine de la statistique et dans les domaines connexes en pratiquant la recherche, le développement et l'innovation. En second lieu, Statistique Canada doit poursuivre des recherches conceptuelles et analytiques pour mettre au point des modèles d'intégration et des cadres informationnels - comme le système des comptes nationaux - pour assurer que les données aient un sens et une valeur, qu'elles soient uniformes et de bonne qualité.

### 2. Axiomes fondamentaux

Le fonctionnement et l'évolution d'un système statistique national reposent sur un ensemble considérable "d'axiomes". En voici quelques-uns:

- i) Il importe, lors de l'élaboration des renseignements statistiques, de faire tous les efforts scientifiques raisonnables pour évaluer et préciser la somme d'incertitude que comportent les renseignements.
- ii) L'exploitation d'un organisme statistique national est nécessairement complexe, car les utilisations et les utilisateurs sont nombreux et variées et il n'y a aucune façon non-arbitraire d'établir

les "importances" ni aucune façon certaine de connaître toute l'étendue des usages tant directs qu'indirects des renseignements statistiques.

- iii) La centralisation et la coordination des activités statistiques dans le système national ne visent pas d'abord à assurer l'efficacité organisationnelle - bien qu'elle soit très importante - mais à assurer l'intégration de l'information dans les concepts, les conceptions, les méthodes et la disponibilité des données.
- iv) Pour suivre l'évolution sociale et économique il faut des séries chronologiques de données uniformes dans chaque série et susceptibles de recoupements. Les mesures uniques qu'on ne peut évaluer quant à l'évolution temporelle ou structurelle n'ont qu'une utilité restreinte.
- v) Pour être utile, l'information doit être diffusée largement, facilement disponible et clairement décrite; elle doit être actuelle et de bonne qualité; sa production doit jouir d'une réputation de crédibilité et d'intégrité.
- vi) Vu le temps nécessaire pour mettre les programmes statistiques en oeuvre, il faut une certaine somme d'anticipation pour en assurer la pertinence.

### 3. Le milieu: facteurs et occasions

La prestation de l'information doit réagir aux circonstances et aux besoins de la société et les prévoir. Voici certains des facteurs importants pour Statistique Canada.

#### a) Augmentation de la demande statistique

Les questions économiques, sociales et environnementales auxquelles le Canada doit faire face semblent de plus en plus complexes, d'où une demande accrue de données plus nombreuses, plus détaillées et plus actuelles. En outre, puisque l'on se rend de plus en plus compte que les questions socio-économique-politiques sont interreliées et interactives, il est beaucoup plus nécessaire d'établir des liens entre des renseignements appartenant à de nombreux domaines différents.

Ces deux aspects de la demande - le nombre des données et le couplage entre les données - se combinent et accroissent la complexité d'une façon plus que proportionnelle.

Il ne suffira donc pas d'accroître la couverture des séries statistiques, mais il faudra élaborer des cadres structuraux où puissent s'insérer des politiques et des initiatives socio-économiques d'envergure.

#### b) Facteurs socio-politiques

Statistique Canada doit répondre aux besoins du public et son efficacité dépend du soutien et de la bonne volonté d'individus, d'entreprises, d'organismes à but non-lucratif et d'organismes gouvernementaux de tous les paliers. Il est de plus en plus important - et de plus en plus

difficile - de coordonner les activités statistiques des organismes fédéraux, provinciaux et municipaux qui s'occupent de recueillir des statistiques. En outre, la demande accrue de données de la part de tous les paliers de gouvernement entraîne un certain ressentiment et une certaine résistance au "fardeau de réponse".

La tension entre le besoin d'information et la résistance au fardeau de réponse est inévitable. Pour la réduire, il faut trouver des ententes, mettre au point des techniques et favoriser des attitudes. Sans pour autant suffire, une bonne communication bilatérale est absolument nécessaire.

c) Emploi de statistiques dans des formules

Les statistiques sont largement utilisées pour la prise de décisions et servent également de mécanisme pour la résolution de conflits, par l'emploi de formules qui permettent d'assurer aux décisions une objectivité manifeste. Il est donc particulièrement important que les statistiques soient de très haute qualité et que le public puisse disposer de descriptions des limites de ces données; il faut donc un programme permanent de recherche méthodologique et de contrôle qualitatif.

d) Rareté des ressources

L'augmentation rapide des besoins en matière de renseignements statistiques coïncide présentement avec la rareté des fonds gouvernementaux. Il est donc évident qu'il faut mettre un accent tout particulier sur les efforts visant à exploiter pleinement toutes les ressources disponibles: bases de données, installations et savoir-faire (analytique). Un tel accroissement de la productivité pourrait exiger - et justifier - au départ des "immobilisations".

e) Occasions technologiques

Les progrès dans le domaine micro-électronique présentent des possibilités fascinantes pour la saisie des données, le traitement des données, le travail d'analyse et de modélisation, la facilité d'accès, l'enrichissement des sorties, l'amélioration de l'actualité, l'amélioration de la communication et de la diffusion des données. En même temps, cela promet des diminutions des coûts unitaires, des économies d'échelle et des économies provenant de l'amélioration de la productivité analytique.

Encore une fois, pour explorer ces avantages possibles, il faudra peut-être au départ des "immobilisations".

#### 4. Plans et initiatives stratégiques

Depuis plusieurs décennies, Statistique Canada a mis au point une base de programmes et de méthodes visant à élaborer et à fournir des ensembles de renseignements qui soient à la fois valables pour le public et rentables. La nature même du produit - l'information - exige une adaptation permanente. C'est pourquoi les activités "de base" et "l'élan" de Statistique Canada impliquent inévitablement des éléments importants d'évolution et d'innovation. Il revient au jugement des professionnels et des cadres de choisir les orientations stratégiques les plus nécessaires ou les plus prometteuses à un moment donné. Voici des jugements actuels sur les orientations stratégiques de Statistique Canada.

a) Maintenir l'élan évolutionnaire des programmes

La base du plan stratégique de Statistique Canada est le maintien des programmes informationnels fondamentaux dans les domaines de la statistique économique, sociale, institutionnelle et environnementale.

On trouvera en annexe de brefs résumés des éléments de ces programmes.

Il est important de comprendre que le maintien sous-entend une certaine évolution - à la fois des augmentations et des suppressions - du contenu, de la forme et des méthodes. En particulier, on élabore constamment de nouveaux produits statistiques à partir des programmes actuels à mesure que l'on constate de nouvelles possibilités ou de nouveaux besoins. On trouvera des exemples de ce phénomène dans les domaines de l'énergie, des ressources, de l'environnement aussi bien que en ce qui a trait aux données sur les petites régions et les petites entreprises. Il existe des méthodes visant à assurer cette évolution des programmes, méthodes qui sont elles-mêmes soumises à l'évolution. Mentionnons par exemple la liaison interactive avec divers groupements d'utilisateurs.

Voici quelques secteurs qui devraient faire l'objet d'un effort stratégique particulier qui dépasse celui qu'implique le mouvement évolutionnaire pour lequel on dispose déjà de fonds et de personnel.

b) Commercialisation et services d'information

La valeur publique des produits de Statistique Canada est directement reliée à l'étendue de leur diffusion.

La pertinence de ses priorités dépend d'une étroite interaction avec les très nombreux utilisateurs.

La qualité de son rendement dépend tout particulièrement de la bonne volonté et de la compréhension de ses répondants, qu'il s'agisse de personnes, d'entreprises ou d'institutions.

Il est essentiel que le public ait pleinement confiance en l'intégrité du bureau, en son objectivité scientifique et en son serment de confidentialité.

Des efforts supplémentaires sont nécessaires en ce sens et il existe des occasions. On prévoit donc des efforts coordonnés en vue: d'accroître la recherche sur le marché, d'élargir et d'approfondir l'utilisation d'organismes consultatifs, de mettre sur pied des programmes de bourses et de stage, d'améliorer la liaison avec les maisons d'enseignements, les institutions de recherche et les institutions professionnelles, d'accroître la consultation et la collaboration avec les principaux utilisateurs (ministères fédéraux, organismes provinciaux, entreprises, etc.) d'améliorer encore et de faire mieux connaître les services disponibles pour les utilisateurs, de développer de bonnes relations avec la presse et de communiquer de façon productive avec les répondants.

On poursuivra l'expérimentation et l'innovation quant aux possibilités d'utiliser Telidon comme véhicule de diffusion de Statistique Canada. On mettra un accent encore plus grand sur les autres possibilités de la

technologie moderne des communications et de l'informatique: pour l'accès interactif éloigné aux bases de données statistiques et pour améliorer la qualité (y compris l'emploi de la couleur et des illustrations) ainsi que l'esthétique des publications.

c) Régionalisation

Les pressions socio-politiques et les progrès technologiques font ensemble entrevoir des avantages possibles à une "régionalisation" accrue des opérations. Parmi les bénéfices prévus mentionnons notamment: une meilleure acceptation de la part des répondants, une amélioration de la qualité des données, des services plus nombreux et meilleurs pour les utilisateurs, un contact plus étroit avec les utilisateurs, notamment les gouvernements provinciaux et municipaux.

Cette initiative stratégique renforcerait le rôle des bureaux régionaux de Statistique Canada tant pour la collecte des données que pour la diffusion. En même temps cela stimulera encore davantage l'intégration des opérations du bureau.

Les plans de régionalisation comprennent notamment les éléments suivants: la décentralisation de certaines enquêtes sur les entreprises, les institutions et l'agriculture; une utilisation plus grande des télécommunications: liens informatiques pour les demandes et la diffusion des renseignements; une somme plus grande de pré-traitement et de contrôle au point de capture des données.

Cette initiative exigera une somme plus grande de matériel technologique dans les bureaux régionaux, un déplacement des effectifs du siège social aux régions, une nouvelle formation pour le personnel des régions, une organisation modifiée des bureaux régionaux et peut-être, à court terme, un certain double emploi des ressources.

Cette orientation, tout en promettant des bénéfices réels, implique à court terme une certaine perturbation et une augmentation des coûts pour assurer que le changement n'entraîne pas d'interruption de la production.

Le concept organisationnel à exploiter comporte la nomination de directeurs généraux dans les régions, sous surveillance intégrée des cadres des opérations générales du siège social. Les activités régionales, sous la direction des directeurs généraux régionaux, tiendront compte des devis et des directives élaborés par les divers secteurs de programmes de Statistique Canada. Un cadre supérieur chargé des opérations générales assurera l'orientation et la coordination de ces développements.

d) Recherche, développement et analyse

Le moyen d'échange pour un organisme scientifique est la recherche: afin de se tenir au courant des progrès réalisés ailleurs, de prévoir et d'établir les besoins futurs, d'attirer et de conserver des professionnels de haut calibre.

Le travail de développement est essentiel pour saisir les possibilités de productivité et de qualité de la nouvelle technologie et des nouvelles techniques.

Le travail d'analyse et de modélisation est nécessaire pour utiliser pleinement les ressources de Statistique Canada: grandes bases de données, installations considérables de traitement des données, analystes professionnels très compétents - dans l'intérêt du public. En outre, ce travail d'analyse, visant à distiller les données et à repérer les rapports, portant surtout sur les questions et les problèmes socio-économiques du Canada, risque d'être le mécanisme intrinsèque le plus efficace pour orienter l'évolution des priorités de Statistique Canada. En conséquence, on augmentera de façon substantielle l'accent et les ressources consacrés au travail de recherche, de développement et d'analyse. On encouragera la recherche fondamentale dans des secteurs appropriés et l'on encouragera notamment la liaison et la collaboration avec les maisons d'enseignement et les institutions de recherche par le moyen de stages, de bourses et de contrats.

On augmentera le travail de développement dans les secteurs de l'estimation statistique, de la conception, de la représentation géographique et spatiale, de l'analyse graphique, du traitement des mots de même que dans des secteurs qui ont trait au contenu comme les indicateurs économiques et sociaux, les indicateurs environnementaux et les indicateurs des ressources ainsi que les modèles des rapports socio-économiques. On insistera en particulier sur des moyens améliorés de documenter, d'organiser et de fouiller les fichiers existants, tant ceux de Statistique Canada que ceux d'autres producteurs d'information, à des fins analytiques qui n'étaient pas prévues au moment où l'information a été recueillies. On accroîtra l'activité analytique dans chacun des principaux secteurs, afin de permettre l'utilisation publique de résultats significatifs tirés des bases de données disponibles et nouvelles. En outre, on utilisera au besoin des ressources à l'échelle du bureau, sous la direction de cadres supérieurs, pour éclairer des questions présentement ou potentiellement importantes au moyen d'une analyse statistique utilisant les ressources informationnelles pertinentes.

#### Traitement et présentation de l'information

Les progrès technologiques présentent constamment à Statistique Canada des occasions de réaliser des économies tout en améliorant la qualité, l'actualité et l'efficacité de la collecte, de l'analyse et de la diffusion de l'information. Des ordinateurs plus rapides et plus souples, des réseaux plus puissants, munis d'un logiciel approprié, rendent les développements suivants à la fois réalisables et intéressants:

- collecte des données administratives sous forme ordinolinguue auprès des principaux répondants;
- analyse complexe d'une plus grande quantité de données à un coût relativement bas;
- emmagasinage de données dans des systèmes en direct et décentralisés;
- diffusion sous forme ordinolinguue;
- nouvelles méthodes de communication, comme Telidon;
- techniques et technologies permettant la représentation graphique et en couleur de l'information.

Il est de plus en plus important pour Statistique Canada de se tenir à la fine pointe du progrès pour ce qui est du matériel et des techniques de traitement de l'information, non seulement pour la collecte et la



diffusion des données, mais aussi comme outil d'analyse. Il est essentiel que le bureau maintienne une compétence élevée dans le domaine des techniques et de la technologie relatives à l'élaboration et au traitement de l'information.

Compte tenu de la diminution des coûts du matériel et des augmentations considérables du rendement, à un moment où l'inflation entraînera une augmentation des coûts de main-d'oeuvre et de matériel, il est vraisemblable que l'automatisation accrue de la production et de la diffusion statistique s'avèrera une des sources les plus importantes de gains en matière de productivité et d'amélioration des données au cours des années à venir.

## 5. Estimations des dépenses

Il convient de rappeler que la stratégie exposée ici est préliminaire. En conséquence, les besoins prévus en matière de dépenses sont provisoires et incertains - beaucoup moins, évidemment, pour l'élément le plus important, soit le maintien des programmes courants et permanents.

Le processus de planification opérationnelle du bureau estime comme suit les fonds nécessaires pour maintenir les programmes actuels compte tenu des augmentations prévues de la charge de travail:

### Programmes actuels

	<u>(en million de dollars)</u>			
	<u>1981/2</u>	<u>1982/3</u>	<u>1983/4</u>	<u>1984/5</u>
Niveaux de référence des programmes actuels	222.6	155.0	150.9	150.9
Augmentations de la charge de travail	-	3.8	5.8	13.1
Totals	<u>222.6</u>	<u>158.8</u>	<u>156.7</u>	<u>164.0</u>

La baisse prévue de ces estimations pour les programmes actuels provient évidemment de la diminution des dépenses pour le programme du recensement de 1981.

En outre, il faudra des ressources pour poursuivre de nouvelles initiatives et exploiter des occasions souhaitables, comme on l'a exposé ci-dessus (et en annexe). Pour souligner le fait que ces plans sont encore préliminaires, les fonds supplémentaires nécessaires sont indiqués ci-dessous comme une fourchette, représentant un seuil estimatif minimum et un maximum estimatif des coûts/bénéfices.

### Financement supplémentaire cumulatif estimatif pour les nouvelles initiatives

	<u>(en million de dollars)</u>			
	<u>1981/82</u>	<u>1982/83</u>	<u>1983/84</u>	<u>1984/85</u>
Nouveaux produits statistiques	-	1.0-4.0	2.0-8.0	3.0-10.0
Commercialisation et services				
d'information	.3	1.0-1.5	1.4-2.5	1.8-3.0
Régionalisation	.3	.6-1.0	1.0-2.0	2.0-3.0
Recherche, développement et analyse	.2	.5-1.0	1.0-2.0	1.0-3.0
Traitement et présentation de				
l'information	-	1.7-2.0	2.4-2.9	2.0-2.5
Total des augmentations	<u>.8</u>	<u>4.8-9.5</u>	<u>7.8-17.4</u>	<u>9.8-21.5</u>

Ainsi, les estimations (préliminaires) proposées des augmentations nécessaires pour les nouvelles initiatives prévues se chiffrent comme suit:

Étendue des augmentations cumulatives prévues, en pourcentage, par rapport aux budgets actuels des programmes pour les nouvelles initiatives

<u>1981/82</u>	<u>1982/83</u>	<u>1983/84</u>	<u>1984/85</u>
.36%	3.0-6.0%	5.0-11.1%	6.3-13.8%

Ces estimations du financement supplémentaire nécessaire pour les initiatives indiquées supposent que les initiatives susciteront des gains de productivité pour les processus et les programmes permanents de façon à réduire les ressources supplémentaires nettes nécessaires pour les nouveaux développements.

Dans l'hypothèse de l'acceptation des présentes propositions stratégiques, des applications de programme fermes et précises seront élaborées pour approbation au cours des prochains mois.

PROGRAMMES DE BASE

La présente annexe présente de brèves descriptions des programmes actuels (dont la liste se trouve ci-dessous) qui assurent la production statistique de Statistique Canada. On n'y trouvera pas de description des systèmes considérables de soutien servant à recueillir les données (par exemple les bureaux régionaux), à les compiler (par exemple le logiciel et le matériel informatique), à les analyser et à les résumer (par exemple l'annuaire du Canada et Perspectives Canada) et à diffuser cette production (par exemple CANSIM, Services aux utilisateurs). On n'y trouvera pas non plus la description des services administratifs nécessaires ni du soutien scientifique essentiel à la méthodologie statistique (par exemple l'échantillonnage, la conception des enquêtes, l'estimation, le contrôle qualitatif, le couplage des dossiers, l'ajustement saisonnier), les normes statistiques (par exemple les systèmes de classification, les registres centraux) non plus que la recherche et le développement permanents limités (par exemple la statistique de l'environnement, la statistique de l'énergie).

LISTE DES SUJETSI - STATISTIQUE ÉCONOMIQUE

1. Prix
2. Statistique industrielle
3. Investissement et construction
4. Transports et communications
5. Commerce international
6. Statistique des finances des entreprises
7. Statistique de la main-d'oeuvre
8. Commerce et services
9. Systèmes des comptes nationaux
10. Produit national brut
11. Produit industriel
12. Entrées-sorties
13. Balance des paiements
14. Flux financiers et entreprises multinationales
15. Analyse structurale
16. Analyses de conjoncture

II - STATISTIQUE SOCIALE

1. Recensement de la population et du logement
2. Agriculture
3. Santé
4. Éducation
5. Sciences
6. Culture
7. Voyages, tourisme et loisirs
8. Statistique judiciaire
9. Finances publiques
10. Finances des consommateurs
11. Dépenses des familles
12. Équipement des ménages
13. Population active
14. Enquêtes spéciales
15. Élaboration des données administratives
16. Estimations et projections démographiques
17. Études démographiques
18. Recherches du recensement pour les pensions
19. Recherche et développement des méthodes

I - STATISTIQUE ÉCONOMIQUE1. Prix

L'indice des prix à la consommation sert à indexer de nombreux programmes gouvernementaux, des conventions collectives du secteur privé et d'autres ententes contractuelles en fonction de l'évolution des prix au détail. Il s'agit d'un élément important du processus de déflation qui permet de mesurer les modifications réelles du PNB et c'est évidemment un fondement important de l'analyse économique des

causes et des effets de l'inflation des prix. L'IPC est présentement calculé au moyen des poids des dépenses de 1974 et il sera révisé en 1982 en fonction des schèmes des dépenses des familles de 1978.

Le programme du prix des produits industriels produit des mesures des prix de vente dans l'industrie qui servent à dégonfler des données de la production industrielle et à analyser les origines industrielles de l'inflation. L'accent est présentement mis sur la mesure de l'évolution des prix des immobilisations, comme la construction résidentielle et non-résidentielle ainsi que la machinerie et l'équipement, nécessaire à l'analyse et à la planification économiques.

Le programme des prix inclut également la mesure des différences de prix pour les postes étrangers et éloignés afin de permettre le calcul des allocations des employés du gouvernement. Ce programme est financé par le Conseil du Trésor et exécuté pour lui.

## 2. Statistique industrielle

Le programme de la statistique industrielle comprend une enquête annuelle complète des secteurs de l'industrie forestière, des mines, des ressources énergétiques et de la fabrication; cette enquête produit une gamme complète de renseignements sur la structure des coûts, les entrées de matières premières et les sorties de denrées. Ces données servent à l'analyse de la structure et de la concentration industrielles, de la productivité et de la position concurrentielle au palier international. Le programme produit une grande quantité de détails industriels et géographiques qui intéressent les provinces, dont la plupart sont des participants importants et actifs. Le programme annuel permet une enquête mensuelle des livraisons, des stocks et des commandes manufacturières qui constitue un indicateur important des changements récents de l'activité économique.

Le programme de la statistique énergétique est réalisé en collaboration avec des organismes de régie comme l'Office national de l'énergie et, plus récemment, l'Agence de vérification des prix du pétrole.

## 3. Investissement et construction

Le programme de l'investissement privé et public produit des estimations des plans annuels de dépenses d'investissement de la part des entreprises et des gouvernements. Des estimations facilitent les prévisions économiques et les décisions en matière de politique fiscale. L'investissement est un élément très volatile de la mesure des dépenses du PNB.

Le programme de l'industrie de la construction produit des mesures annuelles de l'activité de l'industrie du bâtiment, y compris les coûts, les entrées et les sorties par métier. Ces données sont largement utilisées pour l'analyse et la planification industrielles. On obtient les mesures courantes de l'activité de la construction par l'analyse des permis de construction municipaux et des données de la SCHL.

## 4. Transports et communications

Les statistiques sur les industries des transports et des communications sont recueillies en vertu d'un accord avec les organismes fédéraux de régie de ces secteurs, notamment Transports Canada, la Commission canadienne des transports et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes. Dans de nombreux cas, Statistique Canada recueille les déclarations exigées par ces

organismes en vertu des lois pertinentes. Les données sur les transports aériens sont produites par un satellite de Statistique Canada situé à la Commission canadienne des transports. Un groupe de travail représentant les transporteurs aériens et les organismes fédéraux, sous la présidence de Statistique Canada, a récemment revu et simplifié les exigences en matière de déclarations pour les transporteurs aériens.

Le programme de la statistique des transports produit toute une gamme de données sur l'exploitation, les finances, les voyageurs et les itinéraires pour tous les modes de transport au palier national et international. En 1980, on signait un contrat en vertu duquel Transport Canada et la CCT fourniront plus d'un million de dollars pour l'amélioration des statistiques dans les secteurs prioritaires du transport par autobus, par camion et de la navigation internationale.

#### 5. Commerce international

On établit chaque mois des statistiques des exportations et des importations à partir des documents des douanes; ces statistiques sont détaillées par denrée et par partenaire commercial. Ces données constituent l'élément le plus important de la balance des paiements et servent également à analyser les occasions de remplacement des importations, la concurrence à l'importation et le rendement des exportations ainsi qu'à contrôler la politique tarifaire et les autres mesures que comporte la politique commerciale. En 1980-81, on accordait à Revenu Canada-Douanes et Accise 90 années/personnes de plus pour améliorer la qualité de l'identification des denrées dans la statistique des importations. Pour sa part, Statistique Canada fait des améliorations techniques à ses systèmes de traitement des données afin de réduire les erreurs des données, ce qui entraîne des révisions à la série chronologique et permet de contrôler la qualité des données.

#### 6. Statistique financière des sociétés

Le programme de la statistique financière des sociétés produit des estimations trimestrielles et annuelles des profits et des postes des états financiers pour les entreprises incorporées au Canada. Ces données servent évidemment à calculer la mesure du revenu du PNB, mais elles sont également importantes pour les analystes des finances et de l'investissement car elles leur permettent d'évaluer le rendement des sociétés et les tendances du secteur financier. Parmi les sorties, mentionnons notamment une réconciliation des profits aux livres et du revenu imposable, outil important pour l'analyse des répercussions du système fiscal.

La Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers est administrée par Statistique Canada. Le programme CALURA publie des statistiques financières sur les sociétés selon la somme de propriété et de contrôle étranger et sur les syndicats ouvriers selon l'affiliation internationale.

#### 7. Statistique du travail

Le programme de l'enquête mensuelle sur les employeurs recueille des données sur le nombre d'employés, les gains horaires moyens et les heures de travail de la part de près de 100,000 employeurs chaque mois. Ces données servent à calculer le revenu du travail pour la mesure du revenu du PNB et aussi à analyser les tendances de l'activité intellectuelle et à indexer les contrats du secteur privé.

Les autres éléments du programme de la statistique du travail comprennent notamment une enquête sur le total des coûts de main-d'oeuvre à l'industrie et la publication de données sur les régimes de retraite des employés, les statistiques des bénéficiaires de l'assurance-chômage et des statistiques des blessures de travail.

## 8. Commerce et services

Des enquêtes mensuelles des ventes au détail et des ventes des restaurants ainsi que des enquêtes annuelles sur les autres industries de service mesurent les dépenses des consommateurs en vue de l'estimation des dépenses du PNB. Ce sont également des baromètres importants du comportement de la demande des consommateurs. On publie également des données qui analysent les ventes des magasins à rayons, des magasins à succursales et des centres commerciaux; ces données sont largement utilisées pour l'analyse de la stratégie de mise en marché et de vente au détail. A l'occasion, on réalise des enquêtes sur d'autres industries de service, comme les services informatiques ou le génie, d'ordinaire en collaboration avec l'industrie en cause.

## 9. Système des comptes nationaux

Le système des comptes nationaux fournit un cadre conceptuellement intégré de statistique et d'analyse pour l'étude de l'état et du comportement de l'économie canadienne. Il constitue également un mécanisme important pour la réconciliation des données et l'estimation des méthodologies des séries chronologiques qui le composent. La sortie du système constitue le principal fondement de l'analyse macro-économique et du contrôle économique dans les ministères gouvernementaux qui s'occupent de politiques, chez des analystes qui font un travail semblable dans le secteur privé et dans les universités du pays.

On a dit que les Comptes nationaux des revenus et des dépenses constituent une tentative de construire un homologue statistique de l'économie de marché ou d'échange monétaire. C'est là une description pratique raisonnablement adéquate. Essentiellement, les Comptes portent avant tout sur la mesure de l'activité de marché - l'activité associée à la production de biens et de services ainsi que la vente de ces biens et services sur les marchés ultimes. Ainsi, les Comptes donnent une image statistique de base des processus économiques clés que sont la production, la génération de revenus, les ventes aux principaux marchés, la consommation et la constitution de capital.

Un tel système compte évidemment de nombreux usages et de nombreux participants. Voici une brève description de certaines utilisations et applications courantes:

Analyses de conjoncture - Il s'agit de l'utilisation la plus générale des Comptes. On y trouve un cadre organisateur central pour la surveillance du rendement actuel de l'économie - pour mesurer et suivre l'évolution de la croissance de la production, le schème des flux de revenus ainsi que la force et la composition de la demande. Les estimations trimestrielles constituent le fondement de ces évaluations faites à intervalle régulier chaque année.

Prévisions à court terme - Les gouvernements et les entreprises entreprennent périodiquement des évaluations des perspectives économiques en vue de planifier leurs activités au cours de l'année à venir. Ces prévisions à court terme sont d'ordinaire réalisées dans le cadre des Comptes nationaux des revenus et des dépenses. Au gouvernement fédéral, le Ministre des Finances a l'habitude de calculer l'estimation des recettes gouvernementales pour l'année à venir d'après le niveau prévu du produit national brut. S'ajoutant aux estimations des engagements de dépenses, ceci permet de juger le surplus ou le déficit gouvernemental pour l'année à venir. Il y a maintenant des conférences assez régulières visant à évaluer les perspectives économiques à court terme et regroupant des économistes du monde des affaires, du gouvernement et des universités. Deux fois par année, l'Organisation pour la coopération et le développement économique effectue une importante opération de prévision au cours de laquelle les perspectives économiques de tous les pays membres sont évaluées.

Contexte du budget - Chaque année, lorsqu'il présente le budget fédéral, le Ministre des Finances fait une déclaration officielle sur la situation économique portant à la fois sur les événements et les tendances de l'heure et sur les perspectives d'avenir. Cette déclaration s'accompagne d'ordinaire d'un Livre blanc officiel où les dernières statistiques nationales sur les revenus et les dépenses sont examinées et interprétées.

Projections à moyen terme - Le Conseil économique du Canada entreprend régulièrement des évaluations des possibilités et des perspectives à moyen terme pour l'économie canadienne, d'ordinaire en se servant du cadre des Comptes. La sixième revue annuelle du Conseil (septembre 1969) exposait les perspectives de l'offre et de la demande ainsi que des économies et des investissements pour la période allant de 1967 à 1975. La neuvième revue annuelle (novembre 1972) était consacrée à une évaluation des perspectives et des possibilités de l'économie jusqu'à l'année 1980.

Études des sources de la croissance économique - Au cours des dernières années, on a fait beaucoup de lumière sur les sources de la croissance économique. D'ordinaire, ces études s'effectuaient dans le cadre des Comptes nationaux des revenus et des dépenses. La croissance de la capacité de production de l'économie dépend en partie des augmentations de la quantité matérielle des ressources utilisées - augmentations du nombre de gens et du capital utilisé. Mais une très grande partie de la croissance économique provient également d'améliorations de la qualité des ressources utilisées, par exemple un niveau d'instruction plus élevé de la main-d'oeuvre et les progrès technologiques de l'équipement. En outre, la croissance est reliée aux augmentations de l'efficacité avec laquelle ces ressources sont utilisées - par exemple, le déplacement d'hommes et de capital d'une activité moins productive à une activité plus productive, les économies d'échelle et la spécialisation. Les études sur les sources de la croissance économique, particulièrement celles de E. Denison aux États-Unis et de Mlle D. Walters au Canada ont permis d'évaluer quantitativement l'importance relative de chacun de ces facteurs pour le processus de croissance.

Élaboration de modèles - Les Comptes nationaux sont maintenant largement utilisés pour l'élaboration de modèles économétriques conçus de façon à simuler le comportement de l'économie et à tenir compte des effets de feedback d'une partie du système à une autre. Mentionnons en guise d'exemple le modèle de croissance annuelle (CANDIDE) mis au point par le Conseil économique du Canada en collaboration avec de nombreux autres ministères et organismes gouvernementaux, le modèle RDX2 mis au point par la Banque du Canada, modèle trimestriel servant à la prévision à court terme et le modèle TRACE de l'université de Toronto, qui sert également aux prévisions à court terme.

Analyse structurale - Les comptes révèlent de nombreux renseignements sur la structure de l'économie, par exemple sur la structure des revenus, la composition de la demande et la répartition de la production entre les industries. La répartition géographique des revenus personnels et disponibles, d'après les grandes régions, est également une des caractéristiques du système et les ventilations régionales des totaux des Comptes nationaux sont très en demande.

Analyse de l'écart entre la production potentielle et le PNB - Les Comptes nationaux fournissent les matières premières pour le calcul des estimations du PNB "potentiel" en vue de mesurer l'écart entre le PNB réel et potentiel et pour calculer l'hypothèse d'emploi élevé pour le budget. Ces outils analytiques ont joué un rôle de premier plan dans le travail du Conseil économique du Canada, particulièrement ses revues annuelles et ses rapports sur le rendement. La production potentielle est celle qui serait réalisée si la main-d'oeuvre était pleinement employée et la capacité industrielle utilisée au maximum. La différence entre le PNB réel et le PNB potentiel constitue l'écart de production ou écart du PNB. Si la demande totale de biens et de services de la part des principaux

secteurs de dépenses n'est pas suffisante pour acheter la production qu'une économie de plein emploi peut produire, alors la production réelle sera inférieure à la production potentielle et le chômage augmentera.

Le système des Comptes nationaux comprend six divisions dont la fonction primaire est l'estimation des données, l'analyse étant un rôle secondaire; deux divisions dont la fonction primaire est l'analyse et une division chargée de normaliser les définitions et les classifications des industries et des denrées.

#### 10. Produit national brut:

L'objectif principal de cette division est de produire et de publier des estimations trimestrielles et annuelles de la production canadienne de biens et de services d'après les catégories de dépenses et également d'après le genre de revenus engendrés par le processus de production. Les données s'accompagnent d'une analyse descriptive de la conjoncture économique.

On publie également une somme très considérable de détails qui sous-tendent le principal élément, les revenus et les dépenses, surtout sur une base annuelle. Mentionnons notamment le revenu, les dépenses et les économies des particuliers, les revenus et les dépenses, les bénéfices et les investissements des entreprises, les recettes, les dépenses et les surpluses ou les déficits des gouvernements, par palier de gouvernement et les transactions externes. Les données sont également publiées en dollars courants et constants, avec les indices des prix implicites que cela comporte, et sur une base désaisonnalisée et non-désaisonnalisée. Depuis 1977, la division publie également des estimations annuelles par province du produit intérieur brut et de ses principaux éléments.

#### 11. Produit industriel:

Le principal objectif de cette division est de produire une série d'indices mensuels, trimestriels et annuels de la production des biens et services, en dollars constants, sur une base de valeur ajoutée, par industrie. Au total, ces comptes fondés sur des établissements donnent un résultat conceptuellement équivalent aux estimations du produit national brut. Depuis 1977, la division publie également les valeurs en prix constants pour toutes les industries et les séries sur la valeur ajoutée en dollars courants qui sous-tendent les indices pour les 50 principales industries manufacturières. La division prépare également une publication annuelle sur la valeur ajoutée en prix courants et constants par province et par territoire pour l'ensemble du secteur manufacturier et pour les principaux groupes industriels.

#### 12. Entrées et sorties:

Le principal objectif de cette division est de fournir une vue synoptique de la structure de l'économie qui est largement utilisée pour la modélisation économique. Puisque les tableaux regroupent 602 denrées et entrées primaires, 191 industries et 136 catégories de demandes ultimes, une fonction secondaire mais importante de la division est de produire des tableaux annuels des entrées et des sorties qui fournissent des révisions définitives intégrées des comptes de production dans le cadre du système de comptabilité nationale.

La division produit également des statistiques sur la production par heure-homme, (que l'on appelle souvent la productivité de la main-d'oeuvre) pour les industries commerciales et certaines industries secondaires.



### 13. Balance des paiements:

Le principal objectif de cette division est de fournir un état détaillé, avec analyse, de la balance trimestrielle et annuelle des paiements pour les transactions des comptes courants et d'immobilisations entre le Canada et les autres pays. La division produit également des statistiques annuelles sur la situation du Canada quant à l'investissement international.

La production de la division dépend d'un programme complet d'enquête couvrant les importations et les exportations de services, les transferts et les transactions de capital à long terme et à court terme par des particuliers, des entreprises et le gouvernement.

### 14. Flux financiers et entreprises multinationales

Cette division a trois objectifs fondamentaux:

- (i) produire des estimations trimestrielles, sous forme de grille, des flux financiers, des séries chronologiques des flux sectoriels et des catégories des instruments financiers et un tableau sommaire du marché financier. On publie également des bilans annuels.
- (ii) un programme d'enquête couvrant les activités des Canadiens qui voyagent à l'extérieur du pays et des visiteurs étrangers au Canada.
- (iii) Élaboration de données relatives aux entreprises multinationales et études spéciales relatives à cette partie de l'économie.

### 15. Analyse structurale:

L'objectif fondamental de cette division est d'élaborer et de maintenir des modèles économiques structuraux pour les analystes économiques. Les modèles sont surtout tirés des tableaux des entrées et des sorties qui servent à produire des renseignements analytiques pour des utilisateurs tant de Statistique Canada que de l'extérieur. En conséquence, la division consacre une partie substantielle de ses ressources à l'élaboration d'ensembles particuliers de données à partir des statistiques brutes disponibles. Dernièrement, une bonne partie de ce travail s'est concentré sur l'énergie, sur les ressources et sur l'analyse des répercussions environnementales.

### 16. Analyse de la conjoncture:

Les principaux objectifs de ce groupe sont:

- (i) Publication d'une analyse courante de l'économie canadienne comprenant des tableaux et des transformations de données sur une base mensuelle à l'intention des analystes des autres ministères gouvernementaux et du secteur privé.
- (ii) Rétrospectives et prévisions trimestrielles et annuelles des développements macro-économiques en vue d'aider au processus d'estimation des divisions du produit national brut et du produit industriel. Le travail comprend l'élaboration d'un modèle assez considérable d'équation simultanée.
- (iii) Application de techniques statistiques et économétriques aux problèmes d'estimation des statistiques de Statistique Canada.

## II STATISTIQUE SOCIALE

### 1. Recensement de la population et du logement:

Les estimations du recensement constituent l'ensemble de données qui connaît la plus large utilisation parmi celle que produit Statistique Canada et leur importance est reflétée par les dispositions explicites des lois (tant l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique que la Loi sur la statistique) exigeant que des recensements de la population et de l'agriculture se fassent à des intervalles prescrits. De nombreuses autres lois fédérales soit exigent explicitement l'emploi de données du recensement ou alors l'emploi de données qui ne peuvent être obtenues qu'à partir du recensement. La Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales stipule que les données du recensement doivent être utilisées pour maintenir la représentation proportionnelle. La Loi sur les langues officielles prévoit l'utilisation des données du recensement sur la langue maternelle pour désigner des districts bilingues aux fins d'administrer des programmes fédéraux. La Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis prévoit l'utilisation du recensement et des estimations intercensitaires de la population, fondées sur le recensement, pour établir la population officielle de chaque province aux fins du calcul des paiements fédéraux de transfert aux provinces. Diverses autres lois imposent des obligations semblables. Le gouvernement fédéral utilise les données du recensement pour l'élaboration des politiques, la planification et l'évaluation des programmes en matière de formation et de mobilité de la main-d'oeuvre, d'aide locale à l'emploi, de financement de l'enseignement post-secondaire, de multiculturalisme et d'ententes fédérales-provinciales sur l'enseignement des langues. Au palier provincial, ces estimations ont été utilisées à diverses fins, dont l'administration d'un programme d'encouragement aux petites entreprises, la gestion de la demande en matière de voyages, la planification des garderies, la gestion des forêts et l'aide à l'hébergement des vieillards.

Puisque le recensement peut fournir des données sur les petites régions, la plupart des municipalités canadiennes font une grande utilisation des données du recensement. Ces données jouent un rôle essentiel pour la planification et la mise en place des systèmes de transport urbain et dans de nombreux cas les données du recensement sur les revenus sont la seule source de renseignements sur la répartition géographique de la richesse et de la pauvreté à l'intérieur des limites d'une municipalité.

Le bureau maintient un programme de diffusion des données dérivées des recensements précédents; ce programme vise à assurer que les produits et services du recensement sont à la disposition de la gamme étendue des utilisateurs des données dont nous avons parlé plus tôt et à assurer un service de documentation et d'archives pour les données historiques.

### 2. Agriculture:

Le programme de la statistique agricole comprend un recensement quinquennal de l'agriculture qui constitue la base d'un programme intercensitaire d'estimation de superficies en culture, des récoltes et de la production, des stocks de bétail et de volaille et qui permet un ensemble intégré de comptes des revenus et des dépenses des fermes.

Le programme est conçu de façon à aider les preneurs de décisions du secteur public et privé à réaliser les objectifs du secteur agricole, soit une production alimentaire efficace et un revenu suffisant pour les agriculteurs. En outre, toutes les données sont fournies directement ou indirectement au système canadien des Comptes nationaux.

L'année 1981-82 est l'année de pointe pour le programme quinquennal du recensement et on recueillera en juin 1981 des données sur plus de 300,000 exploitations agricoles; on prévoit que la publication des données commencera au début de 1982.

### 3. Santé:

La Division de la santé est chargée de plusieurs programmes statistiques distincts destinés à répondre aux besoins des utilisateurs fédéraux, provinciaux et autres. Le programme s'occupe notamment de surveiller la santé des Canadiens de divers groupes socio-économiques (données sur les patients). On suit également les services disponibles pour les Canadiens à partir des établissements sanitaires ainsi que certaines mesures des services effectivement rendus (par exemple admissions et congés des hôpitaux et diagnostic des maladies). On fournit également des renseignements à jour sur les principaux événements d'état civil (naissances, décès, mariages, divorces) qui sont importants en eux-mêmes et qui servent également d'entrées pour la production des estimations intercensitaires de la population. L'élément registre des décès du programme de la statistique d'état civil constitue une source unique pour toute une variété de recherches fondamentales en épidémiologie. Finalement, un programme de la statistique de la sécurité sociale révèle l'évolution de la taille et de la composition des programmes canadiens de sécurité sociale.

Toutes ces statistiques sur la santé, l'état civil et la sécurité sociale se fondent dans une large mesure sur les systèmes des dossiers administratifs et ont été élaborées en étroite collaboration avec les autorités provinciales, les ministères fédéraux, les associations bénévoles nationales et provinciales.

### 4. Éducation:

Le programme de la statistique de l'éducation a comme objectif la prestation de renseignements précis, à jour et pertinents sur les étudiants, le personnel enseignant et le financement de l'éducation. Le programme, élaboré en étroite collaboration avec le Conseil des ministres de l'éducation, vise à aider les divers paliers de gouvernement à planifier l'éducation à tous les niveaux, à permettre aux organismes privés de surveiller l'évolution dans le domaine de l'éducation et à faciliter la recherche dans les secteurs problématiques de l'éducation. Le programme comprend des projets sur l'enseignement élémentaire et secondaire, l'enseignement post-secondaire, le financement de l'éducation ainsi que des projections et des études spéciales.

### 5. Sciences:

L'objectif du programme de statistique des sciences est de fournir des renseignements statistiques sur la nature, l'état et l'orientation de la science et de la technologie au Canada aux services des politiques et des opérations du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des sociétés utilisant une technologie avancée, des institutions et des associations scientifiques canadiennes, des chercheurs et du grand public.

Le programme est réalisé par le Centre de la statistique scientifique, satellite de Statistique Canada situé dans les bureaux du ministère d'État aux sciences et à la technologie. Ses objectifs particuliers, établis conjointement par Statistique Canada et le MEST, sont (1) de réaliser un programme complet de collecte de données statistiques sur les ressources consacrées aux sciences et à la technologie au Canada, (2) d'assurer un soutien statistique aux ministères en général et au Ministère d'État aux sciences et à la technologie en particulier, en vue d'études relatives aux ressources utilisées pour les sciences et à la technologie et (3) en

collaboration avec d'autres ministères intéressés, d'élaborer un système d'indicateurs statistiques permettant l'analyse de l'utilisation et de l'effet des sciences et de la technologie au Canada.

#### 6. Culture:

Le programme de la statistique culturelle vise à fournir des données pour ceux qui participent à l'élaboration et à l'évaluation des politiques et des programmes aux paliers fédéral et provincial dans les activités relatives à la culture canadienne, de même que pour les utilisateurs des données du secteur privé. Le programme actuel a été entrepris à la suite d'une décision du Cabinet, en 1972, pour répondre aux besoins particuliers du Secrétariat d'État et le financement de ce programme a d'abord été assuré en grande partie par le Secrétariat d'État avant d'être transféré au budget de Statistique Canada. La production du programme comprend des renseignements sur divers aspects de la culture: édition, production de films, les arts plastiques et les arts du spectacle, l'industrie du disque de même que les bibliothèques, les musées et la participation des Canadiens aux activités culturelles.

#### 7. Voyages, tourisme et loisirs:

Un programme de statistique sur les voyages, le tourisme et les loisirs est associé au programme de la statistique culturelle; il vise à faciliter la planification et la prise de décisions de la part des organismes gouvernementaux (fédéraux et provinciaux) chargés des voyages, du tourisme, du transport des voyageurs et des loisirs, ainsi que de la part de certains utilisateurs du secteur privé: entreprises de transport, exploitants de centres touristiques, fabricants d'équipements de loisirs, etc. Le programme de la statistique des voyages et du tourisme comprend des enquêtes effectuées par Statistique Canada au nom de commanditaires comme l'Office du tourisme du Canada et Transports Canada, et financées par ceux-ci.

#### 8. Statistique judiciaire:

Le programme de la statistique judiciaire a subi un examen approfondi en 1979 et 1980 de la part de Statistique Canada, du Ministère de la Justice, du Ministère du Solliciteur général et des ministères et organismes provinciaux s'occupant de l'administration de la justice au Canada. A la suite de cet examen, le Cabinet approuvait, au début de 1981, un programme destiné à répondre aux besoins reconnus en matière de statistique et d'information judiciaires nationales et l'on travaille présentement à la mise en oeuvre du programme. L'implantation du programme implique la création du Centre canadien de la statistique judiciaire, qui sera un satellite de Statistique Canada, et dont le but est de produire des statistiques et des renseignements sur l'incidence du crime et l'administration de la justice criminelle, civile et administrative au Canada. Le Centre travaillera en étroite collaboration avec les nombreux fournisseurs provinciaux et fédéraux de données brutes (par exemple les cours provinciales) afin de produire des statistiques qui soient comparables d'une province à l'autre et pour l'ensemble du Canada; le programme comprendra un élément visant à aider les organismes provinciaux à élaborer des systèmes qui puissent fournir au Centre les données nécessaires.

#### 9. Finances publiques

L'élément d'activité sur les finances publiques réalise des analyses annuelles et trimestrielles des transactions financières des gouvernements fédéraux, provinciaux et locaux ainsi que de leurs offices, commissions et organismes.

Ces analyses portent sur les recettes, par type et par source, les dépenses, par fonction et par objet économique et les estimations des dépenses d'immobilisations, des flux financiers (surplus ou déficit) ainsi que sur les dettes. Outre l'intérêt intrinsèque du public pour les dépenses, par objet économique, des trois paliers de gouvernement, ces données constituent des entrées directes pour les Comptes nationaux.

En outre, le programme réalise des analyses mensuelles de l'emploi et de la liste de paye des gouvernements.

#### 10. Finances des consommateurs:

L'enquête sur les finances des consommateurs, qui constitue un des éléments du programme des revenus et des dépenses des consommateurs comprend une enquête-ménage annuelle visant à mesurer la répartition des revenus et à fournir d'autres mesures du bien-être économique des familles et des particuliers au Canada. L'enquête fournit des données très pertinentes en matière de politiques sur des sujets comme les inégalités de revenu et les répercussions des paiements de transfert du gouvernement. Tous les deux ans, l'enquête est réalisée en même temps que l'enquête sur la population active, alors que les autres années il s'agit d'une enquête indépendante portant sur un échantillon plus petit mais comportant un contenu analytique plus considérable. Les données produites par l'enquête sont largement utilisées par les ministres et organismes du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux en vue de l'élaboration et de l'évaluation des politiques et des programmes relatifs au bien-être économique et social ainsi que par les chercheurs des universités et du secteur privé pour divers travaux d'analyse.

#### 11. Dépenses des familles:

Les enquêtes sur les dépenses des familles visent à obtenir, au moyen d'une enquête-échantillon, des estimations des dépenses des familles et des personnes seules habitant des ménages privés et portent sur l'ensemble de leur budget. Les données de l'enquête jouent un rôle essentiel car elles fournissent des pondérations pour l'indice des prix à la consommation, mais elles sont également beaucoup utilisées pour les études sur le coût de la vie et le niveau de vie, le total des impôts et la demande de divers produits. L'enquête sur les dépenses des familles est cyclique; elle implique des rappels périodiques et des enquêtes-carnet; la taille de l'échantillon est variable; le cycle d'enquête est liée aux révisions de l'indice des prix à la consommation.

#### 12. Équipement des ménages:

Il s'agit d'une enquête annuelle visant à fournir des données sur les habitations et leurs caractéristiques, sur les occupants des habitations et sur l'équipement à leur disposition. Ces données sont utilisées par les gouvernements fédéraux et provinciaux pour étudier, par exemple, les tendances de la consommation énergétique des ménages et des coûts d'habitation; elles sont également utilisées largement par le secteur privé pour la recherche de marché. Lorsque la chose est possible, les données sont également couplées aux données provenant de l'enquête sur la population active et de l'enquête sur les finances des consommateurs de façon à constituer une base globale de données d'une grande valeur analytique pour les chercheurs qui étudient les caractéristiques économiques et le bien-être des familles et des ménages du Canada.

#### 13. Population active:

Le programme permanent d'enquête le plus important de Statistique Canada est l'enquête mensuelle sur la population active (EPA). Cette enquête est réalisée au moyen d'entrevues personnelles et téléphoniques de quelque 56,000 ménages à travers

le Canada. Il est conçu de façon à fournir des renseignements actuels, précis et complets sur les niveaux et les tendances pour ce qui est de la composition, des activités et des caractéristiques de la population active canadienne. Le produit de l'enquête est utilisé dans une large mesure et directement pour l'administration du programme d'assurance-chômage afin d'établir l'admissibilité aux prestations et leur durée, et il est également largement utilisé pour l'élaboration et l'évaluation des politiques et des programmes fédéraux et provinciaux en matière de main-d'oeuvre. Les données de l'enquête constituent également l'un des indicateurs les plus fréquemment utilisés de la situation économique globale du pays.

Outre les données mensuelles régulières, le programme de l'enquête sur la population active fournit également des mesures annuelles ou occasionnelles de données connexes, y compris des renseignements importants sur les schèmes annuels de participation de la population active, le désir d'emploi de la part de personnes qui ne cherchent pas activement du travail, les garderies et le travail bénévole.

#### 14. Enquêtes spéciales:

Le programme des enquêtes spéciales permet, sur une petite échelle, d'élaborer et d'effectuer des enquêtes-ménages occasionnelles ou ad hoc. La plupart de ces enquêtes sont réalisées en guise de suppléments de l'enquête mensuelle sur la population active, bien qu'elles puissent s'effectuer de façon tout à fait indépendante à partir d'échantillons distincts et au moyen d'une méthodologie d'enquête totalement différente. La plupart des travaux effectués par le personnel des enquêtes spéciales sont commandités (financés) par d'autres ministères ou organismes fédéraux et, à l'occasion, par des commanditaires provinciaux ou autres, bien que Statistique Canada se réserve le droit de publier les résultats des enquêtes et publie effectivement une somme considérable de données recueillies par le passé au moyen du programme des enquêtes supplémentaires.

#### 15. Développement des données administratives:

Le programme de développement des données administratives a été mis sur pied en 1979 afin d'étudier et d'élaborer des méthodes et des approches permettant d'exploiter le potentiel statistique des dossiers administratifs comme solution de rechange à la collecte directe des données au moyen de recensements ou d'enquêtes ou comme complément. Au départ, on a surtout travaillé à l'élaboration de données infraprovinciales à partir des dossiers de Revenu Canada-Impôt pour les contribuables, particulièrement à l'égard de variables comme la migration, le revenu annuel et les données sur la population active. On a entrepris d'autres travaux de recherche afin d'élaborer des statistiques à partir des dossiers administratifs de l'assurance-chômage et, dernièrement, de ceux des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse. A ce jour, les objectifs du programme ont surtout porté sur l'élaboration de données intercensitaires sur les petites régions à partir des divers dossiers administratifs, données qui ne sauraient être produites à partir d'enquêtes-échantillons. Cette orientation sera maintenue à moyen terme.

#### 16. Estimations et projections démographiques:

Le programme des estimations et projections démographiques a comme objectif la préparation d'estimations intercensitaires annuelles de la population, des ménages et des familles pour le Canada, les provinces et les régions infraprovinciales ainsi que l'élaboration et la publication des projections périodiques de la population, des ménages et des familles. Les estimations annuelles de la population du Canada et des provinces sont utilisées, comme l'exigent les lois, pour l'administration de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis et de la Loi canadienne de 1964-65 sur les prêts aux étudiants et elles servent également soit directement

ou indirectement à un grand nombre d'autres applications allant de la pondération des enquêtes-échantillons jusqu'à l'établissement des contingents d'immigration. Les projections de la population produites par le programme sont largement utilisées par les planificateurs du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et du secteur privé à des usages aussi divers que la prédiction de la demande énergétique des secteurs résidentiels et commercial, les négociations avec les provinces concernant le partage future des coûts de la santé et de l'enseignement post-secondaire et la prévision et la planification des dépenses futures pour la sécurité de la vieillesse.

17. Études de la population:

Le programme des études de la population est un petit programme dont l'objectif est de fournir des analyses et des conseils qui impliquent le fusionnement des statistiques sur la population produites par bon nombre de programmes mentionnés ci-dessus. On fournit des conseils aux utilisateurs qui demandent de l'aide pour l'application des statistiques sur la population à l'étude de leurs problèmes pratiques, au statisticien en chef adjoint, secteur de la statistique sociale, pour toute une gamme de questions de politiques et de méthodes relatives à la production des statistiques sur la population et des analyses connexes par Statistique Canada ainsi qu'à toute une variété d'organismes des gouvernements fédéraux et provinciaux et du secteur privé.

18. Recherches du recensement pour les pensions:

L'objectif du programme de recherches du recensement pour les pensions est de fournir aux organismes gouvernementaux et au grand public des preuves d'âge, de lieu de naissance et de durée de résidence au Canada à partir des dossiers historiques du recensement et des dossiers de l'inscription nationale de 1940 aux fins de l'obtention de pensions et de la citoyenneté. Le service vise surtout les personnes âgées à propos desquelles il n'existe pas de dossiers de naissance ou d'autres dossiers administratifs et qui sont par conséquent incapables de fournir la documentation nécessaire à l'appui d'une demande de pension, de citoyenneté ou de passeport.

19. Recherche et développement méthodologiques:

Les enquêtes, les recensements et les autres programmes statistiques décrits ci-dessus se fient dans une large mesure sur l'emploi d'une méthodologie statistique complexe pour assurer une production statistique de la plus haute qualité à un coût minimum. Un grand nombre de questions et de problèmes méthodologiques sont communs à toute une variété d'enquêtes ou de recensements et le programme de recherche et de développement méthodologiques est conçu de façon à concentrer les efforts de recherche et de développement sur ces problèmes communs. Mentionnons en guise d'exemple la recherche sur les techniques de conception des enquêtes et d'estimation, les méthodes de contrôle et d'imputation, les mesures de la qualité des données et le couplage des dossiers. Cette recherche se fait en étroite coordination avec le travail méthodologique effectué comme partie intégrante des divers programmes d'enquête ou de recensement et les groupes centralisés de méthodologie du Secteur sont chargés des deux aspects de la méthodologie.

SUJETS DE DISCUSSION PROPOSÉS

SUR LES MODALITÉS DE CONSULTATION FÉDÉRALE-PROVINCIAL

HUITIÈME RÉUNION DU

CONSEIL CONSULTATIF FÉDÉRAL-PROVINCIAL

DE LA

POLITIQUE STATISTIQUE

Les 4 et 5 mai 1981



conférences les participants se sont préoccupés surtout de ce qu'on percevait comme des faiblesses de l'ancien système et de la préparation de ce qui est devenu en 1974 le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique.

### Sujets de discussion

Voici un certain nombre de questions dont le Conseil pourrait maintenant discuter:

- La fréquence et la durée des réunions du Conseil. Est-ce qu'une journée et demie suffisent pour des ordres du jour aussi longs que ceux que nous avons connus au cours des dernières années? Est-ce que, en pratique, les ordres du jour seraient d'autant plus longs si le conseil se réunissait, disons, tous les deux ans, et consacrait (au moins) trois jours à la réunion?
- Faudrait-il planifier plus soigneusement l'ordre du jour des réunions du Conseil (suggestion de M. Wilk au sujet d'un Comité du programme) et un mécanisme plus précis pour s'assurer que les points à l'ordre du jour aboutissent à une conclusion définie et explicite (l'ancien Comité des résolutions)?
- Comment pouvons-nous assurer une participation plus équilibrée des deux parties aux réunions du Conseil? (Est-ce qu'un Comité du programme permettrait de résoudre ce problème? Cette approche conviendrait-elle également aux comités?)
- Est-ce que l'atmosphère qui règne aux réunions du Conseil et des comités serait meilleure si l'on tenait ces réunions en dehors d'Ottawa à l'occasion? Les gouvernements hôtes seraient-ils prêts à fournir des services de conférence dans les deux langues officielles? Les délégués seraient-ils prêts à se passer des contributions de Statistique Canada aux frais de voyage?
- La structure des comités est-elle trop rigide? Nous faut-il vraiment autant de comités? Si, par exemple, le Conseil tenait des réunions plus longues (et moins fréquentes), est-ce qu'il ne pourrait pas se charger de certains des grands problèmes avec lesquels les comités sont régulièrement aux prises? Pourrait-on recourir davantage à des groupes de travail spéciaux que le Conseil créerait selon les besoins?
- Les provinces et territoires jugeraient-ils utile de travailler ensemble en groupements régionaux pour s'entendre avec Statistique Canada sur les accords et modalités qui ne sont pas nécessairement d'application générale?

Cette liste ne se veut aucunement exhaustive, mais elle est sans doute assez provocative pour amorcer une vive discussion. Il va de soi que toute autre suggestion constructive est la bienvenue.

Sujets de discussion proposés sur les modalités de consultation fédérale-provinciale pour la 8e réunion du Conseil consultatif fédéral-provincial

Historique

Le système actuel des modalités de consultation fédérale-provinciale est en place depuis 1974 et se compose essentiellement de réunions plénières annuelles, d'une durée d'un jour et demi, qui portent surtout sur les grandes questions d'orientation (le Conseil), que le travail d'un certain nombre de comités spécialisés sur des domaines de travail ou des questions fonctionnelles vient appuyer. Le mandat de ces derniers prévoit des réunions au moins annuelles selon un calendrier destiné à permettre un examen, en temps voulu, de leurs rapports et recommandations par le Conseil.

La structure des comités spécialisés fut révisée en 1979, ce qui a entraîné la création de deux comités fonctionnels (élaboration et diffusion des données), l'amalgamation de plusieurs comités existants en deux comités spécialisés "omnibus" (statistique des entreprises et comptes économiques des provinces), et la création d'un nouveau comité de la statistique sociale. Chacun de ces comités est présidé comme prévu par le Statisticien en chef adjoint approprié. Un certain nombre de comités "autonomes", ceux du travail, de l'énergie, de l'agriculture, des transports, etc., n'ont pas été touchés.

La plupart de ces réunions se sont déroulées à Ottawa, et Statistique Canada assume les frais de voyage d'un délégué de chaque province ou territoire à une réunion par année à Ottawa d'un comité autorisé ou du Conseil.

Ce système en a remplacé un qui existait de longue date et qui était surtout caractérisé par une série de conférences sur la statistique économique. Les conférences étaient moins fréquentes (huit en vingt ans), mais elles duraient cinq jours. Dans le souvenir de l'auteur, ces réunions étaient de "grandes inquisitions", tant au niveau des politiques qu'au niveau des domaines spécialisés, et la nature apparemment restrictive du titre de la conférence n'empêchait pas les participants d'interpréter son mandat de façon très générale; l'on discutait régulièrement des recensements de la population et du logement, par exemple. Il y avait, comme maintenant, une structure de comités complémentaires, regroupant des comités permanents et des comités spéciaux, et leurs réunions coïncidaient souvent avec la conférence. Le maintien de chacun devait être reconfirmé à chaque conférence.

Les conférences faisaient l'objet de beaucoup de documentation. Chaque province, par exemple, préparait un document de position globale: les points à l'ordre du jour faisaient l'objet de résolutions, présentées à la fin de chaque conférence par un Comité des résolutions.

Les conférences se tenaient à différents endroits (les deux dernières eurent lieu à Banff (Alberta) et à Montebello (Québec)), mais le Bureau n'assumait pas non plus les frais de voyage.

J'ai fait cet historique parce que certaines personnes qui n'ont pas vécu cette évolution ont demandé des changements susceptibles de nous ramener à l'ancien système! D'autre part, il y a lieu de faire ressortir qu'aux deux dernières

## INTRODUCTION

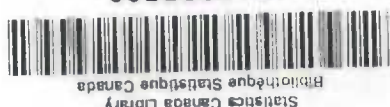
Le Conseil consultatif fédéral-provincial de la politique statistique a été formé afin de doter le Canada d'un appareil statistique plus efficace et mieux coordonné. Il étudie les aspects généraux de l'activité statistique fédérale-provinciale, tandis qu'un certain nombre de comités fédéraux-provinciaux s'attache aux aspects techniques spécialisés de cette activité.

Le Conseil recommande, après examen de la question, un ordre de priorité pour les programmes statistiques et tient compte à cette fin des besoins du gouvernement fédéral et des provinces; départage les responsabilités en matière de production et de diffusion de statistiques en fonction de ces besoins, en déterminant si les divers programmes de travail doivent être considérés ou non comme conjoints; arrête dans leurs grandes lignes les accords contractuels devant faciliter la réalisation des programmes conjoints; évalue l'état d'avancement des travaux statistiques conjoints et reçoit des rapports sur d'autres programmes jugés prioritaires; arrête des mesures et des principes directeurs permettant de résoudre des problèmes posés par l'exécution des travaux statistiques comme la confidentialité, les normes, la formation statistique et la compatibilité informatique; étudie les résultats et les conclusions qui se dégagent des activités des comités et des groupes d'étude statistiques et fait des recommandations, s'il y a lieu; approuve la création et la dissolution de comités statistiques; crée des groupes d'étude spéciaux composés de spécialistes, relevant du Conseil dans des domaines comme la législation, la méthodologie et la technologie; assure une bonne consultation fédérale-provinciale en établissant un secrétariat central qui (a) constitue un canal de communication entre le Conseil et les comités et pour leur compte, (b) soutient sur le plan logistique et technique le Conseil, les comités et les groupes d'études.

Le Conseil est formé du statisticien en chef du Canada, représentant Statistique Canada et agissant à titre de président, d'un fonctionnaire supérieur nommé par chacune des provinces, d'un représentant supérieur du commissaire des Territoires du Nord-Ouest et d'un représentant supérieur du commissaire du Territoire du Yukon. Le Conseil se réunit au moins une fois par année et aussi souvent que l'exige les circonstances. Le Conseil fait rapport tous les ans de ses activités aux comités spécialisés et les comités font de même à l'intention du Conseil.

Ce rapport contient un sommaire ainsi que le rapport détaillé de la huitième réunion.

1010085589



*R. Ellis Drover*

R. Ellis Drover  
Secrétaire du Conseil